# UNIVERSITÉ DE LILLE

# Faculté des Humanités

École doctorale SHS (Sciences de l'Homme et de la Société)

HALMA - UMR 8164

Dossier présenté en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Langues et littératures anciennes

# par Catherine BAROIN

Recherches sur l'identité, le corps et la présentation de soi dans le monde romain (fin de la République et début de l'Empire)

Sous la direction de M. le Professeur Stéphane BENOIST

Volume I : Mémoire de Synthèse.

Soutenance: 7 décembre 2019

### Membres du Jury:

Monsieur Stéphane BENOIST (garant)
Madame Véronique DASEN (rapporteur)
Madame Florence DUPONT
Madame Florence GHERCHANOC (rapporteur – présidente du Jury)
Monsieur Valéry LAURAND (rapporteur)
Monsieur Philippe MOREAU

#### **Catherine Baroin**

Dossier présenté en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches :

# Recherches sur l'identité, le corps et la présentation de soi dans le monde romain (fin de la République et début de l'Empire)

# Mémoire de synthèse.

### **Introduction:**

L'ensemble du dossier établi en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches comprend un mémoire de recherche inédit, intitulé Habitus, gestus, incessus. *Normes du corps et de la présentation de soi dans le monde romain*, un recueil d'articles, et le présent mémoire de synthèse. Le volume inédit se concentre sur la question du corps, en prenant en compte ses dimensions proprement physiques (aspect, morphologie, santé) et tout ce qui concerne le soin apporté à son apparence, aux vêtements qui le recouvrent et le parent, mais aussi à ses mouvements. La façon dont le corps – essentiellement celui du citoyen, à la fin de la République et au début de l'Empire – se présente au regard d'autrui est partie prenante de son identité sociale. La question de l'identité est aussi abordée dans le recueil d'articles qui fait partie du dossier, en relation avec la mémoire (mémoire individuelle et mémoire familiale) et avec le rapport de Rome au monde grec, tout particulièrement dans les domaines de l'art et du vêtement. Les articles de la dernière section du recueil (« Le corps, imperfections et beauté ») sont centrés sur le corps, son intégrité, ses altérations et sa beauté.

Dans ce mémoire de synthèse, il me semble important de revenir rapidement sur mon parcours afin d'expliquer comment j'en suis venue à travailler sur les textes latins et le monde

romain de la période classique (de Plaute jusqu'au deuxième siècle de notre ère) dans une perspective anthropologique. Aussi présenterai-je d'abord la formation universitaire que j'ai suivie, à partir de la dernière année de licence et jusqu'à la soutenance de la thèse de doctorat en janvier 1998. Durant cette période, après avoir obtenu l'agrégation (en 1989), j'ai enseigné à divers niveaux, et, à partir de 1998, à l'université. Mon expérience de l'enseignement constitue le second grand volet de cette présentation.

C'est grâce à mon entrée dans l'enseignement supérieur que j'ai pu poursuivre les recherches entreprises pour le doctorat. Dans un troisième volet, je présenterai donc les entreprises collectives auxquelles j'ai participé et les travaux publiés, en suivant un fil à la fois chronologique (malgré quelques écarts ici et là) et thématique, conforme, pour ce dernier, à l'organisation du volume d'articles présent dans ce dossier. Enfin, je ferai un point plus rapide sur des activités de diffusion ou de valorisation de la recherche, sur les charges administratives que j'ai pu exercer à l'Université de Rouen et sur des travaux pédagogiques destinés au collège et au lycée.

Cette présentation se termine sur des projets de recherche, destinés à occuper un futur plus ou moins proche, et sur quelques mots plus personnels. Il m'a paru commode de faire figurer en annexe un *curriculum vitae* détaillé, une liste des publications (qui fait apparaître aussi les articles et l'ouvrage qui ne figurent pas dans le dossier), et enfin le programme des séminaires organisés en 2017-2019 dans mon Université.

### I. Formation et initiation à l'anthropologie (1985-1998)

### - Licence et Maîtrise

Après deux années passées en classe préparatoire littéraire au Lycée Louis-Le-Grand à Paris, je suis entrée en licence de Lettres classiques à Paris-IV, en septembre 1985<sup>1</sup>. J'y ai suivi deux cours qui étaient assurés par Florence Dupont, l'un en version latine, l'autre sur les *Odes* d'Horace. Si mon passage en classe préparatoire m'avait appris à traduire de façon rigoureuse et dans le français le plus clair et le plus fluide possible, j'ai découvert avec Fl. Dupont que l'on ne pouvait ni comprendre les textes latins ni les faire passer dans une autre langue si on ne connaissait pas la civilisation romaine – si on ignorait ce qu'était un *ciuis*, quelles étaient les étapes du *cursus honorum*, si on n'avait pas connaissance des *ordines* de la société romaine,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir le CV en annexe pour les dates et les détails du cursus.

etc. J'ai aussi appris à prêter une grande attention aux comparaisons et aux images présentes dans un texte, à les rendre le mieux possible en français, sans les faire disparaître ni les transformer, et, de même, à ne pas ajouter au texte des images qui en sont absentes. Cette attention aux images, exercée en traduisant et en écrivant, a été l'un des points essentiels à la fois de mon enseignement et de ma pratique de la recherche jusqu'à aujourd'hui, car elle correspond au souci de ne pas tomber dans l'ethnocentrisme, de ne pas "plaquer" sur les textes des concepts et des représentations qui n'y sont pas, de ne pas commenter dans les textes ce que l'on y met soi-même.

Le cours portant sur les *Odes* d'Horace m'a permis de me familiariser avec la période augustéenne et avec sa littérature. Il a surtout été l'occasion de découvrir une façon différente d'aborder les textes, en prêtant attention à des catégories fondamentales de la culture romaine, en particulier, l'*otium*, le *negotium*, la distinction des espaces (*rus*, *urbs*, *saltus*), l'opposition entre *rusticitas* et *urbanitas*, ainsi qu'à des pratiques, plus spécialement celle de la *cena*. Cela a décidé du choix de mon sujet de maîtrise, « Horace : la ville et la campagne », entrepris sous la direction de Fl. Dupont et soutenu en septembre 1987. Je m'y étais notamment attachée aux valeurs positives attribuées à la campagne (*rus*) : salubrité, *amoenitas*, douceurs de l'*otium*, respect du *mos maiorum*, par opposition aux fléaux de la vie urbaine : les risques de maladie liés au climat, la tyrannie de passions néfastes (*auaritia* et *cupiditas*) et de la rumeur publique (*fama*), dans un discours qui retravaillait l'opposition traditionnelle entre *rusticitas* et *urbanitas* au profit de la première.

En 2002, j'ai eu l'occasion, grâce à Fl. Dupont, d'écrire une petite notice sur ce poète, dans un ouvrage destiné au grand public², ce qui m'a permis de revenir sur la figure de ce poète. J'ai alors été frappée par le fait qu'Auguste l'appelle, par plaisanterie, « un petit homme tout à fait délicieux » (homuncio lepidissimus)³ et que Suétone, dans la Vita qu'il consacre au poète, dise de lui qu'il était petit et très gros⁴, ce qui m'a suggéré à l'époque le commentaire suivant : « Si la tradition a constitué ce portrait, c'est parce qu'il convient à la figure d'Horace, épicurien, d'Horace fils d'affranchi – un sénateur n'est jamais décrit de cette façon – et qu'il renvoie à Horace "ami" d'Auguste, autant de points importants de sa biographie » (p. 108). Cette présentation d'Horace en « petit gros » n'a pas été absente de la recherche que j'ai menée en 2010 sur le gras et les gros pour une Journée d'études organisée à Nantes par J. Wilgaux et du

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « Horace », dans *Cent titres à l'usage des bibliothécaires, libraires et amateurs*. 2 : *Poésie grecque et latine*, ouvrage coordonné par Dominique Buisset, Marseille, Centre international de poésie *Marseille*, 2002, p. 108-110. La liste des publications figure dans l'annexe 2.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Suétone, Vita Horati, 8, dans Horace, Odes et épodes, texte établi et traduit par F. Villeneuve, CUF, 1946.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Suétone, Vita Horati, 12 : « Habitu corporis fuit breuis atque obesus [...] » (ibid.).

travail présenté en inédit. Une telle caractérisation (« *breuis atque obesus* ») est, me semble-til encore maintenant, éminemment sociale et repose sur des normes du corps implicites.

Les séminaires de recherche que j'ai suivis à Paris-IV durant la préparation de ma maîtrise (en 1986-1987) m'ont permis d'approfondir cette initiation à l'anthropologie. En effet, Fl. Dupont et Jean-Louis Durand proposaient aux étudiants d'aborder des questions centrales pour l'étude de l'Antiquité grecque et romaine : l'alimentation, le sacrifice, la culture de la terre, l'opposition entre « civilisé » et « sauvage » ou « barbare », la mémoire, grâce à l'étude de textes très variés et en s'appuyant à la fois sur des « classiques » de l'anthropologie (M. Sahlins, Cl. Lévi-Strauss), sur les travaux des anthropologues dits de « L'École de Paris », Marcel Detienne, Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, sur ceux des spécialistes des images grecques du Centre Louis Gernet : François Lissarrague et Françoise Frontisi, et sur des ouvrages récents et novateurs, en particulier Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre (Paris, Gallimard) publié par François Hartog en 1980, et le livre de Michèle Simondon, La mémoire et l'oubli dans la pensée grecque jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Paris, Les Belles Lettres, 1982). Ce séminaire offrait aussi l'occasion d'écouter de jeunes chercheurs, comme David Bouvier (aujourd'hui Professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne), dont l'intervention posait la question suivante : « Ulysse est-il son propre aède ? » Précisément, l'un des axes étudiés dans les séminaires était celui de l'épopée, en relation avec l'oralité et l'écriture, la mémoire, le banquet, l'altérité (celle du cyclope d'Homère, par exemple). Ces séances ont été une sorte de laboratoire pour le livre Homère et Dallas. Introduction à une critique anthropologique (Paris, Hachette), publié par Fl. Dupont en 1991.

En outre, ces séminaires avaient aussi pour but de faire découvrir aux étudiants, en relation avec les points abordés pour l'Antiquité, d'autres périodes de l'Histoire et des travaux d'anthropologues travaillant sur le passé proche et sur l'époque contemporaine, notamment le livre majeur d'Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière* (Paris, Gallimard, 1979). Ce livre, issu d'une enquête ethnographique menée de 1968 à 1975, par Y. Verdier et trois autres chercheuses (dont Françoise Zonabend), auprès des femmes du village de Minot en Côte d'Or, sur la période allant du début du XX<sup>e</sup> s. jusqu'à l'entre-deux guerres, a permis à tous les étudiants du séminaire, quels que soient leur origine et leur itinéraire personnel, de découvrir un monde rural appartenant au « temps [...] d'une culture

matérielle où la primauté est encore donnée aux éléments, l'eau, le feu »<sup>5</sup>, de voir la pluralité des sources pouvant être utilisées dans une enquête de ce type, en plus des observations directes et des réponses récoltées (en l'occurrence, les textes écrits sur l'histoire du village par le châtelain, par un instituteur et par un abbé, les travaux des folkloristes, les romans et les tableaux du XIX<sup>e</sup> siècle), et de réfléchir sur des questions centrales de l'anthropologie : le corps, le masculin et le féminin, l'alimentation (avec le cru, le cuit et le pourri), l'espace, le temps, le traitement de la mort. La première partie de l'ouvrage, intitulée « Physiologie » (p. 18-74), se penche sur les interdits liés au sang menstruel, en particulier l'interdit du saloir, qui permettent d'étudier les représentations des fluides corporels et les relations des femmes (surtout) et des hommes avec les événements de la vie sociale (le moment où le village tue le cochon, le mariage, l'enfantement) ainsi qu'avec les cycles de la nature et les éléments. L'Antiquité, du reste, n'en est pas absente : Y. Verdier cite les textes de Pline l'Ancien sur la puissance ambivalente du sang menstruel<sup>6</sup>, non dans le but d'y trouver l'origine des représentations de l'époque moderne, mais à dessein de faire réfléchir sur celles-ci. Les notions du chaud, du froid, du sec et de l'humide, qui sont au cœur de la médecine hippocratique, sont aussi extrêmement présentes dans cette étude, en relation avec le masculin et le féminin, les activités agricoles et les saisons.

Cet ouvrage est l'un des points d'appui du cours d'Anthropologie sociale et culturelle dont je suis chargée à Rouen (depuis 2014) à l'intention des étudiants de 3<sup>e</sup> année de la licence « Humanités » et que j'ai choisi de consacrer à la question du corps. L'intérêt des étudiants pour les recherches menées dans ce livre, sur le sang menstruel, sur la représentation de l'enfant à naître et sur les envies, ainsi que les témoignages dont m'ont fait part ceux d'entre eux qui décident de suivre, à l'issue de la licence, un Master d'Anthropologie, et qui sont amenés à revenir sur cette lecture au sein de leur formation me confortent dans le désir de continuer à le faire découvrir et à transmettre ses acquis et son questionnement.

Enfin, ces années de licence et de maîtrise ont aussi été des moments de rencontres et de partages intellectuels et culinaires (les cours de fin d'année étaient l'occasion de faire des essais de cuisine romaine) avec les autres étudiants du séminaire, Emmanuelle Valette, Thierry Éloi, Monika Linder, Stéphane Lojkine en particulier. Sans certaines de ces amitiés, ma recherche ultérieure n'aurait peut-être pas existé et n'aurait sans aucun doute pas été la même.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Y. Verdier 1979, p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pline l'Ancien VII, 13-15 (§§ 64-66) et XXVIII, 23 (§§ 77-82), cité par Y. Verdier 1979, p. 21 et 64.

### Concours

Les deux années suivantes (de 1987 à 1989) ont été consacrées à la préparation des concours de l'enseignement secondaire, le CAPES (obtenu en 1988), puis l'agrégation de Lettres classiques (obtenue en 1989). Le programme de ce concours m'a permis de mieux connaître le *Satiricon* de Pétrone, sur lequel j'ai eu dix ans après l'occasion de faire le cours d'agrégation comme Maître de conférences à l'Université de Metz, en 1999-2000. L'étude de cette œuvre, à deux périodes différentes de mon parcours, a été largement guidée par l'ouvrage de Fl. Dupont, *Le plaisir et la loi : du* Banquet *de Platon au* Satiricon (Paris, Maspero, 1977) et m'a permis, en 1999, de reprendre des lectures sur la maison romaine et son ornementation entreprises pour la table ronde « Images romaines » organisée à l'École normale supérieure (24-26 octobre 1996) par Fl. Dupont et C. Auvray-Assayas.

### - Premières expériences de l'enseignement, formation à l'EPHE et débuts de la recherche.

Après une année passée au Lycée Delacroix, en Seine-Saint-Denis, et ayant été titularisée comme professeur agrégé, j'ai décidé de prolonger mes études et de m'inscrire en DEA sous la direction de Fl. Dupont, qui enseignait alors comme Chargée de conférences à l'École Pratique des Hautes Études, à la section des Sciences religieuses (V<sup>e</sup> section). Le choix du sujet, décidé en commun et inspiré à la fois par les séminaires de maîtrise suivis précédemment et par la lecture du livre de Michèle Simondon, mentionné plus haut, sur la mémoire dans le monde grec, s'est porté sur la mémoire dans le monde romain et il m'a semblé plus aisé de commencer par un corpus défini et une question circonscrite, en m'intéressant aux arts de la mémoire (*artes memoriae*), tels qu'ils apparaissent dans les traités oratoires latins (la *Rhétorique à Hérennius*, III, 30 sq., le livre II du *De oratore* de Cicéron et l'*Institution oratoire*, XI, 2 de Quintilien).

La préparation de ce DEA s'est étalée sur deux ans, en raison de mon exercice de l'enseignement dans le secondaire comme titulaire académique dans un lycée, puis dans un collège (classé ZEP, zone sensible) de l'Académie de Créteil, et du cursus propre à l'EPHE, qui nécessitait de suivre de nombreuses heures de cours et de séminaires. Ces différents enseignements constituaient une formation aux méthodes, aux enjeux et aux domaines de l'Anthropologie, dans des aires culturelles très variées (l'Afrique, l'Inde, la Polynésie, etc.) et à toutes les périodes de l'Histoire (Antiquité païenne, monde juif, monde chrétien, Moyen Âge, époques moderne et contemporaine). L'un des cours, assuré par Madame J. Duvernay-Bolens,

visait à donner aux étudiants des éléments d'histoire de l'Anthropologie et des outils méthodologiques.

C'est à l'EPHE, durant ces deux années de DEA, et pendant les années de doctorat ensuite, que j'ai découvert l'importance de la religion des Romains, grâce aux séminaires et aux cours de John Scheid, alors Directeur d'études. Outre le cours de J. Scheid, je suivais, pendant mon DEA, le séminaire de Fl. Dupont et celui de Madame Hatice Gonnet sur les Hittites (« Religion hittite et asianique »), où étaient étudiées les caractéristiques des divinités et des rituels. Dans ce cadre, j'ai eu l'occasion de travailler plus particulièrement sur *Mater Matuta*, pour la religion romaine, et sur la *mappa*, le tissu qu'on jetait dans le cirque pour donner le départ des courses de chevaux.

Mon DEA, intitulé « Images et lieux de mémoire dans la Rome antique », et soutenu en 1992, a donc été consacré à l'étude des arts de la mémoire. Il s'est appuyé sur la lecture du livre de Frances Yates, L'art de la mémoire (traduction de The Art of Memory, 1966), qui est partie de l'Antiquité pour étudier les arts de la mémoire au Moyen Âge et qui a pris au sérieux ces artes en se demandant comment elles avaient pu être mises et place et pratiquées par les Romains, ainsi que sur l'ouvrage d'Agnès Rouveret, Histoire et imaginaire de la peinture ancienne (EFR, 1989). Rappelons que ces artes sont fondamentales dans l'éloquence romaine, puisque la memoria constitue la quatrième partie de l'ars dicendi. En reprenant le détail des textes latins sur leur invention, d'une part, que Cicéron (De oratore, II, 351-354), puis Quintilien (Institution oratoire, XI, 2, 11-17) attribuent au poète grec Simonide de Céos, et sur leur "mode d'emploi", d'autre part (ce sont la Rhétorique à Hérennius, III, 30 et l'Institution oratoire, XI, 2, 18-22 qui donnent le plus de détail sur ce point), il est apparu que les principes de ces artes, qui reposent sur la manipulation et le déchiffrement d'images (imagines) et de lieux (loci), préexistants ou façonnés par l'orateur à son usage, par exemple, une maison (domus)<sup>7</sup>, s'inscrivent plus largement dans une culture de la "lecture" des signes. La théorie et la pratique des artes memoriae montrent que les lieux et les images sont signifiants et déchiffrables et éclairent la façon dont les Romains cultivés et membres de l'élite peuvent à la fois fabriquer, parcourir et "lire" des espaces domestiques ou publics ornés. Cette approche devait aussi beaucoup à l'enquête historique menée sous la direction de Pierre Nora, Les Lieux

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cf. Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 2, 21. Les autres exemples sont « des édifices publics (*opera publica*), un long itinéraire (*iter longum*), le tour d'une ville (*urbium ambitus*) et des tableaux (*pictura*) ». La *Rhétorique à Hérennius*, III, 32 donne aussi comme exemples, outre la maison (*aedes*), un entrecolonnement (*intercolumnium*), un angle (*angulus*), un *fornix*, arc ou arche ou voûte, et « toutes les autres choses semblables » (« *alia quae his similia sunt* »).

de mémoire, et publiée de 1984 à 1992<sup>8</sup>. En outre, l'étude menée dans ce DEA prêtait une grande attention au vocabulaire grec et latin de la mémoire, ainsi qu'au lexique utilisé pour décrire le fonctionnement des artes memoriae (imago, effigies, simulacrum, signum, forma, nota). Les questions liées à l'image de mémoire et aux imagines agentes (les images "agissantes", "vivantes" promues par les traités oratoires) ouvraient sur la problématique de l'exemplum et de l'image exemplaire développée par J.-M. David<sup>9</sup>, sur celle de l'imago funéraire et aussi sur l'importance de la vue, dans la mémorisation et dans l'éloquence. Enfin, l'une des annexes était constituée d'un florilège de textes anciens sur le corps et la mémoire, sujet que j'ai eu l'occasion d'explorer plus tard.

De façon plus générale, le sujet abordé dans mon DEA m'a incitée à poursuivre une enquête sur la mémoire dans la culture romaine de la période de la fin de la République et du Haut-Empire, en sortant du seul champ de la rhétorique et de l'éloquence.

### - Enseignement à l'Université comme ATER et préparation du doctorat

Dans la continuité de mon DEA, je me suis inscrite en doctorat à l'École Pratique des Hautes Études (Ve Section) avec Fl. Dupont, en septembre 1992, sur le sujet suivant : « Mémoires romaines ». Parallèlement, de 1992 à 1996, comme doctorante et professeur agrégé, j'ai eu la chance d'avoir deux postes d'ATER, à l'Université de Nancy II, une première année, puis à l'Université de Lille III pendant trois ans.

À l'Université de Nancy II, où j'ai été accueillie par Fl. Dupont, qui y était alors Professeur, et par Jean Rousselet, Maître de conférences, j'ai été chargée de cours de latin pour étudiants débutants et pour « confirmés », ainsi que d'un cours de littérature, que j'ai consacré à l'étude de la *Guerre de Jugurtha* de Salluste. Cela a été l'occasion de travailler sur les ouvrages de Ronald Syme, *Sallust* (1964) et de Lily Ross-Taylor, *La politique et les partis à Rome au temps de César* (publié en français en 1977), et de mieux connaître, sur le plan historique, la fin de la République romaine. Il m'a paru important pour les étudiants de souligner plus particulièrement certains points, d'abord la façon dont Salluste parlait de son ouvrage : celui-ci n'utilise pas le terme *historia*, pas plus qu'il ne se définit lui-même comme un historien, mais il dit s'attacher à la « *memoria rerum gestarum*, « le rappel des événements passés » (*Guerre de Jugurtha*, 4,

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Les Lieux de mémoire, P. Nora (dir.), Paris, Gallimard, 1984-1992. Voir en particulier la présentation (p. VII-XIII) et l'introduction (p. XV-XLII) de P. Nora, Tome I. La République.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> J.-M. David, « *Majorum exempla sequi*: l'exemplum historique dans les discours judiciaires de Cicéron », dans Rhétorique et histoire. L'exemplum et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval. Table ronde organisée par l'École française de Rome, 18 mai 1979, MEFRM 92, Rome, 1980, p. 67-86.

1). De même, dans la *Conjuration de Catilina*, il est question de *res gestas scribere* (3, 2) ou *perscribere* (4, 2), non pas d'« histoire » et d'« historien », comme le dit la traduction d'A. Ernout (CUF, 1941), en choisissant les faits qui semblent dignes de mémoire (*Catilina*, 4, 2 : « *quaeque memoria digna uidebantur* »). Cette question constituait aussi un point d'appui pour ma recherche en cours sur la mémoire. Les autres points envisagés avec les étudiants sur la *Guerre de Jugurtha* étaient principalement : la représentation de l'altérité barbare et de la romanité, le discours ethnographique (sur l'Afrique et les Numides), la définition de l'*amicitia*, au sens politique et social (entre Romains et royaumes alliés, entre les Romains eux-mêmes avec le phénomène de la clientèle), et l'opposition entre la vieille *nobilitas* et l'*homo nouus* représenté par Marius, autant de questions à la fois historiques et anthropologiques.

Ensuite, de 1993 à 1996, j'ai exercé les fonctions d'ATER à l'Université de Lille III, où j'ai été particulièrement bien accueillie par le Directeur de l'UFR, Laurent Dubois, Professeur de linguistique grecque, ainsi que par Armelle Debru, Professeur de Latin, et Jean-Christophe Jolivet, Maître de conférences de latin. J'ai pu aussi nouer des liens avec Fabienne Blaise, Jacqueline Fabre-Serris, Pierre Judet de la Combe, Françoise Toulze et le responsable de la bibliothèque des Sciences de l'Antiquité, Christophe Hugot.

Au sein de l'Université de Lille, j'ai donné essentiellement des cours de version latine, en première et deuxième années surtout, pour étudiants débutants ou confirmés, inscrits en Lettres classiques et en Lettres modernes, ainsi qu'un cours de grec ancien pour débutants.

L'ensemble de l'équipe enseignante, le personnel administratif (en la personne de Charline Pottier, secrétaire de l'UFR), les étudiants ont rendu ces trois années extrêmement agréables et très fructueuses, à la fois pour ma pratique de l'enseignement à l'Université et pour les recherches à mener pour mon doctorat. Madame Debru, qui a plus tard fait partie de mon jury de thèse, m'a donné l'opportunité de présenter l'état de mes recherches dans son séminaire de maîtrise.

Comme étudiante de doctorat inscrite à l'EPHE, j'ai pu suivre les cours de John Scheid sur les « Religions de Rome », qui m'ont initiée à l'étude de documents épigraphiques (inscriptions de Leptis Magna, procès-verbaux de rituels des Frères Arvales) que je n'avais pas abordés jusque-là. En outre, les cours faits en commun par John Scheid et Jesper Svenbro sur les calendriers grecs et romains, puis sur les mythes (« Comment le mythe et pourquoi ? ») et sur les *Questions romaines* de Plutarque m'ont fait découvrir un très grand nombre de textes et, surtout, de questionnements sur des domaines très variés. Les apports méthodologiques les plus importants pour mon propre travail consistent sans doute dans l'analyse des mythes, qui nécessite de prendre en compte toutes ses composantes, comme G. Dumézil en a montré la

nécessité, et dans la mise au jour du fonctionnement des exégèses antiques, qui mettent en œuvre plusieurs niveaux d'interprétation et accumulent les clés explicatives sans en privilégier une. Les séances de cours étaient suivies par des doctorants (Emmanuelle Valette, Valérie Huet, Sylvia Estienne, Meriem Sebaï, le mathématicien Jean-Marc Couveignes...) et des enseignants (Fl. Dupont, Annie Dubourdieu, Olivier de Cazanove, Nicole Belayche...), avec qui les occasions de réunions amicales n'ont pas manqué, en particulier autour de John Scheid et Jesper Svenbro. Cette ambiance et ces relations ont été d'un grand soutien pendant l'élaboration de la thèse.

En outre, en relation avec la préparation de mon doctorat, j'ai été invitée à faire partie de la SFARA, Société française d'Anthropologie de la Rome antique, créée en 1989 par Fl. Dupont, Annie Dubourdieu et Philippe Moreau en particulier<sup>10</sup>. Cette structure, qui rassemblait des universitaires et chercheurs confirmés, spécialistes de périodes et de champs épistémologiques très variés (Clara Auvray-Assayas, Marc Baratin, Michel Griffe, Odile Ricoux, Aline Rousselle...) et des doctorants ou de jeunes docteurs, a été un lieu intellectuellement très stimulant, m'a permis de présenter mes travaux en cours et de participer à deux événements : les sessions de linguistique et de littérature d'Aussois, du 30 août au 4 septembre 1993, où Emmanuelle Valette et moi avons présenté une communication intitulée « Les animaux à mémoire »<sup>11</sup>, et la table ronde « Images romaines », organisée à l'École normale supérieure (du 24 au 26 octobre 1996) par Fl. Dupont et C. Auvray-Assayas, dans laquelle j'ai présenté une intervention sur « La maison romaine comme image et lieu de mémoire », publiée par la suite<sup>12</sup>. Cette communication avait été précédée d'une présentation, moins formelle, au sein de la SFARA et d'une autre devant les membres d'un petit groupe de recherches réunissant sous le nom d'IMAGO plusieurs docteurs ou doctorantes, en particulier Valérie Huet, Sylvia Estienne, Meriem Sebaï.

Enfin, durant cette période, j'ai pu participer, grâce à André Laks, alors Professeur de Philosophie ancienne à l'Université Lille III, à l'édition de l'encyclopédie *Der Neue Pauly*, en

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Pour une présentation rapide de la SFARA, de son histoire et de ses principes de recherche, voir Ph. Moreau, dans *Corps romains*, Ph. Moreau (éd.), Grenoble, J. Millon, 2002, introduction, p. 5-6.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Communication publiée dans *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 14, Paris, P.E.N.S., 1994, p. 189-205 [= n°1 du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> C. Baroin, « La maison romaine comme image et lieu de mémoire », dans *Images romaines*, C. Auvray-Assayas (éd.), P.E.N.S., 1998, p. 177-191 [= n°2 du volume d'articles].

écrivant l'article « Mémoire », traduit ensuite sous le titre « Erinnerung, Gedächtnis »<sup>13</sup>, et qui portait à la fois sur les mondes grec et romain. L'exercice difficile consistant à écrire une notice de dictionnaire, donc à condenser un grand nombre de données dans un volume très restreint, m'a permis de faire le point sur l'étymologie, grecque et latine, du lexique de la mémoire, sur la mémoire, la réminiscence (ou anamnèse) et le souvenir (*hupomnêma*) dans la philosophie grecque, sur la métaphore grecque de la mémoire comme impression (chez Platon et Aristote), et sur les spécificités romaines de la *memoria* : l'absence de divinisation de la mémoire (là où il existe dans le monde grec la déesse Mnémosyne), l'absence de distinction systématique entre mémoire et réminiscence, la mémoire comme partie de la *prudentia* (cf. Cicéron, *De Inuentione*, II, 160), la relation entre *memoria* et *exemplum*, l'importance de la mémoire pour la vie sociale et religieuse du citoyen romain, l'existence de membres de l'élite pouvant être regroupés sous l'appellation d' « hommes-mémoire » : sénateurs, jurisconsultes, pontifes, augures. Ces différents aspects ont constitué des volets essentiels de ma thèse de doctorat.

# - Retour dans l'enseignement secondaire et soutenance du doctorat

En septembre 1996, n'ayant pas achevé la rédaction de mon doctorat, j'ai réintégré l'enseignement secondaire et exercé comme titulaire remplaçante dans différents lycées et collèges du Val-de-Marne, dont plusieurs étaient situés en ZEP. J'y étais chargée de cours de français, essentiellement, et de latin, n'ayant qu'une seule fois l'occasion d'enseigner le grec. Pendant cette période, j'ai pu bénéficier d'un séjour d'un mois à l'École française de Rome comme boursière, en 1997 (février et juin). La fréquentation assidue de la Bibliothèque du Palais Farnèse ainsi que la possibilité de consulter, grâce à Catherine Virlouvet, alors Directrice des Études de la section Antiquité, les épreuves du deuxième volet de *La mémoire perdue*<sup>14</sup> m'ont permis d'avancer la rédaction de mon mémoire de doctorat et de réfléchir *in situ* à la problématique des lieux de mémoire.

La soutenance de ma thèse de doctorat a eu lieu le 10 janvier 1998, devant un jury composé de mesdames Florence Dupont (Directrice, Professeur à l'Université de Nancy) et Armelle Debru, messieurs John Scheid (Président du Jury), Pierre Gros (Professeur de langue et

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> *Der Neue Pauly. Altertum*, tome 4, H. Cancik et H. Schneider (dir.), Stuttgart/Weimar (J.-B. Metzler), *s. v.* Erinnerung, Gedächtnis [mémoire], 1998, p. 70-71.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine, Rome, E.F.R, 1998. Le premier volet de cette enquête est La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique, S. Demougin (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

civilisations latines à l'Université d'Aix-en-Provence) et Jean-Michel David (Professeur d'Histoire romaine à l'Université de Paris-I Panthéon Sorbonne).

# II. Enseignement comme Maître de conférences à l'Université de Metz et de Rouen (1998-2019)

À la suite de l'obtention de mon doctorat et de ma qualification par le CNU au titre de la Section 8 (Langues et littératures anciennes), j'ai eu la chance d'être recrutée comme Maître de conférences en latin à l'Université de Metz, où j'ai exercé de 1998 à 2002. J'y ai été très bien accueillie par Monique Bile, Maître de conférences en grec, et Denis Roques, alors Professeur de grec et directeur du Département.

### - Enseignement à l'Université de Metz (1998-2002)

Dans ce cadre, une partie de mon enseignement a consisté en cours de méthodologie en langues anciennes (version, utilisation du dictionnaire, apprentissage du vocabulaire et du commentaire de texte) destinés aux enseignants de Lettres classiques de première année, en cours de langue latine (version et thème), à tous les niveaux de la licence, pour des étudiants débutants et confirmés. Pour que les étudiants, en travaillant sur la langue, aient en même temps des notions de civilisation et se familiarisent avec des questionnements de type anthropologique, j'ai choisi d'étudier les textes par groupements de textes – comme on pouvait le faire dans le secondaire pour les œuvres de littérature française –, centrés autour des points suivants : Espaces romains (Maisons et villas à la fin de la République et au début de l'Empire, Negotium urbain et otium rustique); Figures du barbare de César à Ammien Marcellin; Espaces romains / Espaces barbares; La religion romaine dans les textes poétiques et didactiques; L'éducation et la formation oratoire à la fin de la République et au début de l'Empire ; Bons et mauvais princes (Julio-Claudiens et Flaviens); Corps romains, en relation avec la Table ronde organisée par la SFARA en janvier 1999<sup>15</sup>. D'autres groupements ont privilégié la découverte d'un genre : le théâtre comique (avec la lecture de La Marmite de Plaute en œuvre complète), la poésie lyrique.

J'ai également été chargée d'un cours de civilisation grecque et romaine, destiné aux étudiants de Lettres classiques et de Lettres modernes, qui comprenait un cours magistral et des

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir *infra* et le volume édité par Ph. Moreau en 2002.

TD, dont plusieurs étaient assurés par des chargés de cours. Afin de coordonner ces différents enseignements, j'ai mis en place l'utilisation d'un fascicule de textes, qui permettait d'aborder en commun un nombre défini de thèmes et permettait à chacun d'avoir un choix de textes à étudier 16. Les textes y étaient présentés par ordre chronologique et assortis de divers documents (bibliographie, chronologies, cartes, plans...), dans le souci de donner aux étudiants des repères historiques, géographiques et littéraires. Les points abordés étaient les mythes grecs et le monde homérique, les guerres Médiques, le théâtre athénien à l'époque classique, les figures de Philippe de Macédoine, d'Alexandre le Grand, l'Égypte lagide et romaine, pour le monde grec ; la fondation de Rome, Rome comme capitale d'un empire, l'organisation politique, sociale et domestique, la vie religieuse, les rythmes et les espaces de la vie quotidienne, les loisirs et les spectacles, pour le monde romain (limité à la ville de Rome et à l'Italie, sous la République et le Haut-Empire).

Le dernier type de cours que j'ai eu en charge étaient des cours de littérature, parfois communs aux étudiants de troisième année de licence et aux agrégatifs, sur l'une des œuvres au programme de l'agrégation : les *Philippiques* I-IV de Cicéron en 1998-1999, le *Satiricon* (chapitres XXVII-XC) de Pétrone en 1999-2000 – dont j'ai parlé plus haut –, le premier livre de la *Thébaïde* de Stace en 2000-2001, enfin, l'*Andrienne* de Térence en 2001-2002. Ces cours m'ont notamment permis de travailler sur l'invective cicéronienne, de découvrir la poésie flavienne et de réfléchir avec les étudiants sur le théâtre latin en prenant appui sur les analyses de Fl. Dupont, Pierre Letessier et Niall Slater (sur Plaute)<sup>17</sup> pour redonner au texte sa dimension spectaculaire.

Enfin, j'ai dirigé deux maîtrises qui ont abouti à une soutenance, celle de Clothilde Colin, intitulée « La place de l'enfant dans la vie religieuse à Rome. L'enfance, un parcours initiatique », en 1998-1999, et celle de Marie-Christine Czembor, en co-direction avec Monique Bile, sur « *Toga*, *togatus* : Le rôle de la toge dans la vie civique des Romains à la fin de la République et au début de l'Empire », en 2001-2002. Ce travail m'a donné l'occasion de me pencher sur la question du vêtement dans les mondes grec et romain, en utilisant tout particulièrement, outre les ouvrages « classiques » de Lillian M. Wilson sur la toge <sup>18</sup>, le volume collectif *The World of Roman Costume*, édité par Judith Lynn Sebesta et Larissa Bonfante (Madison, University of Wisconsin Press, 1994), et l'article de Marie-Laure Freyburger, « Le

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ce fascicule a été par la suite repris et largement amélioré par Marie-Karine Lhommé, ATER à l'Université de Metz de 2000 à 2004 et aujourd'hui Maître de conférences à l'Université de Lyon II.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Cf. N. Slater, *Plautus in performance. The Theater of the mind*, Princeton, Princeton University Press, 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> The Roman Toga, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1924 et The Clothing of the ancient Romans, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1938.

rôle politique des vêtements dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius » (*Latomus*, 52, 1993, p. 117-128). Ce mémoire de maîtrise s'intéressait plus spécialement à la toge comme uniforme et comme protection du corps du citoyen, à son usage dans l'*actio* oratoire et dans la vie politique, et aux « déviations vestimentaires » (le déguisement de Clodius lors de la fête de *Bona Dea*, la tenue de Luperque revêtue par Marc-Antoine en 44...), autant de questions fondamentales sur le vêtement, que j'ai explorées plus tard.

### - Enseignement à l'Université de Rouen (à partir de septembre 2002)

À la faveur d'une mutation, j'ai quitté l'Université de Metz pour celle de Rouen, où j'enseigne comme Maître de conférences en latin depuis septembre 2002.

### Cours de langue

À mon arrivée, et jusqu'en 2013, j'ai assuré un certain nombre de cours de langue latine, à l'intention des étudiants de Lettres classiques et de Lettres modernes : pour les premiers, initiation au latin en première année (L1), cours de version latine et de thème en deuxième et troisième années (L2-L3), à destination d'étudiants débutants et confirmés, le plus souvent mélangés, ce qui induit un certain effort d'organisation et de pédagogie ; pour les seconds (en 2009-2010), cours de version pour étudiants ayant fait du latin au lycée, ce qui signifiait une (re)mise à niveau. Tous ces cours reposaient sur des exercices réguliers, remis chaque semaine ou bien une fois par quinzaine selon le niveau, sur des mises au point grammaticales et sur la lecture cursive d'un extrait d'œuvre complète, dans le but de faire lire du latin, même pour les étudiants débutants. Ces cours de langue ont été pour moi l'occasion de travailler avec les étudiants sur les méthodes d'apprentissage et de traduction.

J'ai également été chargée de plusieurs cours de concours : cours de thème latin pour l'agrégation de Lettres classiques de 2002 à 2004, puis de 2008 à 2011 ; préparation à l'épreuve orale de latin du CAPES de Lettres modernes de 2002 à 2004, puis, quand cette épreuve a disparu du concours, à l'épreuve de version latine de ce même concours et à celle de l'agrégation de Lettres modernes ; enfin, depuis 2010 (lors d'un nouveau changement des épreuves) et jusqu'à aujourd'hui, cours de version latine pour les seuls agrégatifs de Lettres modernes. En 2011-2012, j'ai aussi assuré une partie du cours de version latine pour le Master 1 enseignement en Lettres classiques. En outre, en 2003-2004, j'ai travaillé sur la pièce de Plaute, Les Bacchides, pour les agrégatifs de Lettres classiques.

Le fait d'avoir des étudiants de différents niveaux relevant du début et de la fin du cursus a toujours représenté pour moi un atout pédagogique, puisqu'il permet à la fois de mesurer l'évolution des étudiants dans la matière concernée et de mieux comprendre leurs progrès et leurs difficultés.

#### • Cours de littérature et de civilisation

J'ai également été chargée du cours de latin pour les étudiants de Master 1 enseignement en Lettres modernes de 2010 à 2013, qui associait l'étude de la langue (pour une faible part), de la littérature et de la civilisation. Cet enseignement a été l'occasion de faire découvrir à un public non spécialiste des genres littéraires latins ou des textes qu'il n'avait pas eu l'occasion d'aborder, notamment le théâtre latin (comédie et tragédie), différents genres poétiques (l'épopée, l'élégie, la satire), l'*Art poétique* d'Horace, le récit en prose (le *Satiricon* et les *Métamorphoses* d'Apulée), en relation avec des questions littéraires caractéristiques des époques ultérieures (de la Renaissance à l'époque contemporaine). Un cours de fin d'année a aussi permis de découvrir le film *Jules César* de Mankiewicz (1953), tiré de la pièce du même nom, et de voir que ces œuvres prenaient appui sur les textes de Suétone et Plutarque. Nous sommes aussi allés visiter le Musée des Antiquités de Rouen, que beaucoup n'avaient jamais vu.

En outre, de 2005 à 2010, j'ai donné des cours aux étudiants de L2 de Lettres classiques sur les pratiques et sur les genres littéraires latins, ce qui nous a permis de nous interroger sur l'existence même des genres dans l'Antiquité et de travailler plus particulièrement sur le théâtre (Plaute, Térence, Sénèque), sur la rhétorique et l'éloquence (*Orator* et *De oratore* de Cicéron, *Dialogue des orateurs* de Tacite, *Institution oratoire* de Quintilien), sur les lectures publiques (*recitationes*). Ce cours avait l'ambition de donner aux étudiants les moyens de situer un texte dans un contexte historique et culturel, et de leur apprendre la méthode du commentaire de textes.

Parallèlement, pendant deux années universitaires (de 2005 à 2007), j'ai dispensé un cours de civilisation romaine pour les étudiants de Lettres classiques de L1, puis de L2, qui visait à leur donner des repères chronologiques et des notions fondamentales sur le citoyen, les catégories sociales, l'espace urbain, etc.

### • Cours de civilisation et d'anthropologie

Une autre série de cours, dans une Unité d'enseignement intitulée « Sources du monde moderne », ouverte aux étudiants de toute l'UFR, a porté sur les « Mythes fondateurs à Rome » en L1, d'une part, et sur « La Grèce vue de Rome », de 2005 à 2009-2010. Le cours sur les mythes a été l'occasion de réfléchir avec les étudiants sur la notion de « mythologie » et de « mythe » (notamment à l'aide de l'article de M. Beard, « Looking harder for Roman myth » <sup>19</sup>), en s'appuyant à la fois sur des travaux d'anthropologie historique et d'anthropologie culturelle (de G. Dumézil, J.-P. Vernant, S. Georgoudi, F. Frontisi, J. Scheid et J. Svenbro...) portant sur les textes et sur les images, et sur des travaux d'historiens consacrés aux mythes romains ou/et à la fondation de Rome. En dehors de la fondation de Rome, qu'on a pu comparer aux mythes de la fondation de Carthage et de l'Alexandrie d'Égypte, il a été question de l'introduction du culte d'Esculape à Rome, du dieu Vertumne, d'Orphée, du tissage, etc. Encore une fois, ces cours ont permis de faire une visite au Musée des Antiquités de Rouen, qui renferme une très belle collection de vases grecs<sup>20</sup>, les statuettes romaines trouvées en 1990 dans un laraire et deux grandes mosaïques, dont l'une (la mosaïque de la forêt de Brotonne) représente Orphée.

Ce cours sur les mythes permettait d'aborder la question des relations entre Rome et le monde grec, qui était au cœur du cours de L3, « La Grèce vue de Rome » et en relation avec mes travaux de recherche sur ce sujet. Qu'est-ce que « la Grèce » ?, comment peut-on définir l'hellénisme et la romanisation ?, quels discours, en latin et en grec, existent sur les origines de Rome et du peuple romain ? que signifient pour les Romains « faire le Grec (*graecari*) » ?, que sont allés voir dans les provinces grecques les *imperatores* et les princes romains ?, autant de points qui ont été abordés à cette occasion, à partir de dossiers textuels (issus des œuvres de Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Tacite, etc.), et qui se sont trouvés enrichis par la réflexion menée en commun avec E. Valette, Fl. Dupont, P. Cordier, d'autres encore, au centre Louis Gernet<sup>21</sup>.

Parallèlement à ces cours qu'on pourrait classer sous l'étiquette « civilisation », j'ai été chargée d'un cours de tronc commun pour les étudiants de Master 1 du Master LIS (Langues,

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> M. Beard, « Looking (harder) for Roman Myth: Dumézil, Declamation and the Problems of Definition », in F. Graf (éd.), *Mythos in mythenloser Gesellschaft: das Paradigma Roms*, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1993, p. 44-64 (traduit par B. Mezzadri, dans *Mythe et mythologie dans l'Antiquité gréco-romaine*, revue Europe, n° 904-905, août-septembre 2004, 190-218).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. *Hommes, Dieux et Héros de la Grèce*, 23 octobre 1982-31 janvier 1983, Musée départemental des Antiquités de Rouen, F. Villard, G. Sennequier, I. Aghion, F. Lissarrague, F. Thelamon *et alii*.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Voir *infra* sur la Table Ronde de 2002, le numéro de *Mètis* et le volume parus en 2005 chez Belin.

Idées, Sociétés) <sup>22</sup>, intitulé « Textes et langues : Approches contemporaines de l'oralité antique », en collaboration avec Philippe Brunet pour les textes grecs (et disponible aussi en enseignement à distance). Il s'agissait de s'interroger sur les pratiques de banquet (*symposion* en Grèce, *cena* et *comissatio* à Rome), afin d'examiner quels types de parole le banquet produit, en particulier la chanson de banquet, à la fois invitation à boire et poème érotique, et de distinguer entre trace écrite de pratiques orales et textes écrits pour être lus, dans une perspective anthropologique et non exclusivement littéraire. Les séances ont porté plus précisément sur la performance poétique orale avec le chant de l'aède dans l'épopée homérique, sur les divertissements visant au plaisir de l'oreille pendant la *cena* (les *acroamata*), sur la lyrique de banquet comme forme littéraire, à partir de textes de Pline le Jeune, Pétrone, Catulle, Horace (les *Odes*). Ce travail prenait appui sur les ouvrages de Fl. Dupont (en particulier, *L'invention de la littérature*), G. Lambin, F. Lissarrague, G. Nagy, S. Perceau, P. Schmitt Pantel et E. Valette<sup>23</sup>.

En outre, de 2005 à 2008, j'ai pu travailler sur plusieurs de mes sujets de recherche dans le cadre d'un séminaire de Master 1, destiné à initier les étudiants à l'anthropologie de l'Antiquité, où il a été question des arts de la mémoire en Grèce et à Rome, de l'image des barbares dans le discours ethnographique de César (*Guerre des Gaules*) et Tacite (*La Germanie*), des « nudités romaines », en relation avec le livre de Pierre Cordier paru en 2005, des cicatrices et autres marques corporelles, de vêtements antiques, en particulier de la toge, du *pallium* et de la chlamyde, et de la question de la ressemblance (*similitudo*) entre ascendants et descendants, plus spécialement entre père et fils.

Plus récemment, et suite à la création en 2010, par plusieurs de mes collègues de Lettres classiques et d'autres Départements, d'une licence pluridisciplinaire appelée « Humanités et monde contemporain » (HMC), puis « Humanités », j'ai été amenée à assurer de nouveaux cours devant un public plus large et plus varié qu'auparavant<sup>24</sup>. De 2013 à 2017, j'ai assuré un

<sup>22</sup> Ce Master regroupait des étudiants d'anglais, d'allemand, de langues romanes, de philosophie et de Lettres classiques. Le thème du cours de tronc commun changeait chaque année.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> F. Dupont, L'invention de la littérature. De l'ivresse grecque au livre latin, Paris, La Découverte, 1994; G. Lambin, La chanson grecque dans l'Antiquité, Paris, CNRS éditions, 1992; F. Lissarrague, Un flot d'images. Une esthétique du banquet grec, Paris, Adam Biro, 1987; G. Nagy, Le meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque, Paris, Le Seuil, 1994; S. Perceau, La parole vive. Communiquer en catalogue dans l'épopée homérique, Louvain/Paris, Peeters, 2002; P. Schmitt Pantel, La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques, Rome, EFR, 1992; E. Valette-Cagnac, La lecture à Rome. Rites et pratiques, Paris, Belin, 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cette licence comprend des enseignements de langues, vivantes et anciennes, de littérature ancienne et de culture antique, de Lettres modernes, de Philosophie, d'Histoire, de Géographie, d'Anthropologie, une initiation au Droit et à l'Économie. Les étudiants qui la suivent sont majoritairement issus de la section L, mais viennent aussi des

enseignement intitulé « Systèmes religieux » (en cours magistral et dans des TD réservés à l'étude de textes). Il s'agissait de faire connaître aux étudiants les polythéismes antiques grec et romain, le judaïsme ancien, le christianisme des origines, le protestantisme et l'Islam. J'ai choisi de prendre comme fil conducteur de cet enseignement la question du sacrifice. Si j'ai pu m'appuyer sur ce que je connaissais des travaux de Louise Bruit Zaidmann et de Pauline Schmitt Pantel pour la religion grecque, de ceux de John Scheid et de Philippe Borgeaud en particulier pour la religion romaine, j'ai été amenée à faire de nombreuses lectures sur la Bible hébraïque et le monde du judaïsme ancien, en m'intéressant notamment aux travaux de Thomas Römer, et j'ai découvert les études d'Alfred Marx sur les sacrifices cultuels de l'ancien Israël<sup>25</sup> ainsi qu'un petit ouvrage très stimulant sur le sacrifice dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament<sup>26</sup>. En outre, le livre de Maurizio Bettini, *Éloge du polythéisme. Ce que peuvent nous apprendre les religions antiques* (Paris, Les Belles Lettres, 2016), sorti en 2014 en Italie, a permis de faire auprès des étudiants de nouvelles mises au point sur les notions de polythéisme et de monothéisme.

En 2013, 2014 et 2016, ce cours a été complété par des conférences, dans le souci d'apporter aux étudiants des éclairages sur d'autres religions et de leur faire connaître des points de vue différents. La première conférence a été faite sur le bouddhisme par M. Stéphane Arguillère, professeur agrégé de philosophie, titulaire d'une thèse et d'une HDR en Histoire des religions et anthropologie religieuse et spécialiste du bouddhisme tibétain, en décembre 2013<sup>27</sup>. La deuxième, en 2014, a porté sur « Le Monde de la bible » et a été faite par M. Jean-Pierre Sternberger, bibliste de l'Église Protestante Unie et docteur en théologie (Ancien Testament). La dernière, donnée en décembre 2016, par Youssef El Aloui, Maître de conférences en espagnol à l'Université de Rouen, a porté sur les minorités religieuses, Mudejars, Juifs et Morisques, en Espagne de 711 à 1609 environ (période d'expulsion des Morisques d'Espagne).

Depuis 2017, ce cours a vu son intitulé et son contenu modifiés : il s'appelle désormais « Mythes et religions ». En plus des religions polythéistes grecque et romaine, du judaïsme et du christianisme anciens, les premiers cours sont consacrés à une réflexion sur les notions de

sections ES ou S. Après la licence, ils ont accès à un très large choix de Masters, dans des universités, des écoles supérieures, des instituts. Les étudiants qui le souhaitent peuvent suivre un parcours « Lettres classiques » et étudier le latin et le grec.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Alfred Marx, *Les systèmes sacrificiels de l'Ancien Testament*, Leyde/Boston, Brill, 2005 et « Tuer, donner, manger dans le culte sacrificiel de l'Ancien Israël », dans Stella Georgoudi, Renée Koch Piettre et Francis Schmidt (dir.), *La cuisine et l'autel. Les sacrifices en question dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 3-13.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Alfred Marx et Christian Grappe, *Le sacrifice : vocation et subversion du sacrifice dans les deux Testaments*, Genève, Labor et Fides, 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> M. Arguillère était venu étudier le latin à l'Université de Rouen, pour mieux lire Thomas d'Aquin.

mythe et de mythologie, à l'aide des ouvrages de P. Veyne, S. Saïd, Ch. Delattre<sup>28</sup> notamment. C'est l'occasion d'une réflexion sur l'articulation des mythes et des pratiques religieuses, sur ce que deviennent dans la littérature, l'art et la politique des époques moderne et contemporaine certaines grandes figures religieuses, en particulier celle de Moïse comme figure libératrice pour le sionisme et pour le mouvement des Droits civiques des Américains noirs au XX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Si les TD sont consacrés principalement à des études de textes (extraits d'Homère, d'Hésiode, de Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Tite-Live, Ovide, Virgile, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, *Ancien* et *Nouveau Testament*), les CM sont accompagnés d'études rapides de documents iconographiques (peintures de vases grecs, bas-reliefs et sculptures des mondes grecs et romains, représentations de Moïse à diverses périodes de l'histoire, images issues du christianisme des origines<sup>30</sup>).

Ce cours, sous ses intitulés successifs « Systèmes religieux », puis « Mythes et religions », a pour but de donner aux étudiants une culture générale dans un domaine où ils ont généralement très peu de connaissances et de les faire réfléchir aux notions essentielles de « mythe » et de « religion ». L'examen prend ainsi la forme d'une étude de textes, accompagnée de l'explicitation d'une citation ayant une portée générale sur l'une ou l'autre religion étudiée, voire sur plusieurs. Le cours est aussi conçu comme une initiation à des questions et des méthodes anthropologiques, dans la perspective des cours d'anthropologie sociale et culturelle qui leur sont dispensés au second semestre de L1 et en L3.

Le dernier type de cours que je souhaite présenter ici est précisément celui d'anthropologie sociale et culturelle dont je suis chargée en L3, depuis l'année universitaire 2014-2015. En relation avec les recherches que je mène sur le corps et les vêtements dans le monde romain, j'ai choisi de consacrer ce cours à l'anthropologie du corps. Les axes principaux en sont les parties du corps et la taxinomie, le sang menstruel, les marques corporelles, en particulier les tatouages, les cicatrices et les envies, enfin le gras et les gros. Les différentes périodes de l'Histoire, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, y sont prises en compte. Le cours repose à la fois sur l'étude d'extraits d'œuvres « classiques » de l'anthropologie du XX<sup>e</sup> siècle pour la

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1992; Suzanne Saïd, *Approches de la mythologie grecque*, Paris, Nathan (coll. Université), 1993; Charles Delattre, *Manuel de mythologie grecque*, Paris, Bréal, 2005. Voir aussi un numéro spécial de la revue *Europe*: *Mythe et mythologie dans l'Antiquité gréco-romaine*, *Europe* n°904-905, août-septembre 2004.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Voir le catalogue de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du judaïsme (14 octobre 2015-21 février 2016), *Moïse, figures d'un prophète*, Paris, Flammarion/ Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voir le catalogue de l'exposition « Chrétiens d'Orient 2000 ans d'Histoire », IMA (Institut du Monde Arabe, Paris), Commissaires de l'exposition : É. Bouffard et R. Ziadé, 26 septembre 2017-14 janvier 2018 (catalogue publié sous la direction de R. Ziadé, Paris, Gallimard, 2017).

désignation du corps et de ses parties (en particulier, La pensée sauvage de Cl. Lévi-Strauss, Do Kamo de Maurice Leenhardt) et pour les représentations de la génération, des fluides corporels et du sang menstruel (notamment l'article de Germaine Dieterlen, « L'image du corps et les composantes de la personne chez les Dogon », paru dans La notion de personne en Afrique noire<sup>31</sup>, le livre Façons de dire, façons de faire d'Yvonne Verdier, dont il a été question plus haut, les travaux de Françoise Héritier), sur des approches plus historiques comme celles des volumes de l'Histoire du corps, dirigée A. Corbin, J.-J. Courtine et G. Vigarello (Paris, Le Seuil, 2005) et des *Métamorphoses du gras* de G. Vigarello<sup>32</sup>, enfin sur des travaux à mi-chemin entre anthropologie et sociologie comme ceux de David Le Breton<sup>33</sup>. Les questions d'anatomie et de dissection sont abordées grâce à l'étude de textes antiques, notamment des extraits des Parties des animaux d'Aristote (dont la distinction entre parties homéomères, ou homogènes, et anoméomères, ou non homogènes et instrumentales, restera en usage dans les traités médicaux jusqu'au début du XIVe siècle), de la Fabrique du corps humain de Vésale, du Discours de la méthode de Descartes et de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ces questions sont abordées en prenant appui sur les ouvrages de V. Dasen et H. King sur la médecine antique et sur les travaux de R. Mandressi<sup>34</sup>. Elles ouvrent aussi sur la relation entre le corps comme microcosme et l'univers comme macrocosme, dont la mélothésie antique<sup>35</sup>, mais aussi les représentations des envies, qui perdurent jusqu'à l'époque moderne<sup>36</sup>, sont des illustrations.

Les différents sujets abordés dans ce cours sont autant d'occasions, pour les étudiants, de faire retour sur leurs propres représentations du corps et des phénomènes biologiques, de réfléchir aux métaphores, lexicalisées ou non, présentes dans la langue, familière ou savante, et

<sup>31</sup> Actes du colloque organisé en 1971 par G. Dieterlen, Paris, L'Harmattan, 1973.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> G. Vigarello, *Les Métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> D. Le Breton, *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985 et *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, 2013<sup>7</sup> (1990<sup>1</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Véronique Dasen et Helen King, *La médecine dans l'antiquité grecque et romaine*, Lausanne, Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé, 2008. Rafael Mandressi, *Le Regard de l'anatomiste. Dissections et inventions du corps en Occident*, Paris, Le Seuil, 2003 et « Dissections et anatomie », dans *Histoire du corps*, A. Corbin, J.-J. Courtine et G. Vigarello dir., Tome 1 : *de la Renaissance aux Lumières* (G. Vigarello dir.), Paris, Le Seuil, 2005, p. 311-333 (chapitre 6).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Voir Odile Ricoux, « *Homo astrologicus* : la mélothésie chez les astronomes latins », », dans Ph. Moreau (éd.), *Corps romains*, Grenoble, Jérôme Millon, 2002, p. 201-223.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Voir Jacques Gélis, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1984 (p. 121-124); Joël Coste, « Les 'envies' maternelles et les marques de l'imagination. Histoire d'une représentation dite 'populaire' », *Bibliothèque de l'école des chartes*, n°158, 2000, p. 507-529; Véronique Dasen, « Empreintes maternelles », *La mère (La madre/The mother)*, A. Paravicini Bagliani (dir.), *Micrologus. Natura, Scienze et Societa medievali*, n°17, Florence, 2009, p. 35-54, repris dans V. Dasen, *Le sourire d'Omphale. Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes, PUR, 2015, p. 153-177.

de remettre en cause, pour reprendre les mots de D. Le Breton, le « modèle hégémonique du corps [...] constitué par le savoir anatomo-physiologique »<sup>37</sup>.

### Direction de travaux

Enfin, j'ai eu l'occasion de diriger quelques travaux de Master qui ont abouti à une soutenance. Deux d'entre eux étaient en relation avec la thématique de la mémoire : l'un portait sur l'étude des *imagines maiorum*, à partir des textes littéraires, l'autre, sur le tombeau comme *monumentum*. Ces deux dernières années, j'ai suivi le travail d'une étudiante qui a souhaité réfléchir sur la question du paysage dans les *Silves* de Stace et les *Lettres* de Pline le Jeune en M1, et sur la définition des *studia* et des travaux littéraires chez ce même Pline le Jeune en M2<sup>38</sup>.

### III. Activités de recherche et publications

- Travaux sur la mémoire
- Arts de la mémoire et Hommes-mémoire

À l'issue de mon doctorat, portant sur les *Mémoires romaines*, j'ai eu l'occasion de reprendre plusieurs des questions que j'y avais abordées, en rectifiant certaines perspectives et en précisant un certain nombre de points, dans des articles et dans le livre qui en est issu, *Se souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire*, paru chez Belin en 2010.

J'ai d'abord été amenée à revenir sur les arts de la mémoire, à l'occasion de deux présentations orales, l'une faite en 2005 au Centre Louis Gernet dans le cadre du séminaire « Valeur et fonction des arts (*technai*, *artes*) », l'autre au sein du Groupe de recherche de Paris-VII « Antiquité au présent » en 2006, qui ont chacune donné lieu à une publication.

La première<sup>39</sup> fait d'abord le point sur les procédés de mémorisation et de remémoration dont on peut trouver des traces dans le monde grec (à propos de Simonide de Céos, du sophiste

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> D. Le Breton, *Corps et sociétés*, op. cit. note 33, p. 193.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Les détails se trouvent dans le CV en annexe 1.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> « Techniques, arts et pratiques de la mémoire en Grèce et à Rome », *Mètis*, N. S. 5, 2007, p. 135-160 [ne figure pas dans le volume d'articles]. Outre les ouvrages consultés pour ma thèse, j'ai pu m'appuyer sur l'ouvrage de Mary Carruthers, Machina Memorialis. *Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002 (traduction de *The craft of thought. Meditation, rhetoric and the making of images, 400-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998).

Hippias, dans les *Dissoi Logoi* ou *Dialexeis*, texte anonyme du début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans plusieurs traités d'Aristote, dans des textes consacrés aux virtuoses de la mémoire, Théodecte de Phasélis, Charmadas et Métrodore de Scepsis, mais aussi Thémistocle et Mithridate). On ignore si ces procédés étaient largement utilisés par les poètes, les sophistes et les rhéteurs, alors qu'à Rome, au contraire, les *artes memoriae* étaient pratiquées par les orateurs. Or la *memoria* oratoire ne vise pas d'abord à reproduire à l'identique (*reddere*, *referre*) une liste de noms, de vers ou un autre type d'énoncé, mais à mettre en œuvre toutes les autres parties de l'éloquence (*inuentio*, *dispositio*, *elocutio* et *actio*) afin de produire un discours persuasif. Le dernier volet de cet article montre les liens entre les arts de la mémoire au sein de l'éloquence et d'autres pratiques reposant aussi sur le lien entre lieu et remémoration : celle du banquet (car c'est dans le contexte d'un banquet, dont les convives ont été écrasés par l'effondrement de la salle, que naît l'art de la mémoire, d'après la légende étiologique transmise par Cicéron) et surtout celle de l'identification des cadavres telle qu'elle apparaît dans la *Pharsale* de Lucain (II, 160 *sq.*)<sup>40</sup> et dans la *Phèdre* (1106 *sq.*) de Sénèque.

La seconde publication sur le sujet s'est inscrite dans le programme de recherche du Groupe animé par Fl. Dupont et Claude Calame à l'Université Paris-VII : « Pragmatique d'une forme poétique : de la liste au catalogue », qui prenait appui sur le livre de Sylvie Perceau, La parole vive. Communiquer en catalogue dans l'épopée homérique 41 et qui a donné lieu à une publication collective, éditée par E. Valette : L'énonciation en catalogue, en 2008. Elle posait la question suivante : « les arts de la mémoire latins servent-ils à mémoriser et à produire des énoncés sous forme de listes<sup>42</sup>? ». Si les listes, de lieux (loci) ou d'images (imagines), sont présentes comme outils dans les pratiques de mémorisation et de remémoration de certains rhéteurs grecs (en particulier, Métrodore de Scepsis connu pour avoir trouvé 360 loci dans les signes du zodiaque et d'autres, mentionnés par la Rhétorique à Hérennius, III, 38-39, mais dont on ne connaît pas les noms), si certains personnages de la tradition grecque et romaine (Thémistocle, Cyrus le Jeune, Lucius Scipion Asiaticus, Cinéas, ambassadeur à Rome du roi Pyrrhus) sont connus pour avoir été capable d'enregistrer et de donner à la demande des listes de noms propres et d'autres, comme Sénèque le Père et Hortensius, pour avoir pu reproduire à l'identique une liste de vers ou de noms d'objets, en jouant avec leur ordre, l'idéal de la pratique oratoire romaine est tout le contraire de la production ou de la reproduction d'un énoncé sous

-

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Sur l'importance de la mémoire chez Lucain, voir désormais F. Galtier, *L'empreinte des morts. Relations entre mort, mémoire et reconnaissance dans la* Pharsale *de Lucain*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Louvain-Paris-Dudley (Mass.), Peeters, 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> « Les arts de la mémoire latins servent-ils à mémoriser et à produire des énoncés sous forme de listes ? », *Textuel*, n°56, novembre 2008, p. 139-166.

forme de liste. Les « exhibitions mnémoniques », à Rome, sont soigneusement distinguées de la véritable éloquence, qui vise à prononcer un discours que l'on a soi-même préparé mentalement grâce à sa mémoire (dans la phase de *cogitatio*) et à tout ce que celle-ci a permis d'emmagasiner (la *copia rerum et uerborum*).

Ces aspects de la mémoire dans le monde romain ont été repris dans le livre *Se souvenir à Rome*, plus spécialement dans les chapitres VI, VII et X, qui portent respectivement sur les « Hommes-mémoire », les « Techniciens de la mémoire » et « Les arts de la mémoire ». La présentation des deux articles cités précédemment a permis d'apercevoir qui sont ces « Hommes-mémoire » : il s'agit de figures du pouvoir politique et militaire dont la mémoire exceptionnelle des noms propres et des langues est à la fois un outil de gouvernement et un élément de prestige. La mémoire des noms propres est mise en œuvre, à Rome, dans le rituel social de la *salutatio*, qui fait partie de l'exercice des relations de clientèle, et, comme telle, elle constitue un atout dans la carrière politique. Ceux qui ne peuvent retenir le nom d'autrui ont un *nomenclator*, esclave chargé de s'en souvenir pour eux – il fait partie des « techniciens de la mémoire » –, mais montrer qu'on méconnaît le nom de ses *amici* et de ses *clientes* est susceptible de diminuer le crédit dont on jouit. En revanche, ceux qui sont doués d'une mémoire fidèle et étendue et qui savent l'utiliser, qu'ils soient magistrats, sénateurs, jurisconsultes ou orateurs, peuvent être considérés comme des archives vivantes.

### • La mémoire et l'espace

Une autre direction présente dans la recherche que j'ai menée sur la mémoire et les *artes memoriae* est celle des lieux et de l'espace. Cet aspect est au cœur de l'article publié au sein du volume *Images romaines*<sup>43</sup>. En partant de la façon dont Quintilien (*Institution oratoire*, XI, 2, 18-20) décrit l'utilisation de la *domus* comme lieu mnémotechnique chargé d'images et dont le parcours est prédéfini, je me suis interrogée sur les pratiques romaines de parcours de l'espace et de lecture des images. La maison romaine apparaît comme un lieu de mémoire, au sens large : dans l'espace urbain, la maison des citoyens connus membres de l'élite fait partie du « paysage mental » des Romains ; la demeure aristocratique et en particulier l'*atrium*, qui renferme des

-

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> « La maison romaine comme image et lieu de mémoire », dans *Images romaines*, C. Auvray-Assayas (éd.), P.E.N.S., 1998, p. 177-191 [= n°2 du volume d'articles].

imagines maiorum, sont un conservatoire de la mémoire familiale<sup>44</sup>. En outre, il existe un parallèle, formulé dans les traités oratoires, entre l'espace architecturé de la maison et celui du discours : la domus comme l'oratio se parcourent selon un ordre déterminé ; les lieux qu'ils renferment et qui sont successivement abordés sont chargés d'images, de motifs (argumenta) et d'ornements (ornamenta) ; l'ordre selon lequel ils sont mis au jour est sujet à des permutations et à des retours en arrière. La lecture des images (par exemple, celle d'une fresque qui raconte une histoire tirée de la mythologie) peut se faire de façon linéaire ou non, en partant du début, de la fin ou du milieu, de même que les exercices de narration pratiqués chez le rhéteur. Le parallèle entre le parcours de la domus et l'énonciation de l'oratio est non seulement un indice de la pratique des artes memoriae par les orateurs, mais il montre aussi à quel point le discours en train d'être dit est vu comme un chemin, suivi à la fois par l'orateur et par son auditoire, un chemin parsemé d'images qui demandent à être visualisées par celui qui parle comme par ceux qui l'écoutent.

Dans les traités oratoires, le discours n'est pas seulement comparé ou assimilé à une maison avec ses différentes parties : il l'est aussi à un corps humain, comme on a essayé de le montrer dans le mémoire inédit de ce dossier. Les images de l'*oratio-domus* et de l'*oratio-corpus* sont sans aucun doute à mettre en relation avec le parcours d'espace mental auquel se livre l'orateur quand il parle en suivant le procédé des arts de la mémoire, et avec sa performance physique. La pratique de l'éloquence a besoin du corps de l'orateur.

L'étude menée dans le volume *Images romaines* mettait aussi l'accent sur l'importance de la vue. Ce sont à la fois la vue et l'association entre lieu et mémoire qui sont au centre de l'article « Le rôle de la vue dans les arts de la mémoire latins », issu des Journées d'études sur « La vision dans l'Antiquité » organisées par Laurence Villard à l'Université de Rouen en septembre 2003. L'orateur, en préparant et en faisant son discours, produit des images, *imagines* de l'art de la mémoire, images mentales qui lui permettent de visualiser ce dont il parle et images verbales grâce auxquelles il met les faits et les personnages « sous les yeux » (ante oculos) de ses auditeurs. Les images sur lesquelles il s'appuie à la fois pour parler et pour émouvoir (mouere) son public sont suscitées par des lieux et associées à eux. Cicéron, dans le

-

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> C'est dans cette perspective que j'ai étudié un passage du *Thyeste* (641-788) de Sénèque : cf. « Espace théâtral, mythe et mémoire : le palais de Pélops dans le *Thyeste* de Sénèque », dans *Théâtre et mémoire*, Actes du Colloque international organisé par l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Laboratoire Théâtre, Langages et Sociétés, Avignon, 17-19 novembre 1999, A. Bouvier Cavoret (éd.), Paris, Ophrys, 2002, p. 59-77. Le palais de Pélops est une perversion de la *domus* aristocratique comme lieu de mémoire et comme lieu de culte.

De finibus (V, 2), lie explicitement le « pouvoir de rappel » (uis admonitionis) des lieux à leur utilisation dans l'art de mémoire. Les illustrations de ce pouvoir des lieux sont multiples dans la littérature latine, à commencer par le début du livre V du De finibus, qui rassemble Cicéron et ses amis à Athènes, dans les jardins de l'Académie, et où chacun voit celui qu'il admire, philosophe ou auteur. Le souvenir du passé et des absents, déclenché par la vision du lieu, ne peut advenir que dans l'émotion, et il peut provoquer des sentiments de regret (desiderium) et de douleur (dolor). On pourrait considérer que tout lieu qui déclenche la remémoration est un monumentum, un aide-mémoire ; c'est là la fonction principale du tombeau, désigné en latin par ce terme. Cependant, si ce mot, précisément, est absent du dialogue qui ouvre le livre V du De finibus, c'est sans doute que la mémorisation des grands hommes (summi uiri) passe par une autre voie, celle du modèle, exemplum, qu'il faut suivre et imiter.

Cette question de l'exemplum et des traces à suivre a été développée dans un article publié en 2010, sur lequel je reviendrai, mais elle a aussi été reprise dans une communication sur « Les uestigia comme traces du passé et lieu de l'imitation », présentée au colloque « La mémoire en pièces : Modalités d'élaboration de la mémoire dans les textes grecs et latins jusqu'à la Renaissance », organisé par Anne Raffarin-Dupuis en novembre 2016 à l'Université de Paris-IV Sorbonne (publication à paraître dans les classiques Garnier). Il a d'abord fallu distinguer les uestigia, qui sont des traces, des « ruines », auxquelles les uestigia sont trop souvent assimilés en français, sans doute sous l'influence du mot « vestiges », alors que la langue latine désigne les secondes par d'autres termes : ruinae, reliquiae, parietinae. En outre, ce sont le regard et la parole de ceux qui voient des traces et les commentent, dans un paysage urbain ou sur le site d'un champ de bataille, qui en font des signes du passé. Ce ne sont donc pas seulement les monuments (monumenta) qui sont porteurs d'une mémoire individuelle, familiale ou collective<sup>45</sup>, mais bien aussi les *uestigia*. Ce terme, comme celui de *monumentum*, est un marqueur d'ancienneté et il a une valeur méliorative. Enfin, un nouvel examen des diverses expressions latines qui signifient « marcher sur des traces » a montré à quel point l'imitation de modèles, dans les domaines de l'éloquence, de la vie politique, du métier militaire, est un élément indispensable de la formation des citoyens membres de l'élite.

Les recherches que j'avais entreprises dans ma thèse sur le lexique de la mémoire et en particulier sur le terme *monumentum* ont été reprises dans mon livre *Se souvenir à Rome* (2010,

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Sur cet aspect, voir *Se souvenir à Rome* 2010, p. 224-230.

p. 33-37). J'y explique aussi pourquoi je n'ai pas spécifiquement étudié le phénomène auquel les historiens modernes donnent le nom de *damnatio* ou *abolitio memoriae*, qui concerne la fabrication et la transmission de la mémoire collective et qui constitue un sujet en soi. Cette question a été, en revanche, abondamment traitée dans la série d'ouvrages coordonnée par S. Benoist, A. Daguet-Gagey et C. Hoët-van Cauwenberghe. Nous avons eu l'occasion d'échanger sur ces sujets à deux reprises au moins : j'ai été intégrée dans le groupe de recherche « *Monumenta*, traces écrites et figurées de la mémoire dans l'Empire romain », inscrit dans l'Axe 2 : « Institutions, cités, sociétés » du centre ANHIMA et commun avec le laboratoire de Lille Halma-Ipel, de 2010-2013 et, à ce titre, j'ai pu présenter mon livre devant les membres de ce groupe en janvier 2011. En outre, j'ai été invitée à participer aux travaux du colloque international « Une mémoire en actes : Espaces, figures et discours », organisé par S. Benoist et C. Hoët-Van Cauwenberghe à l'Université de Lille en septembre 2013, en présidant une séance de cette rencontre.

# • La mémoire comme caractéristique identitaire

En 1993, à l'invitation de Fl. Dupont, E. Valette et moi-même avons présenté une communication à Aussois, lors des Sessions de linguistique et de littérature de Lalies, en compagnie d'autres membres<sup>46</sup> de la SFARA, qui avait été créée un peu plus de trois ans avant (en novembre 1989). C'était là une occasion de présenter des exemples de recherche anthropologique sur l'Antiquité et, pour de jeunes chercheurs comme nous l'étions, l'opportunité de parler devant un auditoire à la fois savant et bienveillant. Réduisant une enquête plus large sur la mémoire et le corps, nous avions choisi de nous consacrer au discours des Anciens sur des animaux particulièrement doués de mémoire, des « animaux à mémoire »<sup>47</sup>, par exemple l'éléphant, comme certains sont à plume ou à poil. Si, de façon générale, la raison est, dans les textes anciens, ce qui caractérise l'homme par rapport à l'animal, la mémoire est attribuée en partage à la fois à l'homme et à certains animaux, aussi bien chez Aristote (*Métaphysique*, I, 1, 1-5) que chez une série d'auteurs (Pline l'Ancien, Plutarque, Élien) qui rapportent des anecdotes étonnantes (des *mirabilia*) sur la mémoire animale. Les discours sur la mémoire ou plutôt sur les différents types de mémoire des animaux font apparaître que la

<sup>46</sup> Clara Auvray-Assayas (représentée par Thierry Éloi), Fl. Dupont, Michel Griffe, Aline Rousselle.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> C. Baroin et E. Valette-Cagnac, « Les animaux à mémoire », », *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 14 (Aussois, 30 août-4 septembre 1993), Paris, P.E.N.S., 1994, p. 189-205 [= n°1 du volume d'articles].

mémoire est aussi une « mémoire du présent », c'est-à-dire une mémoire qui sert à agir<sup>48</sup> et à savoir se comporter dans une situation donnée (par exemple, pour savoir quel chemin prendre). Ils servent aussi à décrire et à penser la relation entre maître et esclave, l'animal étant une figure possible du *seruus*. Comme l'esclave, l'animal, en particulier domestique, qui a de la mémoire et qui est fidèle, se souvient des bienfaits (*beneficia*) de son maître. L'animal sauvage (par exemple, le lion d'Androclès) peut être donné comme capable de reconnaissance (*gratia*) et, par là, être pris dans une relation d'*amicitia* avec son bienfaiteur. L'étude de la *memoria* animale a permis de dégager le rôle joué par la mémoire dans les échanges de bienfaits, fondateurs de l'amitié à Rome, et sa relation étroite avec la gratitude, opposée à l'ingratitude comme la mémoire l'est à l'oubli (*obliuio*) <sup>49</sup>.

### La mémoire et le corps

Qu'il s'agisse de l'homme ou de l'animal, la mémoire apparaît comme une caractéristique identitaire qui permet de vivre en société. Cette question a fait l'objet de la communication intitulée « Corps et mémoire à Rome » que j'ai présentée à la Journée d'études organisée par Bernard Deforge et Christine Dumas-Reungoat à l'Université de Caen en 2003<sup>50</sup>. Le point de départ en est la définition que Cicéron donne de l'homme (homo) dans le De legibus (I, 22) comme « un être vivant (animal) [...] qui a de la mémoire (memor) »<sup>51</sup>. Sans cette mémoire, mémoire de son propre nom, mémoire du nom des autres et des relations que l'on entretient avec eux, la vie sociale n'est plus possible. Les modifications de l'état du corps, causées par la vieillesse, par l'absorption de « nourritures d'oubli », comme le lotus ou, plus simplement, le vin, altèrent ou même font disparaître la mémoire, provoquant des troubles du comportement. Dans les textes anciens, la question n'est pas de savoir si la mémoire est du côté de l'animus, de la mens ou de l'ingenium, ou bien du côté du corpus, car il n'y a pas de séparation systématique ni tranchée entre « l'esprit » ou « l'âme » d'un côté et le corps de l'autre, mais bien plutôt d'observer les dysfonctionnements que produit l'oubli dans la conduite

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Sur la mémoire-action, distinguée de la mémoire-connaissance, voir M. Simondon, *La mémoire et l'oubli dans la pensée grecque jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. 18. Voir aussi *Se souvenir à Rome* 2010, p. 175-181 sur la mémoire des soldats.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cette question était au cœur de l'exposé de Michel Griffe (« Don et contre-don dans le *De Beneficiis* de Sénèque », *Lalies*, 14, 1994, p. 233-247.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> « Corps et mémoire à Rome », Actes de la Journée d'études du CERLA (Centre de Recherche sur l'Antiquité), Groupe de Recherche « Mythe et Psyché » : « Corps réel et corps imaginaire dans les mondes ancien et moderne », Université de Caen, 10 octobre 2003, *Kentron*, n°19, 1-2, 2003, p. 159-178 [= n°5 du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> C'est aussi le point de départ et le titre du chapitre II du livre *Se souvenir à Rome* 2010 (« L'homme, *animal memor* », p. 50-72).

d'un individu et dans les relations interpersonnelles. En outre, le lien particulier qui existe entre la mémoire et certaines parties du corps – surtout l'oreille<sup>52</sup> et l'estomac (*stomachus*) – indique que ce qui est mémorisé est vu comme « incorporé », « emmagasiné » dans le corps qui est capable de le réutiliser.

Les cicatrices constituent elles aussi un marqueur de l'identité : ce sont des signes caractéristiques (notae), qui peuvent permettre de reconnaître un individu. Ce sont les traces (uestigia) d'un événement passé, dont elles constituent le rappel (recordatio) 53. C'est là leur lien le plus évident avec la mémoire. Cela a été mon « entrée » dans la question spécifique du corps lorsque les membres de la SFARA ont choisi de travailler sur ce sujet et ont organisé un colloque, en janvier 1999, au Collège international de Philosophie et à l'École Normale Supérieure. Ph. Moreau, dans l'introduction du volume collectif issu de ce colloque, Corps romains, a montré à quel point le corps était un sujet anthropologique, « parce qu'il recoupe les catégories essentielles de perception et de classement du monde physique et social »54. Il a permis de poser des questions de taxinomie, de genre, de soin du corps (avec le maquillage), de fluides corporels, de réfléchir sur les rituels sociaux qui mettent en jeu le corps, sur des « techniques », pour reprendre le terme de M. Mauss<sup>55</sup>, et des pratiques du corps, qu'il s'agisse du travail de l'esclave, de l'entraînement physique et athlétique ou de la lecture. Ce sujet permettait aussi, comme le rappelle Ph. Moreau dans son introduction, de croiser les approches et les points de vue (historique, philosophique, littéraire, iconographique) et de confronter des discours savants (celui de la philosophie, de la médecine, du droit) avec « les conceptions communes à la société romaine<sup>56</sup> ».

Dans un travail sur la cicatrice, il importait d'abord d'examiner toutes les occurrences textuelles de ce terme, afin de définir la pathologie des cicatrices mais aussi de comprendre l'imaginaire latin de cette marque corporelle. Associées à l'écoulement du sang et à l'humidité, les cicatrices mettent physiquement le corps en danger. Elles lui font aussi courir un risque esthétique : si les cicatrices de blessures reçues au combat et visibles sur la poitrine sont le signe de la *uirtus* de celui qui les porte, le citoyen qui a de telles marques sur le visage est défiguré, au sens propre : il n'a plus le visage d'un homme libre, mais celui d'un non-Romain qui peut

<sup>56</sup> Ph. Moreau, *ibid*.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Le lien entre mémoire et oreille a été exploré dans un exposé fait au séminaire de Philippe Moreau, à son invitation, à l'Université de Caen en mai 2003, et repris dans *Se souvenir à Rome* 2010 (p. 60-68).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Cf. Ovide, Amores, III, 8, 19; Quintilien, Institution oratoire, II, 15, 6.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Ph. Moreau (éd.), *Corps romains*, Grenoble, J. Millon, 2002, introduction (p. 6).

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> M. Mauss, « Les techniques du corps », publié dans *Journal de Psychologie*, XXXII, n°s 3-4, mars-avril 1936 et repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

porter des scarifications<sup>57</sup> ou celui d'un esclave. Le corps de l'esclave est par excellence celui qui est marqué par les cicatrices, traces de coups dans le dos, ou marques infamantes (*stigmata*) sur le visage. Le contre-modèle que constitue le corps de l'esclave et le fait que les cicatrices (sur le visage et dans le dos en particulier) soient responsables d'un « déshonneur » (*dedecus*, *dehonestamentum*) du corps permettent de comprendre que ces marques corporelles sont associées à la fois à la laideur et à la honte, *turpitudo*. La cicatrice met donc en danger le corps du citoyen sur un plan esthétique et moral à la fois. C'est pour cette raison que le dévoilement des cicatrices, en particulier dans le cadre oratoire, ne se fait qu'à titre exceptionnel, en étant le plus souvent accompagné de la parole.

Les résultats de ce travail ont été présentés, après publication, lors des Journées doctorales organisées à Fribourg et Neuchâtel par Véronique Dasen, Vincent Barras et Jean-Jacques Aubert du 16 au 18 novembre 2005 sous le titre « Langages et métaphores du corps »<sup>58</sup>. Les questions et remarques des participants (V. Dasen, P. Brulé, F. Lissarrague, J. Wilgaux) ont enrichi ma réflexion et m'ont amenée à préciser certains points. Ainsi, on ne connaît pas l'étymologie du mot *cicatrix*, qui ne peut être rapproché linguistiquement du lexique de la sécheresse (l'adjectif siccus, le verbe siccare, le nom siccitas), alors qu'il y a bien un lien sémantique entre le processus de cicatrisation, tel qu'il est décrit par les textes, et l'assèchement de la plaie. Certains éléments de l'article peuvent être complétés grâce à des ouvrages publiés ultérieurement : Pierre Cordier a montré que la tumeur inguinale que découvre sans le vouloir, lors d'une contio ad Quirites, en 167 av. J.-C, l'ancien consul Marcus Servilius, au moment où il montre ses cicatrices afin d'attester sa *uirtus* et, dès lors, son crédit auprès de ses concitoyens (Tite-Live, XLV, 39, 17-19), « passait pour la séquelle d'une activité sexuelle excessive »<sup>59</sup>. Cependant, ce qui importe aussi, c'est l'interprétation que M. Servilius fait de ce signe du corps : il précise que ce mal lui vient des jours et des nuits passés à cheval pour le service de l'État. Les signes du corps sont ce que la lecture qui en est donnée en fait. En outre, la question de la représentation des cicatrices dans des portraits, en particulier dans la sculpture, a été traitée dans le détail par V. Dasen, qui a montré que « les représentations figurées ne correspondent

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Voir Pétrone, *Satiricon*, 102, 15 : Giton proteste contre l'idée d'Eumolpe de le travestir, avec ses compagnons, en esclaves éthiopiens (*serui Aethiopies*, 102, 13), en disant : « dis-moi, pouvons-nous aussi [...] nous rendre avec un fer les cheveux crépus (*crines calamistro conuertere*), nous taillader le front de cicatrices (*frontes cicatricibus scindere*), [...] nous faire une barbe à la mode africaine (*barbam peregrina ratione figurare*) ? » (traduction A. Ernout, CUF, 1923). Il est probable que ces cicatrices, énumérées avec d'autres caractéristiques ethniques, sont des scarifications originelles, non des marques imposées par les maîtres.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Sur ces rencontres, voir V. Dasen et J. Wilgaux (éd.), *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, Rennes, PUR, 2008, introduction des éditeurs scientifique du volume, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> P. Cordier, *Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 116-117. M. Servilius s'oppose à Servius Sulpicius Galba, qui est défavorable à l'octroi du triomphe à Paul Emile ; il raille son corps « éclatant et intact » (*corpus « nitens et integrum* »).

pas au topos littéraire », tel qu'il apparaît dans les textes latins de la fin de la République et du début de l'Empire, alors que d'autres marques présentes sur le visage (rides, verrues...) ont pu être représentées<sup>60</sup>. D'autre part, la question du « marquage » punitif sur le front des esclaves fugitifs et des criminels, celle du stigmate imposé systématiquement au personnel servile des ergastules, ainsi que la distinction entre marque imposée au fer et tatouage ont été développées, à la suite d'un article de C.P. Jones, par Yann Rivière dans *Le cachot et les fers*<sup>61</sup>. On dispose aussi maintenant des travaux de Luc Renaut sur le tatouage, qui montrent l'écart, dans ce type de rapport au corps, entre les pratiques des Barbares, d'un côté, et celles des Grecs et des Romains de l'autre<sup>62</sup>. Enfin, j'ai eu l'occasion de faire un dernier bilan sur la cicatrice dans le monde romain de la période classique en rédigeant la notice « Cicatrice » pour le *Dictionnaire du corps* dirigé par Lydie Bodiou et Véronique Mehl, paru tout récemment (mai 2019) ; cela a été l'occasion d'échanges fructueux avec F. Prescendi et L. Renaut<sup>63</sup>.

Dans les recherches que j'ai pu mener sur la mémoire, le corps n'a jamais été absent : dès lors que la mémoire règle les comportements en société, les relations sociales, que c'est la vue d'un objet ou d'un lieu qui déclenche le souvenir, que la mémoire est mise en pratique par l'orateur lorsqu'il prépare et qu'il prononce son discours, qu'elle est convoquée par des gestes (celui de toucher l'oreille pour demander un témoignage, par exemple), c'est bien le corps qui est en jeu. Si celui-ci apparaît plus nettement dans l'article consacré aux cicatrices, la mémoire,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> V. Dasen, « Autour du portrait romain : marques identitaires et anomalies physiques », dans *Le portrait. La représentation de l'individu*, A. Paravicini Bagliani, J.-M. Spieser, J. Wirth (éd.), Florence, Éditions del Galluzo, 2007, p. 17-43 (citation extraite de la page 20). Le portrait d'homme romain qui figure dans l'article de M. Leigh, « Wounding and popular rhetoric at Rome », *BICS*, 40, 1995, p.195-212, sur les planches 17a et 17b (buste d'un inconnu conservé à l'Albertinum de Dresde) ne représente pas clairement une cicatrice au visage, mais des joues extrêmement creusées et des rides profondes.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> C. P. Jones, « *Stigma*: tatooing and branding in Graeco-Roman Antiquity », *JRS*, 77, 1987, p. 139-155. Y. Rivière, *Le cachot et les fers. Détention et coercition à Rome*, Paris, Belin, p. 279-294. Voir aussi A. Nagy et F. Prescendi, « Stigmate » dans *Dictionnaire du corps dans l'Antiquité*, L Bodiou et V. Mehl (dir.), Rennes, PUR, 2019, p. 597-598.

Sur les cicatrices comme *notae* permettant d'établir l'identité d'un esclave et de le reconnaître, voir le chapitre III de l'inédit.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Voir notamment Luc Renaut, « "Mains peintes et menton brûlé": la parure tatouée des femmes thraces », dans *Parures et artifices : le corps exposé dans l'Antiquité*, L Bodiou, F. Gherchanoc, V. Huet et V. Mehl (éd.), Paris, L'Harmattan, 2011, p. 191-216; « Marquages tégumentaires », dans *Dictionnaire du corps dans l'Antiquité*, L Bodiou et V. Mehl (dir.), Rennes, PUR, 2019, p. 382-385.

<sup>63 ...</sup> et aussi de quelques corrections : celui dont la blessure ancienne se rouvre, au point de provoquer sa mort, la veille de la célébration de son triomphe (cf. Asconius, commentaire de Cicéron, *Contre Pison*, p. 14 Clark) est C. Aurelius Cotta, non P. Sulpicius. Quelques textes (par exemple Dion Cassius, LIV, 14, 2) ont aussi été ajoutés au dossier de textes.

qui organise le rapport à soi<sup>64</sup>, qui est liée à l'action et au moment présent, est bien une mémoire du corps en tant qu'elle concerne l'ensemble de la personne agissante.

# Questions d'identité

# • Le rapport de Rome à la Grèce

D'octobre 2001 à mai 2003, P. Cordier, Fl. Dupont, V. Huet et E. Valette ont organisé et animé un séminaire au sein du Centre Louis Gernet à propos des « Façons romaines de faire le Grec ». Une Table ronde a eu lieu en octobre 2002 à l'EHESS, qui posait avec humour la question « Et si les Romains avaient inventé la Grèce ? ». Cette question avait notamment pour but de rappeler que les termes français « Grèce » et « grec » viennent du latin<sup>65</sup> et que « la Grèce » n'existait pas, en quelque sorte, avant la conquête romaine. Bien entendu, cette Grèce, *Graecia*, se composait de plusieurs provinces (dont la province d'Achaïe, créée en 146, et celle d'Asie, organisée en 128-126). « La Grèce » est ainsi, en partie, une fiction, construite par ce que les Romains en disent, et elle a, à côté de sa dimension géographique et historique, une dimension idéale et imaginaire. Il n'y a pas là une banale affaire de mots, car c'est en passant par la langue, en donnant un sens autre que purement géographique à des adjectifs comme *graecus* et *corinthius* (corinthien), en détournant le mot autant que l'institution du « gymnase » pour constituer les thermes, que les Romains fabriquent une Grèce à leur usage.

La relation de Rome à « la Grèce », donc, était abordée dans une perspective anthropologique, selon différents points de vue, et concernait plusieurs champs épistémologiques : la vie religieuse et cultuelle (en particulier avec le « rite grec » analysé par J. Scheid), la vie sociale et culturelle (l'*otium* et ses pratiques : le banquet, les jeux, le gymnase, les bains), l'art, la vie des lettrés et des philosophes, la représentation de la ville (Rome, Athènes, Alexandrie). Ces questions prenaient place alors dans une réflexion plus vaste, menée essentiellement par des historiens, en France, en Angleterre et aux États-Unis, sur les questions d'identité et de relations entre les cultures, et notamment sur ce que l'on a coutume d'appeler « hellénisation » et, surtout, « romanisation », concept souvent remis en cause au profit d'approches, plus anthropologiques, valorisant le mélange des cultures et les identités

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Voir le chapitre V de *Se souvenir à Rome* 2010, « La mémoire et l'oubli de soi » (p. 108-123) : la mémoire assure une cohérence et une permanence de l'identité ; elle est constitutive de l'être moral et social.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> L'adjectif grec « *Graikos* » est très peu employé et seulement à partir d'Aristote. Il est probable qu'il est formé sur le latin *Graecus*.

multiples<sup>66</sup>. À une quête des identités « authentiques » et figées, le séminaire et les livres qui en sont issus ont préféré la recherche sur des identités en acte ou dans l'interaction, des identités conçues comme des processus dynamiques.

Outre deux volumes parus en 2005, que je vais présenter ensuite, ces questions ont nourri une réflexion sur les identités politiques et culturelles qui a pu se développer au sein de l'ERIAC, équipe d'accueil de l'Université de Rouen, à l'époque où les axes de recherche étaient les suivants : Identités, Affects, Conflits. Dans le cadre du premier de ces axes, Anne-Lise Worms, Maître de conférences de grec à Rouen, et moi-même avons présenté en 2006 une communication intitulée « Les identités culturelles en Grèce et à Rome », qui a ensuite été publiée en ligne sur le site de l'ERIAC (cette publication n'est plus accessible aujourd'hui). Elle commençait par une interrogation portant sur le lexique et sur la définition de l'identité : si, en français (ou en anglais), le mot identitas a une origine latine, ce terme est une création tardive du IVe s. après J.-C., utilisée en particulier par les théologiens chrétiens pour définir la Trinité. Quant au terme de latin classique notitia, il peut désigner l'identification d'un individu (qui se fait grâce à des signes distinctifs, *notae*), non son identité<sup>67</sup>. Il n'existe pas non plus en grec de terme désignant l'identité au sens moderne. Nous nous sommes aussi interrogées sur les adjectifs, grecs et latins, correspondant au français « grec », au sens des adjectifs Romanus, Latinus, Graecus, mais aussi des noms tardifs romanitas, hellenismos et latinitas<sup>68</sup>. Ces termes sont rarement neutres et demandent toujours à être contextualisés. Les questions « Qu'est-ce qu'être grec ? », « qu'est-ce qu'être romain ? » sont des questions posées par des Modernes, qui donnent autant à « l'identité » qu'aux mots « grec » et « romain » un contenu spécifique. Notre intervention visait aussi à montrer que la question des identités était, depuis les années 1990, un objet de recherche très fécond chez les Antiquisants, qu'ils travaillent sur le monde

\_

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Sur ces questions, voir P. Cordier, « *Varius in omni genere vitae* : l'acculturation, les identités, le métissage et les faits culturels romains entre histoire et anthropologie », dans le N.S. de *Mètis* (p. 295-305) dont les références figurent ci-dessous note 69. Sur le concept de romanisation, les critiques qui en sont faites, les concepts qui lui sont substitués (acculturation, créolisation…), voir aussi Patrick Le Roux, « La romanisation en question », *Annales ESC*, 2004/2, p. 287-311 (p. 310 : pour l'auteur, « La "romanisation" demeure un outil méthodologique indispensable […] »).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Voir P. Cordier, « Remarques sur les inscriptions corporelles dans le monde romain : du signe d'identification (*notitia*) à la marque d'identité (*identitas*) », *Pallas*, 65, 2004, p. 189-198

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Sur le terme *hellenismos*, voir M. Casevitz, « *Hellenismos*. Formation et fonction des verbes en *-izô* et de leurs dérivés », dans Hellenismos. *Quelques jalons pour une histoire de l'Antiquité grecque*, S. Saïd (éd.), Leyde, Brill, 1991, p. 16: ce terme, apparu à la renaissance est un « concept rétrospectif ». Le terme *latinitas* en est un calque et désigne d'abord la « correction linguistique » du latin (cf. F. Desbordes, « *Latinitas*: constitution et évolution d'un modèle de l'identité linguistique », dans Hellenismos 1991, p. 33-48). Enfin, *romanitas* est employé par Tertullien (*De pallio*, IV, 1) pour définir une identité opposée à ce qui serait une identité punique d'avant la conquête romaine.

grec ou sur le monde romain, qu'ils soient historiens ou littéraires, et à faire un rapide bilan de la bibliographie existant sur ce sujet. Nous avons repéré que cette recherche, qui repose à la fois sur l'histoire des institutions et sur l'étude de la « culture matérielle » (les monnaies, les œuvres d'art, les monuments, les fêtes, les rites, le corps, le vêtement, etc.) avait trois orientations principales : l'identité politique des collectivités civiques, en relation avec un pouvoir « supracivique », en particulier l'Empire romain, l'identité culturelle propre à certaines communautés et l'identité individuelle en relation avec la conscience ou l'image de soi. Le point commun de ces trois types d'identité est sans doute qu'elles ne sont pas fixées une fois pour toutes ni homogènes, mais qu'elles sont des constructions mouvantes.

À la suite des travaux menés dans le séminaire du Centre Louis Gernet, travaux qui ont été très stimulants, riches d'échanges et de discussions, deux volumes ont été édités en 2005 : l'un, dans la revue Mètis, dirigé par V. Huet et E. Valette, a gardé pour titre la question posée lors de la Table ronde<sup>69</sup>; l'autre a pris la forme d'un livre collectif, Façons de parler grec à Rome, dirigé par F. Dupont et E. Valette-Cagnac (paru chez Belin), davantage centré sur les questions de langue (en particulier celle du bilinguisme), ainsi que sur les formes et les pratiques « littéraires » (le théâtre, la philosophie, l'éloquence). J'ai tout d'abord participé au séminaire en présentant une communication intitulée « Voir le mémorable : imperatores et principes dans les provinces grecques », le 7 février 2002, et une autre qui portait le titre « La Grèce des Romains dans la Ville et les provinces : parcours, gestes, discours autour des lieux de mémoire », lors de la Table Ronde. Ces deux interventions ont été reprises dans le numéro de Mètis, d'une part dans l'introduction de la IIIe partie écrite en commun avec E. Valette, et d'autre part dans un article de ce numéro<sup>70</sup>. Cet article part de la façon dont les Anciens, en particulier Vitruve, et les archéologues et historiens d'art de l'époque contemporaine utilisent les termes « grec », « étrusque », « romain », « corinthien », « égyptien », « lydien », etc. pour décrire et définir les monuments antiques : ces adjectifs renvoient à une origine ethnique, mais ils ont surtout une valeur classificatoire pour désigner des types, des ordres, des styles architecturaux (voire un matériau, car l'adjectif « corinthius » peut renvoyer au bronze). Même si, pour les styles comme pour les identités, c'est le mélange qui domine, il y a souvent chez les Modernes un souci de distinguer, dans la construction et l'aspect visuel d'un édifice, ce qui

<sup>69</sup> Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?, V. Huet et E. Valette-Cagnac (dir.), Mètis, N. S. 3, 2005. L'introduction du volume, écrite par V. Huet et E. Valette, rappelle la genèse du projet et en montre les enjeux (p. 7-15).

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> « La Grèce des Romains dans l'*Vrbs* et les provinces », *Mètis*, N.S. 3, 2005, p. 189-213 [= n°7 du volume d'articles].

serait « proprement romain » des apports « étrangers », alors même que Vitruve n'utilise jamais le lexique de ce qui est étranger (*externus*, *peregrinus*, etc.) pour parler des éléments non romains dans une construction et qu'il insiste par exemple, dans sa définition des temples hybrides (de style étrusco-grec), sur « le système mixte », sur « l'ouvrage commun » (*opus commune*) créé sur le sol de Rome par les architectes (souvent grecs)<sup>71</sup>. De même que le « rite grec » est inclus dans la religion de la cité de Rome, un temple dont l'ordonnance (*ordinatio*) est « grecque » sur le plan stylistique, est romain par son ou ses commanditaires, sa dédicace, son nom et les cultes qui s'y déroulent. Ce qui donne son sens au monument, ce sont les pratiques qui le font vivre, les discours portés sur lui et les souvenirs qui y sont associés dans la mémoire collective. En outre, la « Rome pure », la Rome d'avant la Grèce, la Rome sans l'Étrurie, que vantent certains discours anciens moralisants, de même qu'une Grèce qui serait meilleure qu'une autre<sup>72</sup>, n'existe pas.

Le deuxième volet de l'article étudie deux « visites » de Romains dans des cités grecques qui sont des hauts lieux de la mémoire culturelle : Cicéron et ses amis à Athènes et Jules César à Troie<sup>73</sup>. Au début du livre V du *De finibus* de Cicéron, dont il a déjà été question ici, Athènes apparaît comme une ville « universitaire » et un conservatoire de la mémoire d'un passé – politique, philosophique, littéraire – prestigieux : « [...] en quelque endroit que nous allions [dans la ville d'Athènes], nous posons nos pas dans de l'histoire (*in aliqua historia uestigium ponimus*) », dit Lucius Cicéron<sup>74</sup>. La métaphore des empreintes de pas dans lesquelles on met les siens permet de comprendre que ce sont les Romains qui vont prendre la suite des Athéniens illustres dans le domaine du savoir. Quant à la ville de Troie, elle est aussi pour Jules César, à qui Lucain, dans la *Pharsale* (IX, 961 *sq.*), fait visiter le site de la Troie d'Homère, le lieu d'une imitation, celle d'Alexandre ; en effet, d'après plusieurs sources antiques, celui-ci s'est rendu à Troie, avant la bataille du Granique, pour rendre hommage à Achille dont il prétendait descendre. L'*imitatio Alexandri* est ainsi au cœur de plusieurs *peregrinationes* des Romains. Chez Lucain, César offre à Troie un sacrifice aux dieux du lieu et aux Lares d'Enée, son ancêtre, rappelant que ceux-ci sont honorés à Lavinium et à Albe, et que le *penus Vestae* abrite le

<sup>71</sup> Vitruve, *De architectura*, IV, 8, 5 (l'expression « système mixte » est issu de la traduction de P. Gros, CUF, 1992).

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Voir Juvénal, *Satires*, III, 60-61 : « Je ne peux, Quirites, supporter une Rome grecque (*Graecam urbem*). Et encore ! qu'est-ce que représente la part des Achéens dans cette lie (*quota portio faecis Achaei*) ? »

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Il avait été question, dans l'intervention faite au séminaire et intitulée « Voir le mémorable... », des *peregrinationes* que font dans les provinces grecques et en Égypte les grands *imperatores* de la République (Paul Émile) ou les princes et membres de la famille impériale (Germanicus, Vespasien, Hadrien). Sur ce sujet, déjà bien étudié, voir l'introduction (« Monuments, parcours, discours : la Grèce imaginaire des Romains ») rédigée avec E. Valette, p. 182-183.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Cicéron, *De finibus*, V, 6. Lucius Cicéron est le cousin germain de Marcus.

Palladium apporté à Rome par le fils d'Anchise. Troie est ainsi pour lui le lieu d'une mémoire à la fois gentilice et "nationale"<sup>75</sup>. Le lien généalogique entre Troie et Rome est aussi actualisé par le sacrifice que célèbre à Troie Lucius Scipion en 190, avant la bataille de Magnésie du Sipyle contre Antiochus III de Syrie. Quant au Palladium, il peut constituer une image de l'« altérité troyenne incluse » : au cœur du temple de Vesta dans la cité de Rome se trouve un souvenir de l'origine troyenne des Romains.

Ce concept d'« altérité incluse », proposé et développé par Fl. Dupont, s'est révélé extrêmement fécond et il a été largement mis en œuvre à la fois dans le numéro de *Mètis*<sup>76</sup> et dans le volume *Façons de parler grec à Rome*<sup>77</sup>. Il permet de comprendre que les Romains ont construit leur identité en s'appropriant et en incluant dans leurs pratiques une partie de la culture grecque ou considérée comme telle, en particulier les activités de l'*otium* (les banquets, les bains), le théâtre, la poésie, l'art, et en en excluant une autre (la pédérastie et la nudité sportive avant tout). La Grèce incluse est en même temps désignée par la langue comme autre, étrangère, venue d'ailleurs. Elle est aussi en bonne part imaginaire – c'est une image de la Grèce archaïque, classique ou hellénistique construite ou reconstruite par les Romains. À l'intérieur même de ce modèle, Fl. Dupont distingue une Grèce interne et une Grèce externe : la Grèce externe est la Grèce illustre d'autrefois, d'où viennent les objets d'art transférés dans des lieux romains publics ou privés ; la Grèce interne est, par exemple, tout ce qui est intégré comme grec dans la langue latine : « le grec des Romains », pour reprendre une expression d'E. Valette<sup>78</sup>, qui dit à la fois la proximité et la distance entre Grecs et Romains.

Pour ma part, je me suis intéressée au domaine de l'art<sup>79</sup>, en prenant comme point de départ la question du bronze corinthien et en m'appuyant sur les réflexions développées par Mary Beard à ce sujet à partir de la notice que Pline l'Ancien (XXXIV, 6) consacre à la naissance de ce matériau. Pline raconte qu'il fut inventé, en quelque sorte, lors de la prise de Corinthe par

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> J'ai eu l'occasion de me pencher de nouveau sur les questions d'identité en relation avec les lieux de mémoire et avec la notion, dans les mondes grec et romain, de « géographie imaginaire » et d'« histoire imaginaire », fabriquées par certains auteurs et certaines cités, dans le compte rendu du livre édité par Anne Gangloff, *Lieux de mémoire en Orient grec à l'époque impériale* (Berne, Peter Lang, 2013), paru dans la *Revue historique* en 2014. L'ouvrage, qui prend appui sur l'enquête de P. Nora, évoque à la fois des lieux qui ont d'emblée une fonction de commémoration (comme Nicopolis) et ceux qui sont devenus des lieux de mémoire par la vertu de la tradition historiographique, antique ou moderne. Mais cela ne fait pas de tous les hauts lieux de la culture antique des lieux de mémoire.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Cf. Mètis N.S.3, 2005, p. 12 (introduction de V. Huet et E. Valette) et 302-303 (P. Cordier).

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Voir en particulier la conclusion de Fl. Dupont, « L'altérité incluse. L'identité romaine dans sa relation à la Grèce », p. 255-277 et, du même auteur, « Rome et l'altérité incluse », *Rue Descartes*, 2002, p. 41-54.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> E. Valette, chapitre I : « Plus attique que la langue des Athéniens. Le grec imaginaire des Romains », dans *Façons de parler grec à Rome* 2005, p. 37-80 (sur le « grec des Romains », p. 42-43).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> « "Les candélabres corinthiens n'existent pas". Comment les Romains ont inventé un art grec à usage romain » [= n°6 du volume d'articles]. La phrase sur les candélabres est une citation de Pline l'Ancien, XXXIV, 12.

les Romains conduits par Mummius <sup>80</sup>; d'après ce récit étiologique, le bronze corinthien n'existait donc pas avant la fondation de la ville par les Romains. M. Beard a vu dans cette histoire – ce mythe – « une parfaite illustration des origines "romaines" de l'art grec » <sup>81</sup>. L'article poursuit l'enquête sur l'adjectif « corinthien », qui renvoie moins à la géographie (la ville même de Corinthe) qu'à un style, pour l'architecture comme pour les objets d'art, et qui constitue un « adjectif d'excellence » <sup>82</sup>, une épithète méliorative pour désigner un objet qui fait grec. La passion des riches Romains, de Cicéron à Pline le Jeune, pour les « bronzes corinthiens », considérés comme précieux et anciens <sup>83</sup>, relève d'une représentation que les Romains eux-mêmes ont élaborée : celle de leur conquête par la culture grecque, résumée dans les fameux vers du poète Horace : « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et apporté les arts dans le Latium rustique » <sup>84</sup>.

Un second volet du chapitre prolonge l'analyse (entreprise à propos de l'adjectif « corinthien » et du nom donné aux temples) sur les procédés de dénomination des monuments et des objets d'art, qui font, par exemple, des statues rendues aux Siciliens par Scipion (puis dérobées par Verrès), les « monumenta Scipionis » ou « monumenta Africani », et sur les manipulations linguistiques qui servent à fabriquer, en même temps qu'un mot, un objet d'art grec à usage romain : ainsi, l'Hermathéna et les Herméraclès que Cicéron commande à Atticus pour orner le gymnase et la palestre de sa villa de Tusculum. Par des procédés de transfert et d'inclusion, de citation, qui fonctionnent aussi bien pour la langue que pour les objets <sup>85</sup>, les Romains bilingues, cultivés et aisés créent un art grec à usage romain. Cela se produit dans l'espace public, mais aussi dans l'espace privé de la villa (celle de Cicéron, mais aussi la villa d'Hadrien à Tivoli), qui permet de constituer un espace grec idéal.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Pline l'Ancien explique que, dans l'incendie qui détruisit la cité, « le hasard fit l'alliage (*casus miscuit*) » du bronze corinthien. Voir aussi *idem*, XXXIV, 8 sur l'alliage de l'or, de l'argent et du bronze dans le bronze corinthien. Sur la réalité antique de cet alliage, voir ci-dessous note 83.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> M. Beard, « Comment les Romains se statufiaient-ils ? », *Mètis*, N.S. 3 (p. 131-149), p. 142-143. M. Beard avait déjà développé cette idée dans son intervention au séminaire du Centre Louis Gernet en décembre 2001.

<sup>82</sup> Cette expression est de P. Gros, « Les premières générations d'architectes hellénistiques à Rome », *Mélanges offerts à Jacques Heurgon. L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, Tome I, Rome, EFR (p. 387-410), p. 391.
83 On sait désormais qu'il existait des techniques de patine volontaire des bronzes, destinées à les vieillir : voir Sophie Descamps-Lequime, « L'encrier de Vaison-la-Romaine et la patine volontaire des bronzes antiques », dans *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, tome 84, 2005, p. 5-30 (p. 22-23 sur le bronze de Corinthe : l'introduction d'or et d'argent dans l'alliage cuivreux permettait d'obtenir une patine ; en revanche, le procédé ne coïncide pas avec la prise de Corinthe sur le plan chronologique).

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Horace, Épîtres, II, 1 [à Auguste], 156-157 : « Graecia capta ferum uictorem cepit / et artes intulit agresti Latio [...] ». Le chapitre VII écrit par Maxime Pierre (« Rome dans la balance. La poésie augustéenne imite-t-elle la poésie grecque ? ») dans le même volume analyse précisément ce passage (p. 229 sq.).

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Voir par exemple Pline l'Ancien, XXXV, 173 sur le transfert, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., d'une peinture sur stuc de Lacédémone enchâssée dans un cadre en bois pour orner le *comitium*. Le terme *tralatum*, qui décrit ce transfert, admiré par tous, vient du verbe *transferre* qui signifie aussi « traduire ».

L'article de Mary Beard dans le volume de Mètis<sup>86</sup> avait attiré mon attention sur le personnage de Mummius, vainqueur de Corinthe en 146 et créateur involontaire du bronze dit corinthien. Mummius le mal-aimé des Grecs et des Romains hellénophiles, Mummius le mal dégrossi (rudis), qui avertit ceux qui transportent à Rome les œuvres des plus grands artistes que, s'ils les perdent, ils devront les remplacer par des neuves<sup>87</sup>. C'est à Mummius que j'ai consacré une communication au colloque « Élaboration de figures identitaires et modes de construction communautaire », organisé par un groupe de jeunes chercheurs de l'ENS de Lyon en octobre 2007, communication publiée en 2010 88. Une enquête sur les textes et les inscriptions antiques montre qu'il y a d'autres Mummius que l'imperator peu cultivé qui hérite dans la tradition du surnom d'Achaicus. Dans cette enquête, la notice que F. Münzer lui a consacré dans la Realencyclopëdie (RE, XVI-1, 1933) a été extrêmement précieuse parce qu'elle ne se limitait pas à la vision trop répandue, chez les Modernes en tout cas, de Mummius en Romain inculte et insensible aux œuvres d'art grecques. Mummius est bien sûr, dans les textes, l'homme qui a détruit Corinthe, réputée pour être la cité la plus belle et la plus « ornée » de toute la Grèce. Il est aussi présenté par plusieurs sources comme un anti-Flamininus, Flamininus, étant, lui, érigé en modèle du conquérant philhellène. Cependant, chez Plutarque (Propos de table, 737 a), on voit Mummius ému aux larmes par un jeune prisonnier corinthien qui écrit un vers d'Homère correspondant à sa situation ; Mummius le libère, montrant par là sa clémence et sa paideia à la fois. Ces pleurs ressemblent à ceux de Scipion Emilien à Carthage. La figure de Mummius est ainsi construite à coups de ressemblances et d'opposition avec d'autres grandes figures d'imperatores, à son avantage ou à son détriment. Cela est vrai aussi de la période postérieure à la prise de Corinthe : on sait, notamment grâce à Polybe et à des inscriptions grecques, que Mummius se montra un bon proconsul envers les cités grecques de la région, et que la visite qu'il fit, en tant que proconsul, des différentes cités constitua peutêtre une imitation du « tour de Grèce » fait par Paul Emile après Pydna. Dans le discours des moralistes latins, comme Pline l'Ancien, Mummius fait partie de ceux qui ont été responsables de l'importation du luxe, des statues et des tableaux à Rome (cf. Histoire naturelle, XXXIII, 149). Mais il est aussi vanté, chez ce même Pline l'Ancien, chez Cicéron aussi, pour son désintéressement ; dans ce cas, il fait partie d'une autre série, qui réunit ceux qui ont préféré orner Rome que leur demeure : Marcellus, Scipion l'Africain, Paul Émile, Scipion Émilien...;

-

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> M. Beard dans *Mètis* N. S. 3, 2005, p. 133-134.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Velléius Paterculus, I, 13, 4. Sur ce texte, voir p. 189-190 de l'article cité à la note suivante.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », dans *Figures de l'identité*. *Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, M. Blandenet, C. Chillet et C. Courrier (dir.), Lyon, ENS Éditions, 2010, p. 167-193 [= n° 8 du volume d'articles].

il est en même temps, chez Cicéron, un anti-Verrès. Enfin, d'après Pline l'Ancien (XXXV, 24), Mummius est le premier à exposer dans un temple un tableau grec de valeur : Mummius transforme ici le butin en œuvre à regarder. L'ambivalence de la figure de Mummius est donc révélatrice de la relation entretenue par l'élite romaine à la Grèce et à l'art grec, en particulier dans le dernier siècle de la République, du moins de la façon dont les Romains eux-mêmes ont écrit l'histoire de leur supposée hellénisation.

## • Imitation et identité

Dans les peregrinationes des imperatores républicains ou des princes, dans le comportement de Mummius vis-à-vis des Grecs vaincus et à propos du butin issu de la victoire, il est souvent question de l'imitation de précédents illustres, grecs ou romains, ou, au contraire, de volonté de ne pas reproduire les actes de personnages considérés comme des contre-modèles. Sur ce point, il est souvent difficile de savoir si l'imitation d'un modèle est un choix conscient et délibéré (par exemple dans le cas de l'imitatio Alexandri) ou si, comme dans les nombreux récits sur Mummius, la ressemblance ou l'opposition entre deux figures historiques est uniquement construite par les textes. L'imitation de modèles (modèles moraux, modèles politiques, modèles philosophiques ou littéraires) paraît en tout cas constitutive de l'identité chez les citoyens romains appartenant à l'élite et un élément essentiel de l'éducation donnée au sein de la famille. Cette imitation passe par la mémoire, de plusieurs façons. C'est à cet aspect que j'ai consacré une intervention lors de la cinquième Roman Family Conference, à laquelle j'ai été conviée par V. Dasen, qui l'avait organisée, avec Thomas Späth, à l'Université de Fribourg en 2007. Cet événement a été l'occasion d'échanges amicaux et fructueux avec les organisateurs, ainsi qu'avec Ann-Cathrin Harders, Christian Laes, Francesca Mencacci, Francesca Prescendi et Ph. Moreau, en particulier. Un volume en anglais est issu de cette rencontre, volume dans lequel l'article issu de ma communication, dont le titre français est « Se souvenir de ses ancêtres, suivre leurs traces, être à leur image : le rôle et les formes de la mémoire familiale dans la construction de l'identité »<sup>89</sup>, vise à montrer l'importance de la mémoire dans la constitution de l'identité, au sein de l'élite romaine urbaine. La mémoire familiale ne consiste pas seulement,

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> « Remembering one's Ancestors, Following in their Footsteps, being like them: the Role and Forms of Family Memory in the Building of Identity », dans *Children, Memory*, & *Family Identity in Roman Culture*, V. Dasen et T. Späth (éd.), Oxford University Press, 2010, p. 19-48 [= n°9 du volume d'articles].

Cette question est aussi développée dans le chapitre IV : « La mémoire familiale » (p. 89-107) de *Se souvenir à Rome* 2010.

pour les descendants de familles nobles, à garder le souvenir de la nomenclature et de la titulature de leurs ascendants; elle passe aussi par l'imitation de figures exemplaires prestigieuses, qui peuvent appartenir à la lignée paternelle comme à la lignée maternelle ou bien même à la parentèle alliée, et que le descendant doit savoir choisir comme de bons modèles de comportements. La bonne imitation des ancêtres illustres, ou, à l'inverse, l'absence de cette imitation ou le choix de modèles jugés comme mauvais sur le plan du comportement politique et des *mores*, fournissent des arguments au discours de l'éloge et du blâme, dans l'éloquence comme dans la satire. Cette imitation peut se faire par la répétition de gestes et d'actes précis : en ce sens, se souvenir, c'est agir. En outre, elle est exprimée dans les textes littéraires par une métaphore récurrente – dont il a été question plus haut – celle des « traces » (*uestigia*) que l'on suit. Parallèlement à cette métaphore, de nombreux textes insistent sur la ressemblance (*similitudo*), physique et morale, du fils avec son père ou avec un autre de ses ascendants. Ainsi, se souvenir de son père, c'est aussi lui ressembler, voire être identique à lui et le remplacer.

La question de la ressemblance physique entre père et fils a attiré mon attention sur le corps et sur ces « manifestations physiques », si l'on peut dire, que sont les expressions du visage (*uultus*) et la voix, et, indissociablement, sur la lecture que les autres font de ces signes du corps, car ce sont leur regard et leurs paroles qui mettent au jour la ressemblance et la font voir. C'est là un fil que j'ai tenté de suivre dans mon mémoire inédit.

## - <u>Les vêtements et le corps</u>

• Des vêtements « grecs » à Rome : le *pallium* et la chlamyde

En avril 2006, E. Valette et moi-même avons présenté une communication lors de la Journée d'études organisée à l'INHA sur le thème du vêtement par V. Huet et Fl. Gherchanoc. Cette Journée, qui prolongeait une réflexion entreprise par ces dernières au sein de l'Université Paris-VII, puis de l'équipe Phéacie, avait lieu dans le cadre du programme « S'habiller et se déshabiller dans les mondes anciens » (2006-2010), que celles-ci dirigeaient, avec J.-B. Bonnard, au sein du Centre Louis Gernet, et qui s'est prolongé sous le nom de « Corps, gestes, vêtements : une lecture historique et anthropologique », à ANHIMA à partir de 2010 et jusqu'à aujourd'hui (programme dirigé avec S. Wyler à partir de 2014)<sup>90</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Sur le point de départ scientifique de cette recherche, voir V. Huet et Fl. Gherchanoc, « S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (I). Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *Revue historique*, CCCIX/1, 2007, p. 3-30. Pour un bilan sur le sujet, voir V. Huet et Fl. Gherchanoc, « Le corps

La communication, puis l'article<sup>91</sup> qu'E. Valette et moi, dans ce cadre, avons consacrés au *pallium* sont directement issus des travaux du Centre Gernet de 2001 à 2003 (l'un des soustitres de l'introduction faite en commun pour un chapitre du numéro de Mètis *Et si les Romains avaient inventé la Grèce*? s'appelait « *Peregrinatio*, *otium*, *pallium*: façons romaines de faire le Grec ») et de la réflexion menée en commun sur la relation des Romains à la Grèce. Ces travaux doivent aussi beaucoup à la richesse et à la pertinence du livre de P. Cordier, *Nudités romaines*. *Un problème d'histoire et d'anthropologie*, paru en 2005, sur les différentes formes de nudité, mais aussi sur le corps vêtu dans le monde romain.

Pour travailler sur le pallium, il a d'abord fallu se déprendre des discours habituels sur ce vêtement qui en font un « manteau grec », comme si ce manteau avait été porté dans le monde grec et était passé à Rome. Une enquête lexicale a montré que ce terme pouvait désigner une pièce de tissu, servant à différents usages (comme couverture, comme « tablier », comme linceul...) et pas seulement comme manteau qui enveloppe le corps, et que la signification du pallium n'existait pas en dehors du contexte de son utilisation et du discours porté sur lui. Il est apparu très vite que ce vêtement ne se comprenait pas sans la toge, dont il est l'opposé – plus même, le pallium est tout ce que la toge n'est pas. S'il n'a jamais été porté par les Grecs de l'époque archaïque ou classique (dont les manteaux s'appellent himation, tribôn ou khlaina), le pallium est en revanche un marqueur de grécité, notamment au théâtre dans la fabula palliata, en association avec le banquet, mais aussi dans les pratiques philosophiques, l'enseignement des rhéteurs en langue grecque, et, plus généralement, toutes les pratiques de l'otium, en particulier quand elles sont situées dans un lieu considéré comme grec : la Sicile, Rhodes, mais aussi la ville de Naples. Lorsque ce loisir n'est pas considéré comme licite, le pallium, souvent porté avec des chaussures spécifiques, « grecques » elles aussi (les crépides), apparaît comme un vêtement « déviant », un vêtement qui sort de la norme parce qu'il est mis à la place d'un autre (la toge ou le *paludamentum*).

Cette enquête sur le vêtement, en relation avec le rapport des Romains à la Grèce, s'est poursuivie, avec E. Valette, et dans le cadre du programme animé par V. Huet et Fl. Gherchanoc, par une étude sur une autre pièce "grecque" du costume romain : la chlamyde.

et ses parures dans l'Antiquité grecque et romaine : bilan historiographique », dans *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique* (journée de la SOPHAU), *DHA*, Supp. 14, F. Gherchanoc (éd.), 2015, p. 127-149.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> En collaboration avec E. Valette-Cagnac, « S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (III). Quand les Romains s'habillaient à la grecque, ou les divers usages du *pallium* », *Revue historique*, tome CCCIX/3, 2007, p. 517-551 [= n° 11 du volume d'articles].

Nous avons d'abord eu l'occasion de présenter une étude sur ce sujet en mai 2011, à l'Université de Réthymnon, en Crète, où nous avons été accueillies par Anastasia Serghidou, sous le titre « Offrir, porter, montrer la chlamyde : imaginaire d'un vêtement grec à Rome ». Ensuite, nous avons participé à la Journée d'études « Théâtre et théâtralité du corps dans l'Antiquité grecque et romaine », organisée au sein du même programme de recherche, en novembre 2011, avec une communication intitulée « Vêtement, spectacle, ostentation : porter la chlamyde à Rome ». La première étude portait davantage sur l'épopée latine (l'Énéide, les Punica de Silius Italicus, les Argonautiques de Valérius Flaccus, la Thébaïde de Stace).

Comme le *pallium*, la chlamyde fait partie des vêtements qui, dans le monde romain, sont connotés comme « grecs ». Mais, si le terme « chlamys » est bien d'origine grecque et si, dans cette langue, il désigne le plus souvent une sorte de manteau militaire agrafé, porté par des hommes, les adjectifs qui servent en latin à qualifier ce vêtement et surtout les contextes dans lesquels il apparaît lui donnent des sens très divers, qui correspondent à différents aspects de l'imaginaire de la Grèce à Rome. De manière générale, le port de la chlamyde est rare dans le monde romain : réservée à l'empereur ou à des personnages liés à l'exercice du pouvoir, pour produire des effets spectaculaires, la chlamyde sert, surtout dans les textes de fiction, à créer de belles images, et à souligner l'altérité de ceux qu'elle habille. Ainsi, dans le code de la comédie romaine (la fabula palliata), la chlamyde est d'abord le costume attribué au soldat. Avec des accessoires comme le pétase ou la machaera, elle permet au spectateur d'identifier un personnage venant de l'extérieur, un « voyageur », dont le caractère étranger est souvent renforcé par le dialogue. Dans l'épopée, la chlamyde figure souvent dans les listes de cadeaux échangés par les héros. Elle n'est plus alors un vêtement à proprement parler, mais une étoffe précieuse, qui renvoie à la fois à l'univers homérique et à la pratique proprement romaine d'exposition des spolia pris à l'ennemi. En outre, les héros épiques, en particulier les amis d'Énée chez Virgile, portent des chlamydes richement ornées, dont le luxe « oriental » est volontairement souligné. Luxe des matériaux, des couleurs, des ornements, qui peut faire basculer la chlamyde du côté du barbare ou de l'effémination, et qui contribue en tout cas à créer de belles images d'altérité. Les récits épiques et mythologiques utilisent enfin la chlamyde pour « fabriquer » des images de dieux, que ces dieux soient présents eux-mêmes, figurés par des statues ou représentés par des acteurs. Souvent associée au mouvement ou à la nudité, la chlamyde joue aussi explicitement avec les représentations traditionnelles de l'art grec pour créer des effets de séduction sur le regard du lecteur-spectateur.

La communication présentée à Paris en 2011 (et dont l'article publié<sup>92</sup> est directement issu) s'est appuyée sur ces résultats, mais s'est davantage attachée à la chlamyde comme vêtement associé aux loisirs à la grecque et aux lieux empreints de grécité aux yeux des Romains, à la figure du citharède, qui est revêtu de ce costume, et, de façon plus générale, à la chlamyde comme habit spectaculaire, au sein d'événements théâtraux ou musicaux, mais aussi dans la mise en scène du pouvoir, royal ou impérial. La chlamyde entretient ainsi des liens étroits avec le *paludamentum*, manteau de l'*imperator* romain. Plus qu'un vêtement, la *chlamys* apparaît finalement dans le monde romain comme un accessoire qui sert à fabriquer des images, images plastiques ou images faites de mots, images à la grecque d'empereurs, de héros ou de dieux.

# • La toge, réalité et imaginaire

Les travaux sur la toge présents dans le dossier<sup>93</sup> sont nés de la réflexion menée en commun avec E. Valette sur ces vêtements « grecs » que sont le *pallium* et la chlamyde, car ces deux pièces du costume romain, le premier surtout, se définissent par une opposition au vêtement romain par excellence, la toge. Les différents articles (numéros 11 à 15 du volume joint) consacrés aux vêtements et à la façon de les porter (*habitus*) ont permis de dégager certaines lignes de force, que je reprendrai ici.

Tout d'abord, la recherche sur ces différents vêtements a fait apparaître les (re)constructions linguistiques et historiques et la part d'imaginaire qui existent chez les auteurs anciens (chez Varron à propos du *pallium* et de la toge, chez Tertullien sur le *pallium*, chez Quintilien et Nonius Marcellus sur la toge), mais aussi modernes, qui tendent par exemple à assimiler l'évolution de la toge à celle de l'empire territorial romain (les deux deviennent trop grands, trop lourds, trop difficiles à manier). En outre, la toge et le *pallium* sont des marqueurs ethniques et civiques ; la toge apparaît bien comme l'uniforme du citoyen romain, indispensable à l'exercice de la citoyenneté. Elle est l'indicateur d'un statut et d'un rang social. À ce titre, les vêtements occupent une place importante dans la construction et la permanence de l'identité. Le vêtement est solidaire des accessoires (par exemple la barbe, la besace et le bâton du

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Avec Emmanuelle Valette, « Vêtement, spectacle, ostentation : porter la chlamyde à Rome » dans V. Huet, F. Gherchanoc (éd.), De la théâtralité du corps aux corps des dieux dans l'Antiquité, Brest, CRBC, 2014, p. 47-64 [= numéro 14 du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> « La toge, un vêtement unisexe? (Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina*) », dans S. Boehringer et V. Sebillotte Cuchet (dir.), *Hommes et femmes dans l'Antiquité grecque et romaine. Le genre : méthode et documents*, Paris, Armand Colin (coll. Cursus Histoire), 2011, p. 101-104 [n° 12 du volume d'articles]; « Genre et codes vestimentaires à Rome », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°36 : *Costumes* (sous la direction de S. Cassagnes-Brouquet et C. Dousset-Seiden), 2012, p. 43-66 [= n°13 du volume d'articles].

philosophe), des expressions du visage (uultus), des gestes (gestus), de la façon de marcher (incessus); il a une dimension plastique, car il bouge en fonction de celui ou de celle qui le porte – comme l'a bien vu L. Heuzey. En ce sens, il n'existe que s'il est porté et c'est cela aussi, voire surtout, qui le définit comme un vêtement masculin ou féminin. Le vêtement ne correspond pas seulement à un statut, à un sexe et à un âge (voir en particulier la toge prétexte, la toge virile, la stola...), ou à un état de passage (la tunica recta portée par la jeune fille à la veille de son mariage et par les tirones), mais aussi à un genre : bon genre du citoyen honorable et de la digne matrona, mauvais genre des jeunes gens qui portent des toges trop fines et marchent de façon efféminée. Les vêtements ainsi que la façon de les porter et de les « accessoiriser » sont révélateurs d'un genre de vie : par exemple, celui qui prend un « habitus de philosophe », étudiant en pallium et couchant à même le sol – il s'agit du jeune Marc-Aurèle d'après l'Histoire Auguste (Vie de Marc-Aurèle, 2, 6) – fait en même temps le choix d'une tenue visible par les autres et d'un mode de vie. Cela peut aussi être une sorte de déguisement, qui ne correspond pas à la véritable nature de celui qui est ainsi vêtu : plusieurs textes (par exemple sur les « faux » philosophes) font apparaître une distinction ou une tension entre l'apparence vestimentaire, la mise tout entière (habitus) et les mores authentiques d'un individu.

Cependant, il est difficile de savoir si le port de tel ou tel vêtement et la façon de le porter relèvent d'une décision délibérée et d'une volonté d'afficher ses *mores*, voire ses opinions politiques (par exemple dans le cas du jeune Jules César et de sa tunique à longues manches longues avec des franges), ou si ce sont les commentaires sur cette tenue qui en font un manifeste en matière de comportement moral et social ; dans ce domaine, il convient d'être prudent, car nous ne disposons pas de textes écrits à la première personne sur le choix de la façon de se vêtir.

Enfin, on peut considérer que le changement de vêtement (la *mutatio uestis*) et le port d'un vêtement ont une efficacité pragmatique : ainsi, dans l'*Histoire Auguste*, le fait que l'empereur Aurélien apparaisse sur le remblai de la ville de Tyane, pendant le siège de la ville, en chlamyde pourpre suffit à assurer la victoire<sup>94</sup>. Indépendamment d'un tel récit, qui semble faire la part belle aux *mirabilia*, il apparaît que le fait de changer de vêtements et éventuellement de chaussures permet de passer d'un moment et d'un espace à un autre, en particulier du *negotium* à l'*otium*, ou de montrer que l'on quitte un état (par exemple, lorsqu'un citoyen qui participe à des élections dépose sa *toga candida* ou qu'un magistrat quitte sa toge prétexte). Ce

\_

<sup>94</sup> Histoire Auguste, Aurélien, 24, 1, analysé par Baroin et Valette, article sur le pallium 2014, p. 58.

sont des effets de ce type, qui peuvent s'inscrire dans des rituels sociaux, que j'ai essayé d'analyser dans une communication intitulée « Changements vestimentaires et altérations de l'identité dans le monde romain », présentée à la Celtic Conference in Classics, en 2014, dans un programme organisé par Fl. Gherchanoc et V. Huet: « Performances corporelles et vestimentaires: le rituel en question », à l'Université d'Édimbourg 95. Je me suis particulièrement attachée aux cas de travestissement, lorsque des citoyens prennent des habits de femme (c'est le cas dans la fameuse histoire de Clodius déguisé en musicienne pour s'introduire dans la maison de César lors de la célébration du culte de Bona Dea) ou d'esclave (pour s'enfuir ou pour agir de manière dissimulée) ou encore des habits étrangers (comme Marc-Antoine à Alexandrie), à partir de textes relevant du genre historique ou de la biographie, mais aussi de textes de fiction, sur l'épisode mythologique d'Achille déguisé en fille à la cour de Lycomède. J'ai aussi examiné le sujet de déclamation rapporté par Sénèque le Père (Controverses, excerpta, V, 6) sur un jeune homme déguisé en femme, enlevé par des jeunes gens, considéré ensuite comme impudicus et interdit de parole publique. En dehors de ces cas où le travestissement vise à tromper autrui sur son sexe ou/et son statut, un certain nombre de textes, issus du discours moralisant des traités et des lettres de Sénèque le philosophe ou des Vitae d'empereurs de Suétone, font état de variations sur le costume et sur la façon de le porter qui efféminent celui qui le porte. Dans ce domaine, Caligula s'affirme comme le champion du transformisme, brouillant les catégories du masculin et de féminin, mais aussi de l'humain et du divin.

Ce travail a attiré mon attention sur plusieurs points, qui avaient pu déjà apparaître dans les études précédemment menées sur le vêtement : l'importance du *cultus*, du soin de soi, dont le vêtement fait partie ; le lien entre le vêtement et le corps ; le fait que le vêtement soit constitutif de l'identité, et qu'il soit possible d'en changer au point d'altérer cette identité ; l'importance de la voix comme signe identitaire (c'est sa voix qui découvre Clodius déguisé en musicienne) ; enfin, la beauté et la prestance exprimées par le terme *dignitas*, utilisé dans la *Rhétorique à Hérennius* (IV, 60) pour qualifier l'aspect d'un citharède avant qu'il ne commence à chanter.

De façon plus générale, ces réflexions, nourries par des échanges nombreux avec E. Valette, V. Huet, Fl. Gherchanoc, M. Blonski et Ph. Moreau en particulier, m'ont incitée à développer une série de questions, afin de mettre en lumière la relation construite entre le

-

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Communication à paraître [= numéro 15 dans le volume d'articles].

vêtement et celui ou celle qui le porte dans une perspective anthropologique, questions que je posais en ces termes en introduction de l'article paru en 2012 dans le numéro de *Clio* consacré aux « Costumes » : « Quelle image de soi le vêtement donne-t-il ? Quel corps construit-il ? Quelles sont les variations du code vestimentaire et quelles sont les significations de ces variations ? En quoi le vêtement est-il identitaire et quelle identité construit-il, sur le plan du statut socio-politique et sur le plan du genre ? ». Cela revient aussi à s'interroger sur les normes vestimentaires et corporelles, sur leur respect et leur transgression.

# - Le corps : imperfections et beauté

# • Le corps dégradé

En parallèle des travaux sur les vêtements, j'ai mené une recherche sur les défauts du corps, grâce à Lydie Bodiou et Véronique Mehl, qui m'ont conviée à participer à l'une des journées du colloque « Corps outragés, corps ravagés. Regards croisés de l'Antiquité au Moyen Âge », en mars 2009, à l'Université de Bretagne-Sud Lorient. Cette invitation m'a permis de m'intéresser à « L'intégrité nécessaire du corps du magistrat et du prêtre à Rome ». Dans le même mois, j'ai participé aux « Ve Rencontres d'histoire de la médecine, des pratiques et des représentations médicales dans les sociétés anciennes », organisées à Troyes par F. Collard et E. Samama, pour, cette fois, me concentrer sur les magistrats et les sénateurs romains 96.

Les échanges qui ont eu lieu lors du colloque de Lorient, avec les organisatrices, les autres participants, en particulier Pierre Brulé et Jérôme Wilgaux, ont été pour moi très enrichissants et féconds. Les discussions avec ces deux derniers m'ont incitée à consacrer la publication issue du colloque au seul corps du prêtre, dans la cité de Rome<sup>97</sup>. Sur ce sujet, il convenait de reprendre les jugements généraux portés sur les prêtres du culte public romain qui considéraient le plus souvent que ceux-ci devaient être dépourvus de défaut physique. Or, comme l'a relevé M. G. Morgan<sup>98</sup>, cela n'est vrai, d'après les documents textuels que nous possédons, que pour les Vestales et les prêtres des curies dont parle Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, II, 21). Le passage des *Questions romaines* (73) de Plutarque qui indique qu'un augure ne peut assister un magistrat pendant la prise d'auspices s'il est porteur d'une

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> « Intégrité du corps, maladie, mutilation et exclusion chez les magistrats et les sénateurs romains », dans *Handicaps et sociétés dans l'Histoire. L'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes*, F. Collard et E. Samama (dir.), Paris, L'Harmattan, 2010, p. 49-68 [= n°16 du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Publication parue en 2011 [=  $n^{\circ}17$  du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> M.G. Morgan, « Priests and physical fitness », *The Classical Quarterly*, 24, 1974, p. 137-141.

plaie (helkos) limite dans le temps cette interdiction et n'en fait pas une prescription générale sur la parfaite intégrité du corps de l'augure. Il est vrai que, selon une analogie établie dans plusieurs sources entre corps du prêtre et corps de la victime animale, un corps qui n'est pas intact peut constituer un mauvais présage (malum omen)<sup>99</sup>. Cependant, si la pureté (castitas) du corps et de l'esprit apparaît comme un préalable nécessaire à la célébration des sacrifices, cette castitas physique est obtenue par des ablutions rituelles et une tenue appropriée (des vêtements blancs et propres), mais elle n'est pas synonyme d'une intégrité ou d'une complétude corporelles qui soient parfaites. Grâce à l'examen de trois personnages historiques : celui de Vatinius, réputé pour sa laideur et atteint d'une affection du visage et du cou (des strumae : scrofules, écrouelles ou goitre), mais qui a été augure, celui de l'empereur Claude, considéré par sa propre famille comme diminué intellectuellement et physiquement et rarement capable de s'exprimer clairement, devenu portant augure et membre du collège des Augustales, enfin, celui du consulaire et grand pontife (de 243 à 221), L. Caecilius Metellus, qui n'est très probablement pas devenu aveugle après avoir sauvé le Palladium de l'incendie du penus Vestae, contrairement à ce que rapporte toute une tradition, on a pu établir qu'être porteur d'un défaut physique ou d'une maladie n'empêchait pas d'accéder à une prêtrise.

Le deuxième volet de cette enquête sur l'intégrité physique concernait les magistrats – qui sont eux aussi chargés des sacrifices du culte public – et les sénateurs, à la période républicaine et au début de l'Empire, et se demandait s'il existait des dispositions, légales, sociales ou morales, obligeant un magistrat à quitter sa charge ou interdisant l'accès au sénat en raison d'une incapacité physique, temporaire ou définitive. Or, de façon générale, on ne trouve pas d'exemple où une instance (un magistrat, le sénat, le prince) imposerait à un magistrat de quitter sa charge à cause d'un « défaut » physique. Comme dans le cas du prêtre, il faut examiner chaque cas en particulier et distinguer entre les commentaires des textes, d'une part, et les dispositions légales ou interdictions formelles prononcées par une autorité supérieure, d'autre part.

Il apparaît cependant, en particulier avec le cas de l'empereur Claude, qu'il n'est pas bon que le corps de celui qui se destine à des responsabilités politiques au sein de la vie publique à Rome soit diminué (*deminutus* en latin, *êlattomenos* en grec), faible ou affaibli (*debilis*, *infirmis*). Il n'y a pas là seulement des raisons pratiques, mais aussi des raisons symboliques,

-

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Voir Sénèque, *Controverses*, IV, *Excerpta*, 2, 2. Le titre de cette controverse est « *Sacerdos integer sit*. ». Sur la victime animale, voir Pline l'Ancien, VIII, 183, qui explique qu'une victime animale qui boite, par exemple, peut ne pas être agréée par les dieux. Pline ne dit pas, cependant, qu'il est interdit d'offrir en sacrifice un animal boiteux.

car, de façon générale, le corps et surtout le comportement, qui engage à la fois le corps et l'esprit, doivent garder leur *decus*.

En résumé, si un magistrat ou un sénateur peut conserver, malgré une infirmité physique, congénitale ou acquise, ses attributions politiques et militaires, les atteintes qui marquent son corps lui font courir des risques sur le plan social – le premier étant celui du rire et de la moquerie –, voire sur le plan politique. Le corps marqué, trop marqué, est porteur d'ambiguïté : selon les circonstances, un même corps peut apparaître comme glorieusement blessé et mutilé ou, au contraire, abîmé pour la vie sociale, politique et cultuelle.

J'ai eu l'occasion de revenir sur les défauts physiques pour une Journée d'études sur « Handicaps, malformations et infirmités dans l'Antiquité », organisée en septembre 2015 par Annie Allély à l'Université du Maine. Ma communication portait sur « Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique » 100. Le point de départ en était lexical ; le recensement des termes utilisés pour désigner la claudication (claudicare, claudere) et le fait de mal marcher (uacillare, titubare) montre que ces défauts sont associés à un autre, le fait de bégayer ou de parler de façon hésitante, de balbutier<sup>101</sup>. De façon générale, la boiterie, des jambes ou de la langue, témoigne d'un manque de contrôle de soi, d'un défaut de constantia. Le lexique latin de la claudication sert aussi à décrire les défauts d'un raisonnement ou d'un discours. Pour le corps, la boiterie, qu'elle soit permanente ou temporaire, est associée à la laideur (deformitas), qui est à la fois laideur et honte. Dans l'univers de la mythologie et de l'épopée grecque, les deux boiteux célèbres sont le dieu Héphaïstos et Thersite, l'anti-héros de l'Iliade, dont la boiterie s'accompagne d'une série de défauts physiques et moraux indissociablement. Dans le monde romain, la boiterie n'est pas seulement un défaut sur le plan esthétique, c'est un signe physique connoté négativement, qui peut être interprété comme un mauvais présage, qui peut susciter la méfiance et la moquerie. Ici encore, la figure de l'empereur Claude, telle qu'elle apparaît chez Suétone, est un bon exemple. Même lorsqu'elle est la conséquence d'une blessure de guerre, la boiterie est le plus souvent dissimulée par ceux qui en sont atteints, car elle est considérée comme contraire à la beauté digne (dignitas) du citoyen honorable et donc sujette aux railleries. Elle peut aussi être traitée comme une marque de courage et valorisée, voire constituer, comme dans le cas du grec Agésilas, une « qualification exceptionnelle », pour

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Publication parue dans *Pallas*, 106, 2018, p. 257-274 [= n°20 du volume d'articles].

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Ces deux types de défaut ont été présentés conjointement lors d'une « Master class » sur le corps organisée par Fl. Dupont et l'association « Antiquité, territoire des écarts » (ATE), à destination des enseignants du secondaire et de CPGE, en septembre 2015.

reprendre les mots de J.-P. Vernant. Cependant, selon les normes en usage pour le discours et pour le corps, il faut « parler droit », si l'on peut dire, sans bégayer, et marcher de même. Pour que le bégaiement et la boiterie soient considérés comme des signes favorables, il faut que la parole, privée ou publique, en donne une image positive. Même la plaisanterie, qui dévalorise celui qui est atteint d'une telle infirmité, est une autre façon d'intégrer la boiterie dans l'espace social, comme si les mots d'esprit redonnaient une *urbanitas*, une capacité à vivre parmi les autres citoyens, à celui dont le corps en est dépourvu.

Les questions des défectuosités physiques, de leur réception et de leur traitement dans la vie politique et sociale ont été développées par la recherche menée pour son doctorat d'Histoire ancienne par Caroline Husquin, qui a judicieusement substitué au terme « handicap » celui d'atteinte physique <sup>102</sup>. C'est une des raisons pour lesquelles elles ne sont pas spécifiquement abordées dans le travail présenté en inédit. Plus généralement, il y aujourd'hui tout un champ de la recherche qui est consacré aux « Disability Studies » et qui s'occupe de tels questionnements <sup>103</sup>.

Ces interrogations sur le corps affaibli, diminué ou dégradé m'ont amenée à participer à deux reprises aux colloques organisés par L. Bodiou, M. Soria et F. Chauvaud et d'autres encore, à l'Université de Poitiers, l'un portant sur les effets du poison en 2012, l'autre sur les « Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes ». Ces deux manifestations, transhistoriques et transdisciplinaires, ont été extrêmement enrichissantes, une nouvelle fois, par la qualité des échanges entre intervenants travaillant pourtant sur des périodes et des mondes différents.

Le travail entrepris sur les savoirs, les représentations et l'imaginaire du poison et de l'empoisonnement dans les sources littéraires tardo-républicaines et impérales <sup>104</sup> m'a permis de revenir sur des questions de physiologie ou de les explorer davantage (sur la digestion de la nourriture, sur l'opposition entre l'indigestion, *cruditas*, et la digestion, *coctio*, sur la répartition des aliments entre cru, cuit et pourri, sur la relation entre nourriture et sang, entre sang, vin et

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Caroline Husquin, *Penser le corps social en situation à Rome et dans le monde romain : perceptions et représentations de l'atteinte physique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, thèse de doctorat, s.dir. S. Benoist et V. Dasen, Lille III, soutenue le 3 décembre 2016.* 

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Outre les travaux d'Evelyne Samama (notamment *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout, Brepols, 2017), on peut citer l'ouvrage de Christian Laes, *Disabilities and the disabled in the Roman world : a social and cultural history*, Cambridge-New York-Melbourne, CUP, 2018 (traduction du livre paru en néerlandais en 2014).

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Publié sous le titre « Points de vue romains sur la diffusion et les effets du poison », dans *Le Corps empoisonné*. *Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours*, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 291-307 [= n° 18 du volume d'articles].

poison <sup>105</sup>). Dans les différents types de texte envisagés (rhétorique, historiographique, encyclopédique, poétique), le poison produit divers effets sur le corps qui altèrent son fonctionnement. Son action, pensée sur le mode de l'invasion, agit non seulement sur le *corpus*, mais aussi sur l'*animus* (le poison fait perdre la mémoire, il rend fou), et elle dérègle les rapports de l'individu empoisonné avec autrui. Les sources insistent sur la difficulté de déceler les traces de l'empoisonnement; en effet, il y a un mystère propre aux poisons et à leurs effets sur le corps et sur l'âme, que les poètes tragiques et épiques donnent à voir en recourant à différentes figures mythologiques (Philoctète, Créüse et Hercule dévorés par leurs vêtements, les Furies dont les serpents à l'haleine empoisonnée soufflent la folie).

C'est à un autre type de danger pour le corps et l'intégrité physique et morale qu'est consacré l'article issu de la rencontre sur les violences sexuées 106. Il a fallu d'abord, en s'appuyant sur des travaux existant pour le monde grec (ceux de R. Omitowoju et de P. Payen en particulier), et en relation avec la réflexion de S. Boehringer menée dans le même volume, s'interroger sur la façon dont sont dites en latin les violences sexuelles. Cette question est plus large que celle du viol, car il apparaît qu'aux yeux des Romains de telles violences portent atteinte à la fois à l'intégrité du corps et à l'honorabilité d'une personne, c'est-à-dire à sa pudicitia, pas seulement à son intégrité sexuelle. En ce sens, la question des violences sexuelles dans le monde romain renvoie à plusieurs catégories juridiques (uis, iniuria, stuprum), qui visent des contextes divers et des personnes de différents statuts. L'enquête, menée à partir des Vies des douze Césars de Suétone et des Annales et des Histoires de Tacite, a porté sur les violences sexuelles exercées par les princes tyranniques – c'est là une caractéristique de l'imaginaire du tyran, pas seulement dans l'Antiquité – et sur les violences de guerre (en particulier dans la guerre civile), qui ne sont pas sans rapport. Certains textes du *Digeste* ainsi que des textes littéraires montrent que la violence spécifiquement sexuelle, le stuprum per uim, peut atteindre des individus libres, mais aussi des esclaves. Cette violence peut viser indifféremment des hommes ou des femmes – en ce sens, pour revenir à l'intitulé du colloque et du livre qui en est issu, il n'y pas, du moins dans les textes que nous avons étudiés, de

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> J'ai eu l'occasion de réfléchir à la question du sang en écoutant Ph. Moreau sur « *Sanguis, cruor, sanies, tabus* : taxinomie du sang dans la Rome ancienne », à l'Université de Caen en 2004. Les résultats de sa recherche ont été publiés dans l'article, « Sangs romains. Taxinomie du sang dans la Rome ancienne », F. Prost et J. Wilgaux (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, 2004, p. 319-332.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> « Violences sexuelles et atteinte au corps dans le monde romain », dans *Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gaussot, Marie-José Grihom et Myriam Soria (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 177-189 [n° 19 du volume d'articles].

violences proprement sexuées : les corps de femmes et d'hommes sont (mal)traités de la même façon ; pas plus qu'il n'existe de « préférence sexuelle », il n'y a de violence sexuelle spécifique contre les femmes. En revanche, les violences sexuelles, qu'il s'agisse de crimes commis à la guerre ou d'attentats dont sont responsables les princes assimilés à des tyrans (Tibère et Caligula en particulier), ravalent tous les corps, libres ou non libres, masculins ou féminins, jeunes ou âgés, à un état servile. Enfin, l'un des points les plus importants, peut-être, sur cette question, est que ce n'est pas seulement la *pudicitia* de la victime de l'atteinte sexuelle qui est mise à mal, mais c'est aussi la *pudicitia* de celui qui impose cette violence.

## • Beauté des corps masculin et féminin

Dans les histoires de violences sexuelles que nous avons étudiées précédemment, la beauté, des jeunes gens comme des jeunes filles, est un attrait supplémentaire pour les prédateurs sexuels que sont les tyrans et les soldats déchaînés. C'est à cette beauté physique que je me suis intéressée à l'invitation de Fl. Gherchanoc pour la Journée de la SOPHAU qu'elle a organisée sur « L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique », à l'Université Paris-I au printemps 2013. Le congé semestriel (CRCT) dont je bénéficiais à cette période m'a permis d'approfondir mes recherches sur la beauté : pourquoi un corps peut-il être dit « pulcher et decens » (Suétone, Domitien, 18, 1) ? que signifie cette decentia ? comment peut-on définir la beauté convenable, c'est-à-dire une beauté physique qui soit en accord avec les règles morales et les convenances sociales ? En effet, comme le montre le livre maintenant ancien, mais essentiel de Pierre Monteil, Beau et laid en latin. Étude de vocabulaire (1964), il y a, dans les représentations romaines, une « très fréquente interférence de la beauté physique et de la beauté morale ; de la laideur physique et de la laideur morale » (foeditas, turpitudo). Le passage du De officiis de Cicéron (I, 130), qui distingue la beauté honorable du citoyen, dignitas, et la grâce féminine, uenustas, a été l'un des points de départ textuels de cette analyse. Il est vite apparu que la beauté honorable, notamment masculine, reposait autant sur la beauté du corps (forma) que sur la bonne santé (ualetudo), le teint (color), l'expression du visage (uultus), les vêtements (uestitus), les ornements et la parure (ornatus), les mouvements (motus) et les gestes (gestus), la démarche (incessus, ingressus), et que ce qui est évalué par le regard d'autrui dans le monde social, c'est l'ensemble de la mise (habitus). Je me suis attachée aussi aux soins du corps et de l'apparence, au cultus, aidée en cela par les travaux de Michel Blonski sur la munditia (propreté). Sur tous ces aspects, les textes, quel que soit leur genre (traité de philosophie ou d'éloquence, épîtres morales, portraits...), signalent deux écueils à éviter pour le citoyen qui vise la décence et l'*urbanitas*, qualité propre à l'homme dont l'attitude et la langue sont polies par la vie civique dans la ville de Rome, la *mollitia*, mollesse et efféminement, et la *rusticitas*. Enfin, je me suis interrogée sur ce qu'il fallait mettre derrière des expressions comme « *forma et species... liberalis* », chez Cicéron, et « *ingenua pulchritudo* », chez Pline le Jeune.

La publication qui a suivi<sup>107</sup> a été l'occasion de revenir sur l'ensemble de ces questions et aussi d'aborder l'étude de la beauté « à la grecque » des *pueri delicati*, de celle des héros, *pueri* et *iuuenes*, des épopées latines<sup>108</sup>, de la beauté idéale telle qu'elle apparaît dans les traités de médecine, en particulier chez Galien, et de la question des mensurations idéales du corps traitée par Vitruve, en relation avec le canon de Polyclète.

Les recherches menées pour cette intervention devant la SOPHAU et l'article qui a suivi ont ainsi servi de matrice à une bonne partie de la recherche menée dans mon mémoire inédit. Le questionnement sur la beauté a bénéficié de la lecture de l'étude lexicologique et sémantique très fouillée et riche en pistes d'analyse de Danièle Conso sur le mot *forma*, parue en 2015.

Ces travaux ont aussi offert l'occasion d'une recherche menée en commun avec Fl. Gherchanoc sur la beauté féminine 109, dans le cadre du programme qu'elle dirige, avec V. Huet et S. Wyler, sur les « Corps en morceaux dans les mondes anciens », au sein du sous-axe « Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les sociétés anciennes » d'ANHIMA. Les études précédemment citées sur la beauté idéale avaient souligné l'importance de la figure d'Hélène pour définir la beauté idéale, figure qui apparaît dans un passage du *De inuentione* de Cicéron (II, 1-3) où il est question d'un tableau de Zeuxis la représentant. En partant d'Hélène, modèle antique de la beauté féminine, nous nous sommes interrogées, dans une perspective anthropologique et comparatiste, à la façon dont Grecs et Romains ont pensé la représentation de la beauté corporelle en littérature et dans les arts plastiques. Il est apparu que la perfection esthétique du corps ne pouvait être obtenue que par la réunion de « morceaux choisis », ce qui pose la question de leur assemblage et de leur composition en un tout harmonieux, que cela se

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », dans *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique* (journée de la SOPHAU), *DHA*, Supp. 14, Fl. Gherchanoc (éd.), 2015, p. 31-51.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> J'avais été sensible à cet aspect en lisant, comme « répondante », la communication d'Anne Sinha sur le discours d'Atalante à son fils dans le livre IV de la *Thébaïde* de Stace, lors la Journée d'études « Femmes de paroles. La construction de voix féminines dans l'Antiquité » organisée par Fl. Dupont et C. Calame (Groupe de recherches « Antiquité au présent »), en mai 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Avec Florence Gherchanoc, « Composer, dire et représenter le corps de la plus belle des femmes. Hélène et quelques autres : de la fragmentation à l'unité d'un corps parfait en Grèce et à Rome », à paraître dans *Corps en morceaux. Division, unité et re-composition des corps dans les mondes anciens*, Fl. Gherchanoc et S. Wyler (éd.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes [= n°22 du volume d'articles].

réalise dans la langue ou dans l'art pictural et la statuaire. En outre, dans les textes latins (chez Cicéron, Quintilien et Pline le Jeune), la réflexion sur l'œuvre plastique conçue comme un tout composé de parties est développée et enrichie par des comparaisons avec le discours, prononcé ou écrit. Enfin, si le renvoi au modèle divin permet de construire, en littérature ou grâce aux arts plastiques, une beauté parfaite, qu'elle soit féminine ou masculine, sa description passe nécessairement par les mots et les images de la fiction.

Enfin, pour conclure brièvement la présentation de mes recherches, je reviendrai d'un mot sur les notices écrites pour le tout récent *Dictionnaire du corps*, dirigé par L. Bodiou et V. Mehl, et paru aux Presses Universitaires de Rennes en mai 2019. Je suis heureuse d'y avoir participé pour quatre notices : sur les cicatrices, le citoyen, le magistrat et l'orateur<sup>110</sup>, ce qui m'a permis de reprendre des travaux plus anciens et de m'intéresser à des études nouvelles, de faire notamment le point sur la protection par la loi du corps du citoyen et la question des outrages à magistrats (*iniuriae in corpus* et *pulsationes*).

Cette publication, après d'autres volumes consacrés à la recherche historique et anthropologique sur le corps parus dans les « Cahiers d'histoire du corps antique », publiés eux aussi aux PUR, montre la vitalité des études sur le corps, la variété des « entrées » dans le sujet, la pluralité des approches et des questionnements.

## IV. Participation à des jurys de thèse

J'ai été invitée à participer au jury de la thèse de doctorat soutenue par Madame Adeline Adam, Genre de vie et genre des vies dans les Césars de Suétone : étude pragmatique et anthropologique de la construction de la figure du Prince, sous la direction de Jean-François Cottier, à l'Université de Paris Diderot-Paris 7 (Histoire et sémiologie du texte et de l'image), le 24 septembre 2018, en compagnie de Fl. Dupont, J.-P. Guilhembet, Anderson Martins et V. Sebillote Cuchet. Cette expérience m'a permis de relire les Vies des XII Césars en prêtant davantage attention au sens du mot uita dans ce contexte, à la construction de chaque Vie, à la question du « portrait », aux notions de pudicitia et d'impudicitia, qui sont à rattacher au discours codifié de l'éloge et du blâme et à l'invective politique.

À l'invitation de M. Gilles Sauron, directeur de thèse, et de Madame Emmanuelle Rosso, membre du jury, j'ai également participé à la soutenance de thèse de doctorat de Madame Sarah

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Ces notices sont regroupées sous le numéro 10 du volume d'articles.

Andrès, sur *L'Hermès à portrait dans l'Occident romain : fonctions, contextes et significations*, à l'Université de Paris-IV Sorbonne, le 1<sup>er</sup> décembre 2018, en compagnie de MM. Philippe Jockey et Renaud Robert. Mme Sarah Andrès a utilisé dans sa synthèse les travaux engagés dans le cadre du séminaire du centre Louis Gernet intitulé « Façons romaines de faire le grec », travaux qui ont donné lieu à la publication des deux volumes parus en 2005 présentés précédemment (le numéro spécial de *Mètis* et *Façons de parler grec à Rome*). Elle s'est interrogée sur l'utilisation par des citoyens romains d'images « à la grecque » et sur le rôle de ces images dans les pratiques cultuelles domestiques et dans les pratiques de l'*otium*, au sein de l'espace privé de la maison et de la villa. La lecture de cette thèse m'a amenée à reprendre ces questions avec un œil neuf.

# V. Projets de recherche

# • Projets de publication

Dans le cadre de l'ERIAC (Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles), ma collègue Anne-Florence Gillard-Estrada, Maître de conférences en anglais, spécialiste de littérature et de peinture britanniques, et moi-même avons organisé en 2017-2018 et 2018-2019 un séminaire (inscrit dans le Programme 2 de l'ERIAC : « Formes, expériences, interprétations ») intitulé « Corps, normes, genre : discours et représentations de l'Antiquité à nos jours » (le programme figure dans l'Annexe III). Ce séminaire (qui a compté entre 4 à 6 séances par an) a donné la parole à des universitaires, de l'Université de Rouen Normandie et d'autres Universités, à des doctorants ou jeunes docteurs, à des étudiants de Master, spécialistes de différentes périodes historiques et de questions très variées (le roman mexicain, la vie des femmes indiennes, les pratiques sportives aux États-Unis...), dans une approche résolument transdisciplinaire, qui correspond au profil de notre Équipe d'accueil.

Ce séminaire s'est proposé de réfléchir sur le corps grâce à la question des normes et à celle du genre (masculin et féminin). Nous avons préféré le terme de « normes » à celui de lois, par exemple, car les normes peuvent aussi désigner les usages, les codes, les règlements ou encore les prescriptions qui déterminent et régissent tout ce qui a trait au corps (anatomie, aspect, gestuelle, vêtements...). Selon les contextes (privés ou publics) et les pratiques (vestimentaires, alimentaires, sexuelles, sportives, etc.), les normes peuvent être morales et/ou sociales, politiques, religieuses, esthétiques. Il s'agissait aussi de s'interroger sur ce qui fait apparaître les normes, qui ne sont pas toujours explicites et dites comme telles, mais qui sont

souvent révélées par des transgressions et par les réactions des individus à ces écarts et déviations. En effet, les normes peuvent être rassemblées dans une liste de prescriptions objectives ou bien être construites par le regard que portent les membres de la société les uns sur les autres. Enfin, les normes peuvent régler et organiser des pratiques, mais les pratiques peuvent aussi produire des normes.

La question des normes peut être croisée avec celle du genre : les normes sont-elles les mêmes pour les hommes et pour les femmes ? Selon les domaines, est-ce qu'un genre sert de modèle à l'autre ? Mais aussi, dans quelle mesure les normes servent-elles à définir un « bon » et un « mauvais » genre (dans les vêtements, la conduite en société, etc.) ?

Nous avons envisagé que cette recherche puisse être faite sur tout type de corpus (textes de fiction, documents administratifs, matériel iconographique...) et abordée selon des perspectives variées : littéraire, historique, artistique, anthropologique, sociologique, etc., tout en appartenant à des périodes diverses (de l'Antiquité à nos jours) et à des sphères géographiques différentes.

Afin que les échanges puissent être plus nourris, nous avons institué la présence d'un « répondant », chargé de reprendre les acquis de l'intervention et de lancer les questionnements. Les points de contact entre les différents sujets, si disparates qu'ils soient, n'ont pas manqué.

Afin de clore chaque année de séminaire, nous avons organisé une Journée d'études, portant le même titre que le séminaire, pour en partager le bilan avec d'autres intervenants et surtout ouvrir d'autres perspectives.

Au-delà des points de contact généraux entre les différentes interventions, lors des séminaires comme lors des Journées d'études (l'enfermement des femmes au sein de l'espace de la maison dans des sociétés marqués par la domination masculine, la définition des critères de genre, la question de l'identité sexuée), j'ai été particulièrement frappée par l'existence des liens entre certaines périodes et certains domaines et le monde antique. Ainsi, il y a des analogies entre les règles existant pour les femmes de la gentry anglaise du XVII<sup>e</sup> s., formulées dans les manuels de conduite, et certaines prescriptions antiques concernant la *matrona*. Le code de valeurs de ces manuels est d'abord issu de la Bible (Ancien et Nouveau Testament), mais la représentation du corps et de ses interdits doit aussi beaucoup à l'Antiquité « païenne » (à la médecine hippocratique et galénique, en particulier). L'exposé sur l'œuvre de Swift, ainsi que les deux contributions sur ce même auteur lors de chacune des Journées d'études, m'a montré à quel point son œuvre était imprégnée des représentations antiques sur le corps vêtu et vivant en société : la conformité des êtres à un modèle est évaluée par la configuration du corps,

mais aussi par les gestes, le maintien et la démarche. L'étude des recherches de Cesare Lombroso, médecin et anthropologue de la fin du XIX<sup>e</sup> s., qui a voulu définir le type physique du criminel, est en relation étroite avec la physiognomonie comme lecture des signes du corps (même si son projet est tout autre que celui des Anciens). Enfin, la présence de l'Antiquité dans la peinture anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle, les motifs choisis, les modes de représentation des corps ont été pour moi l'occasion de comprendre comment l'art, la mythologie et les pratiques antiques (la pédérastie, le banquet...) ont été retravaillés à leur usage par les Victoriens.

La participation de nombreux antiquisants à ces manifestations (C. Husquin, I. Gassino, G. Vagenheim, N. Bernard, A. Vial-Logeay, Fl. Gherchanoc, H. Richer) a aussi permis à celles et ceux qui connaissent moins cette période de la découvrir et de tisser des liens avec leur propres domaines de recherche.

Ma collègue A.-F. Gillard-Estrada et moi-même avons le projet de publier dès que possible les interventions faites au séminaire et lors des deux Journées d'étude (au moins la majorité d'entre elles) dans la revue électronique de notre groupe de recherches, intitulée *Les Cahiers de l'ERIAC*.

En outre, mes recherches sur la beauté du corps dans le monde romain, m'ont aussi amenée à réfléchir sur la laideur. À l'invitation de V. Huet, j'ai ainsi présenté une communication sur « La laideur (deformitas) dans le monde romain : ses causes, ses effets », lors des Journées d'étude « Caricature et laideur dans l'Antiquité » organisée par A. Gangloff, V. Huet et C. Vendries, à l'Université de Bretagne occidentale (Brest), en novembre 2016. J'ai eu l'occasion de retravailler sur ce sujet pour la Journée « L'Antiquité en Normandie » organisée par Pierre Cosme à l'Université de Rouen en mars 2018, en parlant de « Questions anthropologiques sur la deformitas (laideur) dans le monde romain ». Je souhaite poursuivre cette recherche, en approfondissant plusieurs points : les causes de la laideur (la maladie, la vieillesse, etc.), le sentiment d'offensio causé par la laideur, l'acception morale de deformitas, le lien entre deformitas et deformatio (qu'on peut traduire provisoirement par « dégradation » ou « dénaturation »), enfin, la laideur « compensée » par la sagesse dans la figure du philosophe ou du sage laid : si cette figure a été bien étudiée à propos de Socrate, notamment par Paul Zanker, et d'Ésope, l'analyse de personnages romains reste à développer. Cette recherche peut s'inscrire dans le thème « Les pouvoirs du corps. Performances corporelles et vestimentaires : de la beauté à la laideur dans les mondes anciens », qui fait partie du sous-axe « Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les sociétés anciennes », dirigé par Fl. Gherchanoc, V. Huet et S. Wyler pour la période 2019-2023, programme auquel je suis associée.

L'importance, dans mes recherches, du regard porté sur le corps peut aussi me permettre de participer aux travaux d'un autre programme d'ANHIMA, auquel je suis également associée, celui du sous-axe « Anthropologie et histoire comparée des images et du regard », dirigé par E. Valette et S. Wyler pour la même période.

Enfin, j'ai participé, à l'invitation de Sarah Rey, à la Journée d'études « Le prince ému. Le gouvernement des sentiments », qu'elle a organisée à l'Université de Valenciennes en novembre 2018. Le prince auquel je me suis intéressée était, de nouveau, l'Empereur Claude, dans une communication intitulée « Claude ou l'absence de contrôle de soi ». Ce personnage n'est pas sans rapport avec la question de la beauté et de la laideur, puisque Claude apparaît le plus souvent dans la tradition textuelle (chez Suétone, Tacite, Dion Cassius, dans l'*Apolocoquintose* de Sénèque) comme un personnage dépourvu de *dignitas* et de *decus*. Il est aussi caractérisé par l'absence de contrôle de soi ; Claude est à fois dominé par certaines émotions (la cruauté, la peur, la colère), mais il a en même temps un comportement émotionnel très difficile à comprendre, voire inexplicable. Ce sont ces différentes pistes qu'il convient maintenant d'explorer dans la version écrite de cette communication, en réfléchissant sur ce personnage avec un point de vue nouveau, celui des émotions.

#### • Direction de masters et de doctorats

La recherche menée dans le mémoire inédit a fait apparaître plusieurs notions dont il faudrait poursuivre l'analyse, en particulier celles de *cultus*, de *dignitas* et de *mollitia*, en conjuguant étude philologique et anthropologie.

Il faudrait explorer les différents sens de *cultus*, en en montrant les relations : soins apportés à la terre et au corps ; soins rendus aux dieux ; élégance et raffinement d'un édifice ou du style d'écriture. La notion de *cultus* articule celles de nature et de culture ou de civilisation, de rusticité et d'urbanité, d'authenticité et d'artifice, notions qui sont autant d'objets éminemment anthropologiques.

L'analyse du terme *dignitas* est aussi à mener, comme cela a été fait par Mathieu Jacotot pour *honos* et les termes qui en sont dérivés (dans *Question d'honneur*. *Les notions d'*honos, honestum *et* honestas *dans la République romaine antique*, Rome, EFR, 2013). Trop souvent, le terme *dignitas* est utilisé sans être défini, ou plutôt sans que soient montrées et explorées ses différentes dimensions : la *dignitas* n'est pas seulement l'honorabilité due à un degré de richesse, à une ascendance familiale et à l'exercice de charges ; elle est aussi un prestige social

dont fait partie l'aspect physique, ce que nous avons essayé de montrer dans le mémoire de recherche inédit. Mais il conviendrait de passer en revue tous les cas dans lequels la *dignitas* renvoie à l'allure générale du corps et à sa prestance, de voir quelles en sont toutes les composantes, quelles conduites, publiques et privées, elle autorise, si elle peut se perdre et comment, quelles sont ses relations avec *gratia* et *auctoritas*, etc.

Il faudrait encore reprendre la question de la *mollitia*. Les études qui existent sur ce sujet ont en effet tendance à s'intéresser uniquement à la *mollitia* en relation avec l'effémination et, surtout, la sexualité, en accordant une importance à notre sens démesurée à la question de la pénétration sexuelle. Or il faudrait envisager l'ensemble des connotations attachées à l'adjectif *mollis*: la douceur, la souplesse, mais aussi, dans le domaine moral, l'indulgence et la clémence. Il faudrait aussi prendre en compte la *mollitudo*, notamment en relation avec des questions artistiques (qu'est-ce que la *mollitudo* dans la représentation des corps dans les arts plastiques ?).

L'étude de la notion de *cultus* pourrait faire l'objet d'un master ; une recherche sur la *dignitas* et une autre sur la *mollitia* et la *mollitudo* pourraient constituer des sujets de doctorat.

Enfin, il conviendrait d'étendre l'examen de la question de la beauté, à partir des occurrences de *forma*, *formosus*, *pulcher*, etc., à d'autres corpus que les textes littéraires, en particulier les *Carmina Latina Epigraphica*. Cette question pourrait faire l'objet d'un master ou d'un doctorat, mené conjointement avec un spécialiste d'épigraphie. Une telle recherche permettrait de voir comment est décrite la beauté enfantine en relation avec le thème de la mort précoce, tout en envisageant d'autres catégories de la population romaine que celle de l'élite telle qu'elle apparaît dans les textes littéraires.

# VI. Activités annexes : diffusion de la recherche ; charges pédagogiques et administratives ; activités pédagogiques

#### - Diffusion de la recherche

À l'initiative de ma collègue Anne-Lise Worms, Maître de conférences de grec à l'Université de Rouen et en collaboration avec Philippe Brunet, Professeur de grec dans cette même Université et directeur de la Compagnie « Démodocos », nous avons organisé de 2009 à 2015, en partenariat avec le Musée des Antiquités de Rouen (dont la Conservatrice en chef était Madame Nathalie Roy, puis Madame Caroline Dorion-Peyronnet), une série de conférences-lectures. Ce partenariat a bénéficié du soutien du Conseil Général de Haute-Normandie et

s'adressait à un très large public (enseignants, étudiants, "Amis des Musées de Haute-Normandie", mais aussi tous les habitants et acteurs de l'agglomération rouennaise et au-delà). Ces conférences portaient sur des thèmes propres à l'Antiquité ou au Moyen Âge, en relation avec les collections du Musée. Elles avaient lieu au Musée et étaient assurées par des enseignants du Département de Lettres classiques, d'autres Départements de l'UFR-LSH de l'Université et par des conférenciers extérieurs. À ces conférences étaient associées des lectures de textes (en latin, en grec, en français, en anglais et en italien) effectuées par des étudiants ou des enseignants des différents Départements de l'UFR, ainsi que des membres de la Compagnie « Démodocos ». De 2009 à 2013, la programmation a inclus des spectacles et des lectures faits par cette Compagnie, qui ont eu lieu lors de la Nuit des Musées au mois de mai. Les programmes des conférences ont été les suivants :

- 2009 : **Quatre héroïnes de l'Antiquité** : Didon (M. Deramaix), Diane (H. Casanova-Robin), Ariane (C. Baroin), Antigone (représentation de l'*Antigone* de Sophocle).
- 2010 : L'arc et la lyre. Poètes et héros de l'Antiquité au Moyen Age : « Orphée » (A.-L. Worms) ; « Ulysse antique et moderne » (I. Gassino) ; « Énée ou Énéas au Moyen Âge » (M. Guéret-Laferté) ; « Agamemnon, d'Homère à Eschyle » (Ph. Brunet).
- 2011 : À l'origine des cités antiques : histoires de fondation : « Une cité « infondée », l'autochthonie ou la gloire d'Athènes » (I. Gassino) ; « Romulus, le premier des Romains » (E. Martin) ; « Alexandrie, Antioche, Pergame : récits et mythes de fondation des capitales hellénistiques » (P. Hamon) ; « Bal(l)ade médiévale : un parcours poétique des collections du Moyen Âge au Musée » (I. Bétemps).
- 2012 : **Cultes, Rites, Croyances en Grèce et à Rome** : « Comment rendre un culte au prince dans l'Empire romain ? » (P. Cosme) ; « Des dieux dans le quotidien des hommes : religion privée à Herculanum et Pompéi » (N. Monteix) ; « Les sacrifices en pays grec » (Fl. Gherchanoc).
- 2013 : **Pères et fils de l'Antiquité au XVII**<sup>e</sup> **siècle** : « Père et fils dans l'Odyssée » (Ph. Brunet) ; « Pères et fils dans les *Captifs* de Plaute et chez Rotrou » (G. Vagenheim) ; « *Télémaque* de Fénelon ou la quête d'un père invisible » (Cl. Poulouin).
- 2014 : **Images et mythes antiques à l'époque moderne** : « L'Antiquité dans la peinture victorienne : entre idéal et fantasme » (A.-F. Gillard-Estrada) ; « Médées d'aujourd'hui : réécritures et interprétations » (A. Ferry) ; « Le retour de l'Antique dans l'image : Thomas Mann, Freud, Aby Warburg » (K. Winkelvoss) ; « L'Atlantide fin-de-siècle : variations esthétiques et scientifiques » (Ch. Foucrier).

- 2015 : **L'Antiquité à la Renaissance :** « Rivaliser avec l'épopée antique : l'entreprise de la *Franciade* de Ronsard » (S. Provini) ; « Les 'Neveux' d'Apollon : poésie française et Antiquité dans le premier XVI<sup>e</sup> siècle » (X. Bonnier) ; « La renaissance d'Homère en Angleterre aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » (S. Bataille)<sup>111</sup>.

Dans ce cadre, j'ai fait en 2009 une conférence sur le personnage d'Ariane, centrée sur la figure mythologique antique et sur son association avec Thésée et Dionysos, à partir des textes anciens d'Homère, de Xénophon, de Plutarque, de Catulle et d'Ovide en particulier, et des images représentant ce couple<sup>112</sup>, mais en faisant aussi une place à des œuvres des périodes modernes et contemporaines où Ariane est présente : la tragédie *Ariane* de Thomas Corneille, le *Lamento d'Arianna* de Monteverdi (dans le *Sesto Libro dei Madrigali* de 1614), dont les paroles sont pleines de souvenirs de Catulle et Ovide, et la musique pour ballet d'Albert Roussel, « Bacchus et Ariane », *op.* 43 (suites n°s 1 et 2).

Enfin, dernièrement, j'ai participé au cycle de conférences organisées pour l'année 2018-2019 par l'École du Louvre, à destination d'un large public, sous le titre « Histoire des sociétés occidentales - De l'époque classique aux Barbares », en proposant une intervention intitulée « Beauté et laideur du corps dans le monde romain » (le jeudi 31 janvier 2019, Amphithéâtre Rohan). Mon propos s'est appuyé sur des textes, essentiellement latins et sur des images, antiques et modernes, dont beaucoup appartenaient aux collections du Louvre (comme le « Vieux pêcheur, dit Sénèque mourant », daté du IIe s. ap. J.-C., ou la Diane de Gabies, du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., ainsi que des tableaux français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles). Le point de départ de cette conférence était un passage d'Apulée (Florides, 3), qui met en présence et oppose le bel Apollon et l'affreux satyre Marsyas – avant que le premier n'écorche le second pour prix de sa témérité. L'étude rapide de ce texte voulait montrer que la beauté et la laideur du corps dans le monde antique se définissent par plusieurs critères : le corps lui-même, si l'on peut dire : l'aspect des membres, leur conformation, mais aussi la pilosité, c'est-à-dire la façon dont poils et cheveux sont « domestiqués ». En effet, ce qui compte, ce n'est pas seulement le corps, corpus, c'est aussi tout ce qui relève du cultus : le soin du corps, sa propreté, le vêtement, son tissu, sa couleur et la façon dont il est porté. L'ensemble de ces éléments, mais aussi la façon

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Deux de ces conférences, celle d'H. Casanova-Robin et celle de K. Winkelvoss, n'ont pu avoir lieu, en raison de l'indisponibilité imprévue des conférencières.

D'autres activités liés à Rouen sont détaillées dans le CV (Annexe 1).

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Voir Cl. Vatin, Ariane et Dionysos. Un mythe de l'amour conjugal, Éditions Rue d'Ulm, 2004.

de marcher et les gestes, déterminent l'allure générale : l'habitus, la mise, la façon de se tenir, évaluée par le regard d'autrui. Enfin, beauté et laideur ne peuvent être disjoints de critères sociaux, car elles sont toutes deux associées à un niveau de richesse et à un certain statut social, mais aussi de critères moraux : une apparence trop soignée et trop féminine pour un homme, comme l'est celle d'Apollon aux yeux de Marsyas, est susceptible d'être critiquée en termes de luxuria ou de mollitia, c'est-à-dire d'efféminement. C'est dire aussi que la beauté ou la laideur ne sont jamais « objectives » : elles dépendent toujours d'un point de vue, exprimé dans un texte et selon un contexte déterminé. Il s'agissait donc moins de faire l'histoire de la beauté et de la laideur physiques dans le monde romain que de montrer comment les discours les définissent, comment ces notions s'articulent l'une à l'autre et à quel point elles ont l'une comme l'autre une dimension sociale et une dimension morale.

# - Charges pédagogiques et administratives

J'ai exercé et exerce encore aujourd'hui des responsabilités pédagogiques et administratives au sein de mon Département et de l'UFR Lettres et Sciences humaines de l'Université de Rouen Normandie. De 2003 à 2005, Anne-Lise Worms et moi-même avons dirigé le Département de Lettres classiques. À ce titre, nous avons mis au point la maquette définitive de la licence de Lettres classiques pour la période 2004-2008. J'ai exercé de nouveau cette charge en 2018-2019, en co-direction avec Isabelle Gassino, Maître de conférences de grec, et je l'exerce seule depuis juin dernier. Le Département de Lettres classiques, depuis la création de la licence « Humanités et monde contemporain », puis « Humanités » est devenu le Département « Humanités », ce qui correspond à un accroissement considérable de ses effectifs (puisqu'il est passé d'une trentaine d'étudiants spécialistes à 245 pour l'ensemble de la licence en 2018-2019, d'après les chiffres de l'OVE, sans compter les étudiants des autres Départements qui suivent nos cours) et à une grande diversification de l'offre de cours, qui nécessite l'intervention de nombreux enseignants des autres Départements (Lettres modernes, Histoire, Philosophie, Géographie, Langues vivantes) ou UFR (Droit, Sciences, Sociologie), ainsi que de chargés de cours. Si cet afflux d'étudiants nous a permis de diffuser nos enseignements de langues anciennes et de culture antique auprès d'un plus large public, il va de soi que la charge de direction du Département s'en trouve considérablement alourdie.

J'ai été également Responsable pédagogique (ou Directrice d'Études) de la licence de Lettres classiques en 2011-2012, puis de la L1 de la licence Humanités en 2013-2014, de la L2 en 2014-2015, de la L3 en 2015-2016 et 2018-2019 ; j'exercerai de nouveau cette charge en

2019-2020. Cette fonction consiste à aider les étudiants pour résoudre les problèmes administratifs et pédagogiques qu'ils peuvent rencontrer, à leur donner des conseils concernant leur cursus et leur orientation, à les écouter lorsqu'ils ont des difficultés personnelles qui les empêchent de suivre les cours normalement. Par exemple, en L3, deux réunions ont été organisées en 2018-2019, avec l'aide de ma collègue Anne Vial-Logeay, Maître de conférences de latin et jusqu'à l'an dernier responsable pédagogique de L3, afin de renseigner les étudiants sur les différentes poursuites d'études possibles après la licence. L'une de ces réunions a réuni d'anciens étudiants de licence, qui ont expliqué quels masters ils avaient choisi, quelles avaient été leurs motivations, quelles difficultés ils avaient pu rencontrer et quels atouts leur avait apportés cette licence. Le suivi des étudiants de L3 passe aussi par des entretiens individuels, destinés à donner des conseils sur l'orientation, sur les démarches à accomplir, sur les lettres de motivation, et, si besoin est, par l'écriture de lettres de recommandation. La variété des orientations possibles après la licence Humanités (masters dans des disciplines très variées, des Sciences politiques à l'Anthropologie, Institut d'administration des entreprises, écoles de communication, de journalisme, etc.) rend la tâche du responsable pédagogique à la fois intéressante et complexe.

# - Activités pédagogiques (1998-1999)

Dans le souci d'associer étude de la langue et de la civilisation et de développer l'étude des langues anciennes au collège, à l'initiative d'une amie et collègue de Lettres classiques, Stéphanie Dattée-Rykner, j'ai rédigé pendant deux ans (de 1998 à 2000) pour la *Nouvelle Revue Pédagogique* éditée par Nathan des fiches à destination des enseignants, pour les classes de 5ème, 4ème ou 3ème, fiches qui reposaient sur l'étude d'un texte et d'un document iconographique, qui posaient des questions de langue (vocabulaire, morphologie et syntaxe) et de civilisation, et qui suggéraient des pistes de recherche et de lecture. Les sujets abordés étaient nécessairement en relation avec le thème général du numéro de la revue. Les fiches ont ainsi porté sur l'Afrique des origines vue par Salluste, la Belgique du temps de César, « l'école de l'imitation » (à partir d'un texte de Quintilien), la décoration d'une maison pompéienne, la conjuration de Catilina, l'affaire Milon, le corps de l'orateur, les discours romains sur l'éléphant, le théâtre latin, les combats de gladiateurs, les esclaves, la mythologie à l'époque augustéenne, les Jeux séculaires célébrés sous Auguste, etc.

En outre, S. Dattée-Rykner et moi-même avons rédigé un manuel de soutien en latin pour la classe de 4ème dans la collection « Atouts » publiée par Nathan et dirigée par Madame

Christine Jocz, paru en 1999 et réédité en 2005. Ce manuel se compose de leçons construites sur un texte court, mais authentique, en lien avec le programme de civilisation (la société romaine, l'éducation, les loisirs, la mesure du temps, Rome et son Empire...), de conseils de méthode pour traduire et d'une batterie d'exercices assortis de leur corrigé. Il est agrémenté de dessins.

La réalisation de ces fiches et de ce manuel à quatre mains, destinés aux élèves de collège, a constitué un très bon exercice pour réfléchir à la façon de transmettre le plus simplement et le plus clairement possible des notions de langue latine, de genres littéraires, d'histoire et de civilisation.

# Épilogue:

Cette synthèse a souhaité rendre compte d'un parcours, qui a tenté de toujours associer attention à la langue et perspective anthropologique, enseignement et recherche, réflexion sur les textes anciens et sur la pratique de l'enseignement, à quelque niveau que ce soit. Ce parcours n'aurait pas existé sans des rencontres, d'enseignants et d'étudiants, faites quand je préparais ma maîtrise, mon DEA, puis ma thèse de doctorat, de collègues quand j'ai exercé dans l'enseignement secondaire et à l'université. La chance a été de mon côté. Les projets de recherche dont j'ai parlé, passés, présents ou à venir, sont d'abord des histoires d'amitié, de fidélité et d'admiration intellectuelle et professionnelle. Je suis heureuse d'entrevoir la fin de cette habilitation à diriger des recherches pour remercier toutes celles et tous ceux à qui je dois tant, et dont les noms se trouvent dans ces pages. Je sais que plusieurs d'entre elles, d'entre eux ne se sont pas lancés dans cette entreprise parce qu'ils ont consacré beaucoup de leur temps et de leur énergie, sans compter, à des projets collectifs de recherche, à la communauté universitaire, à ses instances et plus encore aux étudiants, mais aussi à leur famille, leur conjoint, leurs enfants. J'ai l'espoir d'avoir mené ce travail aussi pour eux.

#### **ANNEXE 1: CURRICULUM VITAE**

#### **Catherine BAROIN**

Maître de Conférences en langue et littérature latines (Hors classe échelon 6) Université de Rouen Normandie, UFR des Lettres et Sciences humaines Département Humanités

Membre de l'ERIAC (EA 4307) et membre associé d'ANHIMA (UMR 8210)

Née le 18 avril 1965 à Paris. Nationalité française. Deux enfants.

6, rue Edgar Poe. 75019 PARIS. catherine.baroin@univ-rouen.fr

Depuis septembre 2002, Maître de Conférences en langue et littérature latines à l'Université de Rouen Normandie, UFR des Lettres et Sciences humaines, Département Lettres classiques, devenu Département Humanités.

1998-2002 : Maître de Conférences en langue et littérature latines à l'Université de Metz.

**Doctorat** (nouveau régime) sur les *Mémoires romaines*, préparé sous la direction de Madame Florence Dupont, École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses, soutenu en **1998** (mention : Très honorable avec félicitations), devant Mmes Armelle Debru et Florence Dupont, MM. Jean-Michel David, Pierre Gros et John Scheid (président du jury).

DEA intitulé « Images et lieux de mémoire dans la Rome antique », sous la direction de Fl. Dupont ; tuteur : J. Scheid ; mention Très bien (1992).

**Agrégation de lettres classiques** obtenue en 1989 (27<sup>e</sup>).

CAPES de lettres classiques obtenu en 1988 (7<sup>e</sup>).

Maîtrise de Lettres classiques à l'Université Paris-IV Sorbonne. Mémoire intitulé « Horace : la ville et la campagne », dirigé par Fl. Dupont ; mention Très bien (1987).

Licence de Lettres classiques à l'Université Paris-IV Sorbonne (1986).

Classes préparatoires littéraires au Lycée Louis-Le-Grand, Paris (1983-1985). Sous-admissible à l'ENS Ulm-Sèvres.

Baccalauréat littéraire (A1, latin-grec) obtenu en 1983; mention Bien.

# Activités d'enseignement

# Dans l'enseignement secondaire :

1989-1992 : Titulaire académique dans deux lycées et un collège de l'Académie de Créteil.

1996-1998 : Titulaire remplaçante dans différents collèges du Val-de-Marne.

# À l'Université:

1992-1993 : A.T.E.R. en latin à l'Université de Nancy II.

1993-1996 : A.T.E.R. en latin à l'Université de Lille III.

1998-2002 : Maître de Conférences en langue et littérature latines à l'Université de Metz.

Depuis septembre 2002 : Maître de Conférences en langue et littérature latines à l'Université de Rouen Normandie.

Enseignement destiné aux étudiants de **Lettres classiques** et de **Lettres modernes**, et depuis septembre 2013 aux étudiants de la licence **Humanités**.

- Cours de **langue latine** (thème et version) dans les trois années de licence (L1 ou/et L2 ou/et L3 selon les années), niveau débutants et confirmés, de 1998 à 2002 à l'Université de Metz, puis de 2002 à 2014 à l'Université de Rouen.
- Cours de **civilisation grecque et romaine** en L1 de 1998 à 2002 à l'Université de Metz (CM et TD, coordination des différents TD) ; cours de civilisation romaine en L2 (2007-2008) et en L1 (2008-2009) à l'Université de Rouen.
- Cours intitulé « **Sources du monde moderne** : Mythes fondateurs à Rome » en L1 et « Sources du monde moderne : La Grèce vue de Rome (images et textes) » en L3, de 2005 à 2009.
- Cours sur les **genres et pratiques littéraires** à Rome en L2 de 2002 à 2010.
- Cours intitulé « **Systèmes religieux** » (sur les religions grecque et romaine et les trois grands monothéismes) en L1 de 2013 à 2017 ; cours intitulé « **Mythes et religions** » en L1 à partir de 2017.
- Cours d'**Anthropologie sociale et culturelle** en L3 de 2014 à 2019 ; sujet : Anthropologie du corps.

## Cours de concours :

### Langue latine:

- 2002-2004 : préparation à l'épreuve orale de latin au CAPES de Lettres modernes.
- 2004-2019 : cours de version latine pour les étudiants inscrits au CAPES et à l'agrégation de Lettres modernes (depuis 2010 : cours pour les agrégatifs seuls).
- 2010-2013 : cours de latin (langue, littérature, civilisation romaine) pour le Master 1 enseignement en Lettres Modernes.
- 2011-2012 : cours de version latine pour le Master 1 enseignement en Lettres classiques.
- Cours de thème latin d'agrégation de 2002 à 2004, puis de 2008 à 2011.

#### **Auteurs:**

- Cicéron, *Philippiques*, I-IV, Université de Metz, 1998-1999.
- Pétrone, Satiricon (cours commun avec la L3), Université de Metz, 1999-2000.
- Stace, *Thébaïde*, I, Université de Metz, 2000-2001.
- Térence, Andrienne, Université de Metz, 2001-2002.
- Plaute, *Bacchides*, Université de Rouen, 2003-2004.

#### Séminaires de Master :

- 2004-2005 : Cours de tronc commun pour les étudiants de Master 1 du Master LIS (Langues, Idées, Sociétés) : « Textes et langues : Approches contemporaines de l'oralité antique » (avec Philippe Brunet, pour les textes grecs).
- 2005-2008 : Cours de Master 1 (Lettres classiques) : « Anthropologie de Rome ».

## Directions de Masters (ayant abouti à une soutenance) :

- Maîtrise de Clothilde Colin : « La place de l'enfant dans la vie religieuse à Rome. L'enfance, un parcours initiatique », Université de Metz, 1998-1999.
- Co-direction avec Monique Bile de la Maîtrise de Marie-Christine Czembor : « *Toga*, *togatus* : Le rôle de la toge dans la vie civique des Romains à la fin de la République et au début de l'Empire », Université de Metz, 2001-2002.
- M1 de Charline Rouas : « Des morts qui ne sont pas morts : étude sur les *maiores* et leurs *imagines* », Université de Rouen, 2006-2007.
- M1 de Marie Noël, « Le monument funéraire romain : Le tombeau comme *monumentum* », Université de Rouen, 2007-2008.
- M1 de Dolorès Le Bourgocq, « Le paysage en question dans les *Silves* de Stace et les *Lettres* de Pline le Jeune », Université de Rouen, 2016-2017.
- M2 de Dolorès Le Bourgocq, « L'écriture en question dans les *Lettres* de Pline le Jeune », Université de Rouen, 2017-2018.

## Activités pédagogiques et administratives :

- 2003-2005 : co-direction avec Anne-Lise Worms du Département de Lettres classiques (mise au point de la maquette définitive de la licence de Lettres classiques pour la période 2004-2008).
- 2018-2019 : co-direction avec Isabelle Gassino du Département Humanités.
- À partir de juin 2019, direction du Département Humanités.
- 2018-2020 : Responsable pédagogique de la L3 de la licence Humanités.

- Responsable pédagogique de la licence de Lettres classiques en 2011-2012 ; responsable pédagogique de la L1 de la licence Humanités en 2013-2014, de la L2 en 2014-2015, de la L3 en 2015-2016.
- 2004-2008 : co-responsable des relations avec le Département de Lettres modernes.
- 2002-2003 et 2011-2012 : responsable de la bibliothèque de Lettres classiques du Département (gestion des emprunts d'ouvrages et supervision des moniteurs et monitrices de bibliothèque).
- Membre des jurys d'examen de la licence de Lettres classiques, puis de la licence Humanités (Université de Rouen).
- Membre du conseil de Perfectionnement du Département Lettres classiques, puis Humanités de Rouen depuis 2015.
- Membre de la Commission d'Équivalences de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Rouen pour la licence de Lettres classiques, puis la licence Humanités.
- Présidente du jury de Baccalauréat de l'Académie de Rouen (2008, 2015, 2017).

# Activités locales (Rouen) :

- **2009-2015** : Co-organisation de conférences-lectures sur le monde antique, le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine, avec Anne-Lise Worms, Maître de conférences de grec, et Philippe Brunet, Professeur de grec et directeur de la Compagnie théâtrale « Démodocos », en partenariat avec le Musée départemental des Antiquités de Rouen.
- septembre **2009-octobre 2012**: membre du Conseil d'administration des Amis des Musées départementaux (AMD) de Seine-Maritime ; à partir de septembre 2010, membre de la commission « Animation » chargée d'élaborer les programmes des conférences et voyages de cette association. En 2011-2012, organisation avec Madame Evelyne Poirel, Présidente de l'association, du cycle de conférences sur les jeux, auquel ont participé, pour la période de l'Antiquité, Isabelle Gassino, Pierre Letessier, François Lissarrague, et Jean-Paul Thuillier.
- 2010-2011 : Participation aux « Journées des langues vivaces » [= des Langues anciennes] organisées en partenariat par le Département de Lettres classiques de l'Université de Rouen, représenté par Anne-Lise Worms, et le Lycée Jeanne d'Arc (Rouen), représenté en particulier par Emmanuel Lascoux, destinées à promouvoir l'étude des langues anciennes dans l'Académie ; 6 mai 2011 : présentation du livre *Se souvenir à Rome* sous le titre « Les Romains et la mémoire ».

## **Autres fonctions:**

Au titre de la 8<sup>ème</sup> section du CNU,

- Membre de la CCSE du Département Lettres classiques, puis Humanités de Rouen pour le choix des ATER ; membre de la commission de spécialistes de la section 8 pour l'élection d'un Maître de conférences en 2014 et 2016.

- Membre des commissions de spécialistes de l'Université de Caen (de 2002 à 2007) et de Paris Diderot-Paris VII (de 2000 à 2008).
- Membre du comité d'experts de l'Université Paris-Sorbonne Paris IV en 2009.
- Expertise d'un article pour une revue de Sciences sociales et humaines (2018-2019).

# Jurys de thèse :

- Membre du jury de la thèse de Doctorat d'Adeline Adam, *Genre de vie et genre des* vies *dans les* Césars *de Suétone : étude pragmatique et anthropologique de la construction de la figure du Prince*, s. dir. Jean-François Cottier, Paris Diderot-Paris 7 (Histoire et sémiologie du texte et de l'image), 24 septembre 2018.
- Membre du jury de la thèse de Doctorat de Sarah Andrès, *L'hermès à portrait dans l'Occident romain : fonctions, contextes et significations*, s. dir. G. Sauron, Sorbonne Université (Histoire de l'art), 1<sup>er</sup> décembre 2018.

# **Autres charges:**

- Membre du jury de latin aux épreuves orales du concours d'entrée de l'ESCP-EAP (École Supérieure de Commerce de Paris), de 2001 à 2004 et de 2006 à 2010 (épreuve de traduction et de commentaire de textes latins).

## Activités de recherche:

- \* Membre de l'**ERIAC** (Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles, E.A. 4307), Université de Rouen.
- Organisation de l'un des séminaires de l'ERIAC, dans le Programme 2 « Formes, expériences, interprétations », « Corps, normes, genre : discours et représentations de l'Antiquité à nos jours », avec Anne-Florence Gillard-Estrada (Maître de conférences d'anglais) en 2017-2018 et 2018-2019. Voir le programme en annexe III.
- Organisation de deux Journées d'études dans le cadre de ce programme les 13 juin 2018 et 14 juin 2019. Publication à venir dans les « Cahiers de l'ERIAC », PURH (Presses Universitaires de Rouen et du Havre). Voir le programme en annexe III.
- \* Membre associé depuis octobre 2004 du Centre Louis Gernet (Recherches comparées sur les sociétés anciennes), UMR 8567, devenu en janvier 2010 **ANHIMA** (Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques), **UMR 8210**.

À ce titre, participation aux programmes de recherche suivants [ordre chronologique inverse] :

Dans l'Axe 3 : « Identités, pratiques et représentations » :

- \* « Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les sociétés anciennes » (responsables : Florence Gherchanoc, Valérie Huet et Stéphanie Wyler), 2019-2023.
- « Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les mondes anciens » (responsables : Florence Gherchanoc, Valérie Huet et Stéphanie Wyler), 2014-2018.
- « Corps, gestes et vêtements dans les mondes anciens : une lecture historique et anthropologique » (responsables : Jean-Baptiste Bonnard, Florence Gherchanoc et Valérie Huet), 2010-2013.
- \* « Anthropologie et histoire comparée des images et du regard » (responsables : Emmanuelle Valette et Stéphanie Wyler), 2019-2023.
- « Anthropologie et histoire comparée des images et du regard » (responsables : François Lissarrague, Emmanuelle Valette et Stéphanie Wyler), 2014-2018.

#### Dans l'Axe 2 : Institutions, cités, sociétés :

- « *Monumenta*, traces écrites et figurées de la mémoire dans l'Empire romain », ANHIMA UMR 8210 / Halma-Ipel UMR 8164 (responsable : Stéphane Benoist), 2010-2013.
- Comme membre du Centre Louis Gernet, participation aux travaux du séminaire « Façons romaines de faire le Grec », dirigé par Pierre Cordier, Florence Dupont et Emmanuelle Valette (communication « Voir le mémorable : *imperatores* et *principes* dans les provinces grecques », 7 février 2002, et « La Grèce des Romains dans la Ville et les provinces : parcours, gestes, discours autour des lieux de mémoire », lors de la Table Ronde : « Et si les Romains avaient inventé la Grèce ? », E.H.E.S.S., 17 octobre 2002).
- Participation au séminaire du Groupe de recherches « Antiquité au présent », dirigé par Claude Calame (E.H.E.S.S.) et Florence Dupont (Université Paris VII), de 2005 à 2010, et depuis 2010, par Jean-François Cottier (Paris VII), Charles Delattre (Paris X) et Emmanuelle Valette (Paris VII).
- Membre de la SFARA (Société Française d'Anthropologie de la Rome Antique) de 1992 à 2000.

# Communications, Colloques et Journées d'étude (1993-2019) :

# 1993

- Avec Emmanuelle Valette-Cagnac, « Les animaux à mémoire », Sessions de linguistique et de littérature organisées par Lalies, Aussois, 30 août-4 septembre 1993.

#### 1996

- « La maison romaine comme image et lieu de mémoire », Table ronde « Images romaines » organisée à l'École Normale Supérieure par Florence Dupont et Clara Auvray-Assayas, 24-26 octobre 1996.

#### 1999

- « Les cicatrices ou la mémoire du corps », Colloque « Corps romains » organisé par la SFARA (Société française d'anthropologie de la Rome antique), École Normale Supérieure et Collège International de Philosophie, janvier 1999.

- « Espace théâtral, mythe et mémoire : le palais de Pélops dans le *Thyeste* de Sénèque », Colloque organisé par l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Laboratoire Théâtre, Langages et Sociétés, Université d'Avignon, 17-19 novembre 1999.

#### 2002

- « Voir le mémorable : *imperatores* et *principes* dans les provinces grecques », Séminaire « Façons romaines de faire le Grec » dirigé par Pierre Cordier, Florence Dupont et Emmanuelle Valette-Cagnac, Centre Louis Gernet, 7 février 2002.
- « La Grèce des Romains dans la Ville et les provinces : parcours, gestes, discours autour des lieux de mémoire », Table Ronde organisée par Pierre Cordier, Florence Dupont et Emmanuelle Valette-Cagnac : « Et si les Romains avaient inventé la Grèce ? », E.H.E.S.S., 17 octobre 2002.

# 2003:

- « Mémoire et oreille à Rome : gestes, pratiques et représentations figurées », Séminaire de Philippe Moreau, Université de Caen, 6 mai 2003.
- « Le rôle de la vue dans les arts de la mémoire latins », Journées d'étude « La vision dans l'Antiquité » organisées par Laurence Villard, Université de Rouen, 25-26 septembre 2003.
- « Corps et mémoire à Rome », Journée d'études du CERLA (Centre de Recherche sur l'Antiquité), Groupe de recherche « Mythe et Psyché » : « Corps réel et corps imaginaire dans les mondes ancien et moderne », Université de Caen, 10 octobre 2003.

#### 2004

- « Discutante invitée » au séminaire de Philippe Moreau, sur sa communication « *Sanguis, cruor, sanies, tabus* : taxinomie du sang dans la Rome ancienne », Université de Caen, 27 octobre 2004.

#### 2005

- « Les arts de la mémoire en Grèce et à Rome », Séminaire du Centre Louis Gernet « Valeur et fonction des arts (*technai*, *artes*) », coordonné par Jean-Louis Labarrière, Jesper Svenbo et Bernard Vitrac, INHA, 4 avril 2005.
- « Cicatrices et marques corporelles à Rome », Journées doctorales organisées par Véronique Dasen, Vincent Barras et Jean-Jacques Aubert à Fribourg et Neuchâtel, « Langages et métaphores du corps » (Histoire du corps II), 16-18 novembre 2005.

#### 2006:

- Avec Emmanuelle Valette-Cagnac : « Romains vêtus à la grecque : le *pallium* », Journée d'études « Vêtements grec et romain : s'habiller et se déshabiller » organisée par Florence Gherchanoc et Valérie Huet, INHA, 1<sup>er</sup> avril 2006.
- « Les arts de la mémoire latins servent-ils à mémoriser et à produire des énoncés sous forme de listes ? », 25 avril 2006, Séminaire de l'Équipe « Théorie littéraire et sciences humaines », Groupe de recherches « Antiquité au présent » (Florence Dupont, Claude Calame), Université Paris VII-Denis Diderot, Programme de recherche 2005-2006 : « Pragmatique d'une forme poétique : de la liste au catalogue ».

- Communication avec Anne-Lise Worms dans le cadre du séminaire sur « Les identités culturelles » de l'ERIAC (Université de Rouen), « Les identités culturelles en Grèce et à Rome », 19 décembre 2006.

#### 2007:

- « Se souvenir de ses ancêtres, être à leur image, suivre leurs traces : le rôle de la mémoire dans la construction de l'identité gentilice (fin de la République et début de l'Empire) », 5<sup>th</sup> Roman Family Conference, organisée par V. Dasen et Th. Späth, Université de Fribourg, 13-15 juin 2007.
- « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », au colloque « Élaboration de figures identitaires et modes de construction communautaire », organisé par le laboratoire junior « Études des modèles culturels dans l'Antiquité (EMCA) », ENS-LSH, Lyon, 4-5 octobre 2007.

## 2008:

- Avec Alain Bernard, « Quelle place ont les pratiques mnémotechniques dans les *Arithmétiques* de Diophante ? », séminaire de l'EHESS (Programme de Recherches Interdisciplinaire « Mathématiques et histoire »), 26 mai 2008.

## 2009:

- « L'intégrité nécessaire du corps du magistrat et du prêtre à Rome », au colloque « Corps outragés, corps ravagés. Regards croisés de l'Antiquité au Moyen Âge », organisé par Lydie Bodiou et Véronique Mehl, Université de Bretagne-Sud Lorient, 6 mars 2009.
- « Intégrité du corps, mutilation et exclusion chez les magistrats et les prêtres romains », aux « Ve Rencontres d'histoire de la médecine, des pratiques et des représentations médicales dans les sociétés anciennes : L'estropié, l'aveugle et le paralytique. Penser et surmonter le handicap : Antiquité, Moyen Âge, Ancien Régime », organisées par Franck Collard et Évelyne Samama, Troyes, Hôtel-Dieu-le-Comte, 13-14 mars 2009.

## 2010

- « Le chevalier qui était trop gros. Discours romains sur le gras et les gros », Journée d'études consacrée au corps antique et organisée par Jérôme Wilgaux, Université de Nantes, 5 mars 2010.
- Participation à la Journée d'études « Femmes de paroles. La construction de voix féminines dans l'Antiquité » organisée par Florence Dupont et Claude Calame (Groupe de recherches « Antiquité au présent »), 5 mai 2010, en tant que répondante pour la communication d'Anne Sinha (sur le discours d'Atalante à son fils dans Stace, *Thébaïde*, IV).

#### 2011

- Présentation du livre *Se souvenir à Rome* (Belin, 2010) devant le Groupe de recherches « *Monumenta* », ANHIMA, samedi 29 janvier 2011.
- Avec Emmanuelle Valette : « Offrir, porter, montrer la chlamyde : imaginaire d'un vêtement grec à Rome », Journée d'études « Vêtements, gestes, postures et rituel dans l'Antiquité grécoromaine : un langage voilé », organisée par Jean-Baptiste Bonnard, Florence Gherchanoc, Valérie Huet et Anastasia Serghidou, Université de Réthymnon, 20 mai 2011 (programme de recherche ANHIMA « Corps, gestes, vêtements »).

- Avec Emmanuelle Valette : « Vêtement, spectacle, ostentation : porter la chlamyde à Rome », Journée d'études « Théâtre et théâtralité du corps dans l'Antiquité grecque et romaine », organisée par Fl. Gherchanoc et V. Huet, INHA, 19 novembre 2011 (programme de recherche ANHIMA « Corps, gestes, vêtements »).

#### 2012:

- « L'invasion du poison : points de vue romain sur la diffusion et les effets du poison », Colloque « Le corps empoisonné. Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours », organisé par Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria, Université de Poitiers, 3-5 octobre 2012.

#### 2013:

- « Beaux corps, corps décents dans le monde romain. Points de vue anthropologiques sur les textes latins. », Journée de printemps de la SOPHAU : « L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique », organisée par Florence Gherchanoc, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 25 mai 2013.
- Présidence de séance au Colloque international « Une mémoire en actes : Espaces, figures et discours », organisé par Stéphane Benoist et Christine Hoët-Van Cauwenberghe (Université de Lille), 26 septembre 2013.

#### 2014:

- « Changements vestimentaires et altérations de l'identité dans le monde romain », *Celtic Conference in Classics*, Université d'Édimbourg, 25-28 juin 2014 : « Performances corporelles et vestimentaires : le rituel en question », programme organisé par Florence Gherchanoc et Valérie Huet.
- « Violences sexuelles et marquage du corps dans le monde romain », Colloque « Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et violences sexuées faites aux femmes », organisé par Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gaussot, Marie-José Grihom et Myriam Soria, Université de Poitiers, 20-21 novembre 2014.

## 2015

- « Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique », Journée d'études « Handicaps, malformations et infirmités dans l'Antiquité » organisée par Annie Allély, Université du Maine, 25 septembre 2015.
- Avec Florence Gherchanoc, « Composer, dire et représenter le corps de la plus belle des femmes. Hélène et quelques autres : de la fragmentation à l'unité d'un corps parfait en Grèce et à Rome », Demi-journée d'études « Corps (re)composés » organisée par Florence Gherchanoc et Stéphanie Wyler, INHA, 21 novembre 2015.

## 2016:

- « La laideur (*deformitas*) dans le monde romain : ses causes, ses effets », Journées d'études « Caricature et laideur dans l'Antiquité » organisées par Anne Gangloff, Valérie Huet et Christophe Vendries, Université de Bretagne occidentale, 17 et 18 novembre 2016.
- « Les *uestigia* comme traces du passé et lieu de l'imitation », Colloque « La mémoire en pièces : Modalités d'élaboration de la mémoire dans les textes grecs et latins jusqu'à la Renaissance », organisé par Anne Raffarin, Paris-Sorbonne Paris IV, 28-30 novembre 2016.

# 2018:

- « Questions anthropologiques sur la *deformitas* (laideur) dans le monde romain », Journée « L'Antiquité en Normandie » organisée par Pierre Cosme, 21 mars 2018.
- « Claude ou l'absence de contrôle de soi », Journée d'études « Le prince ému. Le gouvernement des sentiments » organisée par Sarah Rey, Université de Valenciennes, 22 novembre 2018.

## Diffusion de la recherche:

- Co-organisation avec Anne-Lise Worms de conférences sur l'Antiquité et sa réception en partenariat avec le Musée des Antiquités de Rouen de 2009 à 2015.
- Conférence sur « Ariane » au Musée départemental des Antiquités de Rouen (6 avril 2009).
- Participation à la « Master Class » sur le corps organisée par Florence Dupont et l'association « Antiquité, territoire des écarts » (ATE), à destination des enseignants du secondaire et de CPGE, Université Paris Diderot-Paris VII, 26 septembre 2015 ; intervention intitulée « Corps infirmes à Rome : bègues et boiteux ».
- Conférence sur « Beauté et laideur du corps dans le monde romain », dans le cycle de conférences « Histoire des sociétés occidentales. De l'époque classique (fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) aux Barbares », 2018-2019, École du Louvre, 31 janvier 2019.

# **ANNEXE II : PUBLICATIONS (ordre chronologique)**

En collaboration avec E. Valette-Cagnac, « Les animaux à mémoire », *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 14 (Aussois, 30 août-4 septembre 1993), Paris, P.E.N.S., 1994, p. 189-205.

*Der Neue Pauly. Altertum*, tome 4, H. Cancik et H. Schneider (dir.), Stuttgart/Weimar (J.-B. Metzler), *s. v.* Erinnerung, Gedächtnis [mémoire], 1998, p. 70-71.

- « La maison romaine comme image et lieu de mémoire », dans *Images romaines*. Actes de la table ronde organisée à l'École normale supérieure (24-26 octobre 1996) par Fl. Dupont et C. Auvray-Assayas, C. Auvray-Assayas (éd.), Paris, P.E.N.S., 1998, p. 177-191.
- « Espace théâtral, mythe et mémoire : le palais de Pélops dans le *Thyeste* de Sénèque », dans *Théâtre et mémoire*, Actes du Colloque international organisé par l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Laboratoire Théâtre, Langages et Sociétés, Avignon, 17-19 novembre 1999, A. Bouvier Cavoret (éd.), Paris, Ophrys, 2002, p. 59-77.
- « Horace », dans *Cent titres à l'usage des bibliothécaires, libraires et amateurs*. 2 : *Poésie grecque et latine*, Marseille, Centre international de poésie *Marseille*, 2002, p. 108-110.
- « Les cicatrices ou la mémoire du corps », dans *Corps romains*, Ph. Moreau (éd.), Grenoble, Jérôme Millon, 2002, p. 27-46.
- « Corps et mémoire à Rome », Actes de la Journée d'études du CERLA (Centre de Recherche sur l'Antiquité), Groupe de Recherche « Mythe et Psyché » : « Corps réel et corps imaginaire dans les mondes ancien et moderne », Université de Caen, 10 octobre 2003, *Kentron*, n°19, 1-2, 2003, p. 159-178.
- « La Grèce imaginaire des Romains dans l'Vrbs et les provinces », dans Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?, V. Huet et E. Valette-Cagnac (dir.), Mètis, N. S. 3, 2005, p. 189-213.

En collaboration avec E. Valette-Cagnac, introduction: « Monuments, parcours, discours: La Grèce imaginaire des Romains », dans *Et si les Romains avaient inventé la Grèce?*, V. Huet et E. Valette-Cagnac (dir.), *Mètis*, N. S. 3, 2005, p. 179-188.

- « Les candélabres corinthiens n'existent pas », dans *Façons de parler grec à Rome*, Fl. Dupont et E. Valette-Cagnac (dir.), Paris, Belin, 2005, p. 103-134.
- « Le rôle de la vue dans les arts de la mémoire latins », dans *Études sur la vision dans l'Antiquité classique*, L. Villard (éd.), Rouen, P.U.R.H., 2005, p. 199-214.

En collaboration avec E. Valette-Cagnac, « Quand les Romains s'habillaient à la grecque, ou les divers usages du *pallium* », *Revue historique*, tome CCCIX/3, 2007, p. 517-551.

« Techniques, arts et pratiques de la mémoire en Grèce et à Rome », *Mètis*, N. S. 5, 2007, p. 135-160.

- « Les arts de la mémoire latins servent-ils à mémoriser et à produire des énoncés sous forme de listes ? », *Textuel*, n°56, novembre 2008, p. 139-166.
- « Intégrité du corps, maladie, mutilation et exclusion chez les magistrats et les sénateurs romains », dans *Handicaps et sociétés dans l'Histoire. L'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes*, F. Collard et E. Samama (dir.), Paris, L'Harmattan, 2010, p. 49-68.
- « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », dans Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain, M. Blandenet, C. Chillet et C. Courrier (dir.), Lyon, ENS Éditions, 2010, p. 167-193.
- « Remembering one's Ancestors, Following in their Footsteps, being like them: the Role and Forms of Family Memory in the Building of Identity » [Se souvenir de ses ancêtres, suivre leurs traces, être à leur image: le rôle et les formes de la mémoire familiale dans la construction de l'identité], dans *Children, Memory, & Family Identity in Roman Culture*, V. Dasen et T. Späth (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 19-48.

Se souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire, Paris, Belin, coll. L'Antiquité au présent, 2010. Prix François Millepierres 2011 de l'Académie française.

- « Le corps du prêtre romain dans le culte public : début d'une enquête », dans *Corps outragés*, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge, L. Bodiou, V. Mehl et M. Soria-Audebert (éd.), Turnhout, Brepols, 2011, p. 291-316.
- « La toge, un vêtement unisexe ? (Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina*) », dans S. Boehringer et V. Sebillotte Cuchet (dir.), *Hommes et femmes dans l'Antiquité grecque et romaine. Le genre : méthode et documents*, Paris, Armand Colin (coll. Cursus Histoire), 2011, p. 101-104.
- « Genre et codes vestimentaires à Rome », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°36 : *Costumes* (sous la direction de S. Cassagnes-Brouquet et C. Dousset-Seiden), 2012, p. 43-66.

Compte rendu de Anne Gangloff (éd.), *Lieux de mémoire en Orient grec à l'époque impériale*, Berne, Peter Lang, 2013 (Collection de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, vol. 9), 395 p., dans *Revue historique*, 2014/3 (n° 671), p. 675-677

<a href="http://www.cairn.info/revue-historique-2014-3.htm">http://www.cairn.info/revue-historique-2014-3.htm</a>

« Points de vue romains sur la diffusion et les effets du poison », dans *Le Corps empoisonné*. *Pratiques, savoirs, imaginaire de l'Antiquité à nos jours*, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 291-307.

Avec Emmanuelle Valette, « Vêtement, spectacle, ostentation : porter la chlamyde à Rome » dans, *De la théâtralité du corps aux corps des dieux dans l'Antiquité*, V. Huet, F. Gherchanoc (éd.), Brest, CRBC, 2014, p. 47-64.

« La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », dans *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique* (journée de la SOPHAU), *DHA*, Supp. 14, F. Gherchanoc (éd.), 2015, p. 31-51.

« Violences sexuelles et atteinte au corps dans le monde romain », dans *Le corps en lambeaux*. *Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gaussot, Marie-José Grihom et Myriam Soria (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 177-189.

« Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique », *Handicaps*, *malformations et infirmités dans l'Antiquité*, Université du Mans, *Pallas*, 106, 2018, p. 257-274.

Notices « Cicatrice », « Citoyen (Rome) », « Magistrat », « Orateur (Rome) », *Dictionnaire du corps*, Lydie Bodiou et Véronique Mehl (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

# À paraître :

« Les *uestigia* comme traces du passé et lieu de l'imitation », Actes du colloque « La mémoire en pièces : Modalités d'élaboration de la mémoire dans les textes grecs et latins jusqu'à la Renaissance », organisé par Anne Raffarin, Paris-Sorbonne Paris IV, 28-30 novembre 2016, Paris. À paraître chez Garnier.

« Changements vestimentaires et altérations de l'identité dans le monde romain » (Actes de la *Celtic Conference in Classics*, Université d'Édimbourg, 25-28 juin 2014 : « Performances corporelles et vestimentaires : le rituel en question », programme organisé par Florence Gherchanoc et Valérie Huet).

Avec Florence Gherchanoc, « Composer, dire et représenter le corps de la plus belle des femmes. Hélène et quelques autres : de la fragmentation à l'unité d'un corps parfait en Grèce et à Rome », à paraître dans *Corps en morceaux. Division, unité et re-composition des corps dans les mondes anciens*, F. Gherchanoc et S. Wyler (éd.). À paraître aux Presses Universitaires de Rennes.

# ANNEXE III : Programme des séminaires et Journées d'études de l'ERIAC (2017-2019)

**Séminaire** transdisciplinaire (Programme 2 de l'ERIAC : « Formes, expériences, interprétations ») :

« Corps, normes, genre : discours et représentations de l'Antiquité à nos jours » organisé avec Anne-Florence Gillard-Estrada (Maître de conférences d'anglais). Chaque séance de séminaire dure 1h30 et comprend une discussion.

#### 2017-2018:

- 10 octobre : Introduction (Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estrada).
   Joséphine le Men (étudiante en Master 2 sous la direction de Claire Gheeraert-Graffeuille) :
   « L'influence des manuels de conduite sur le corps des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre ».
   Répondante : Claire Gheeraert-Graffeuille.
- 14 novembre : Pauline Doucet (doctorante à l'Université de Rouen, sous la direction de Marie-José Hanaï et en co-direction avec Maricruz Castro Ricalde, Université de Monterrey, Mexique) : « *Cuerpo naufrago* d'Ana Clavel : initiation à la virilité, entre reproduction et déconstruction des notions de genres ». Répondante : Sandra Gondoin.
- 12 décembre : Caroline Trenda (doctorante à l'Université de Rouen, sous la direction d'Odette Louiset) : « 'You can do what I tell you' : où et comment se construit le corps féminin dans le roman indien *The Hour Past Midnight*? ». Répondante : Odette Louiset.
- 13 février : Peter Marquis (Maître de conférences en histoire et société des États-Unis, Université de Rouen) : « Pourquoi hommes et femmes ne jouent-ils pas sur le même terrain ? Normes sportives et normes de genre (Europe/Amériques, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) ». Répondante : Betty Lefevre.
- 13 mars : Caroline Husquin (Maître de conférences en Histoire romaine, Université de Lille) : « L'élimination de l'enfant handicapé : une norme chez les Anciens ? Relecture au prisme du genre ». Répondante : Catherine Baroin.
- 10 avril : Isabelle Gassino (Maître de conférences en langue et littérature grecques, Université de Rouen) : « Favorinus d'Arles ou le corps paradoxal de l'orateur ». Répondante : Catherine Baroin.

## 2018-2019:

- 16 octobre : Anne-Florence Gillard-Estrada (Maître de conférences en anglais à l'Université de Rouen) : « Trouble dans le genre : le nu dans la peinture britannique de l'Antiquité (1860-1900) ». Répondante : Catherine Baroin.
- 11 décembre : Mélissa Richard (doctorante à l'Université de Rouen, sous la direction de Marc Martinez) : « Normes et subjectivité : une masculinité morcelée dans *Les Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift ». Répondante : Anne Besnault.

- 12 mars : Anne-Claire Sanz-Gavillon (Maître de conférences en études hispanophones, Université de Rouen) : « La souveraineté corporelle des femmes comme enjeu politique. Régulation de l'IVG et redéfinition du sujet citoyen ne dans l'Espagne et le Chili post-dictatorial ». Répondante : Sandra Gondouin.

- 2 avril : Anne Vial-Logeay (Maître de conférences en langue et littérature latines, Université de Rouen) : « Peindre le corps des femmes dans la Rome antique : autour de Iaia de Cyzique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) » Répondante : Catherine Baroin.

## Journée d'études du 13 juin 2018 :

Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estrada : Présentation du séminaire et de la journée d'études.

Marc Martinez (Université de Rouen-Normandie, Département d'Anglais, ERIAC) : « Déviance grotesque et norme satirique : l'inquiétante altérité du corps féminin dans *Les Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift ».

Nadine Bernard (Université de Rouen-Normandie, Département d'Histoire, GRHIS) : « Laideur physique et laideur morale de la vieille femme : Aristophane à l'épreuve d'autres sources ».

Ginette Vagenheim (Université de Rouen-Normandie, Département Humanités, ERIAC) : « Nudité et mixité dans le *De arte gymnastica* (1573) de Girolamo Mercuriale : le dilemme du médecin-antiquaire ».

Giuseppe Bardascino (Université de Rouen-Normandie, Département de Langues romanes, ERIAC) : « Cesare Lombroso : herméneutique du corps malade ».

Odette Louiset (Université de Rouen-Normandie, Département de Géographie, ERIAC) : « Débats "publics" autour du corps de la danseuse en Inde dans les années 1880-1940 ».

Samantha Faubert (Université du Havre, Département de Langues romanes et germaniques) : « Le corps, lieu de l'oppression et de la transgression, dans l'œuvre dramatique de Griselda Gambaro » <sup>113</sup>.

## Journée d'études du 14 juin 2019 :

Catherine Baroin et Anne-Florence Gillard-Estrada : Bilan du séminaire et présentation de la Journée d'études.

Constance Faure (doctorante à l'Université de Rouen-Normandie – ERIAC) : « Le corps grotesque féminin : déconstruction du corps, de la norme et du genre dans *A Beautiful Young Nymph going to Bed* de Jonathan Swift (1731) ».

L'intervention prévue de Valérie Huet (Université de Bretagne Occidentale, CRBC/ANHIMA) : « Cacher/montrer le corps des Romaines : des pieds, des mains aux seins, au nombril et à l'épaule. À propos de quelques images antiques », n'a finalement pas pu avoir lieu.

Christelle Ha Soon (doctorante à l'Université de Rouen-Normandie – ERIAC) : « Maxine Hong Kingston : une écriture hors-norme ».

Pauline Doucet (doctorante à l'Université de Rouen-Normandie – ERIAC) : « Référent cinématographique, archétype et avatars de la féminité dans la *Bomba de San José*, d'Ana García Bergua ».

Hamidou Richer (docteur en Littérature grecque, ERIAC) : « Méléagre de Gadara et sa couronne de garçons ».

Florence Gherchanoc (Professeur d'Histoire grecque à l'Université Paris-VII Diderot) : « Les hétaïres, des athlètes au féminin ? »

Paola Pacifici (docteure en philosophie) : « Altérité anatomique. L'art contemporain à l'épreuve de la matière organique. »

Caroline Trech (Université de Rouen-Normandie, Département d'Anglais, ERIAC) : « Homosexualité masculine indienne : corps, genre et norme au cinéma ».

Pietro Milli (docteur en musicologie de l'Université de Rouen, GRHis) : « Voix de femmes : les normes sociales à l'épreuve de la création musicale italienne des années 1960-1970 ».

Camille Bera (docteure en musicologie de l'Université de Rouen, GRHis) : « Le Metal extrême : entre volonté de puissance, hyper-masculinité et violence sonore ».

# Table des matières

Introduction	p. 1
I. Formation et initiation à l'anthropologie (1985-1998)	p. 2
- Licence et maîtrise	p. 6
- Concours	p. 6
- Premières expériences de l'enseignement, formation à l'EPHE et début de la recherch	e p. 6
- Enseignement à l'Université comme ATER et préparation du doctorat	p. 8
- Retour dans l'enseignement secondaire et soutenance du doctorat	p. 11
II. Enseignement comme Maître de conférences à l'Université de Metz, puis de	Rouer
(1998-2019)	p. 12
- Enseignement à l'Université de Metz (1998-2002)	p. 12
- Enseignement à l'Université de Rouen (à partir de septembre 2002)	p. 14
* Cours de langue	p. 14
* Cours de littérature et de civilisation	p. 15
* Cours de civilisation et d'anthropologie	p. 16
* Direction de travaux	p. 21
III. Activités de recherche et publications	p. 21
- Travaux sur la mémoire	p. 21
* Arts de la mémoire et Hommes-mémoire	p. 21
* La mémoire et l'espace	p. 23
* La mémoire comme caractéristique identitaire	p. 26
* La mémoire et le corps	p. 27
- Questions d'identité	p. 31
* Le rapport de Rome à la Grèce	p. 31
* Imitation et identité	p. 38
- Les vêtements et le corps	p. 39
* Des vêtements « grecs » à Rome : le pallium et la chlamyde	p. 39
* La toge : réalité et imaginaire	p. 42
- Le corps : imperfections et beauté	p. 45
* Le corps dégradé	p. 45
* Beauté des corps masculin et féminin	p. 50

IV. Participation à des jurys de thèse	p. 52
V. Projets de recherche	p. 53
* Projets de publication	p. 53
* Direction de masters et de doctorats	p. 56
VI. Activités annexes : diffusion de la recherche ; charges pédagogiqu	ies et
administratives ; activités pédagogiques	p. 57
- Diffusion de la recherche	p. 57
- Charges administratives	p. 60
- Activités pédagogiques (1999-1999)	p. 61
Épilogue	p. 63
Annexes:	p. 64
Annexe I : Curriculum vitae	p. 64
Annexe II : Publications	p. 74
Annexe III : Programme des séminaires et des Journées d'études de l'ERIAC	p. 77
(2017-2019)	